



Assemblée générale

Soixante-seizième session

16^e séance plénière

Lundi 27 septembre 2021, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Shahid (Maldives)

La séance est ouverte à 9 heures.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Naftali Bennett, Premier Ministre, Ministre des affaires communautaires et Ministre des affaires numériques nationales de l'État d'Israël

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des affaires communautaires et Ministre des Affaires numériques nationales de l'État d'Israël.

M. Naftali Bennett, Premier Ministre, Ministre des affaires communautaires et Ministre des Affaires numériques nationales de l'État d'Israël, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Naftali Bennett, Premier Ministre, Ministre des affaires communautaires et Ministre des affaires numériques nationales de l'État d'Israël, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Bennett (Israël) (*parle en anglais*) : Israël est un phare dans une mer houleuse – un symbole de démocratie, divers par sa conception, innovant par nature et désireux de contribuer au monde malgré le fait qu'il se trouve dans la contrée la plus difficile de la planète. Nous sommes un peuple ancien qui est retourné sur la terre de ses ancêtres, a fait revivre une langue ancienne et a restauré sa souveraineté perdue.

Israël est un miracle du renouveau juif. *Am Yisrael Chai* – la nation d'Israël est vivante – et l'État d'Israël en est le cœur battant. Pendant trop longtemps, Israël a été défini par les guerres avec ses voisins, mais son essence est tout autre. Ce n'est pas la raison d'être du peuple d'Israël. Les Israéliens ne se réveillent pas le matin en pensant au conflit. Les Israéliens, comme tout le monde, veulent mener une vie heureuse, prendre soin de leurs familles et bâtir un monde meilleur pour leurs enfants.

Cela signifie que, de temps en temps, nous pouvons être amenés à quitter notre travail, à dire au revoir à notre famille et à nous précipiter sur le champ de bataille pour défendre notre pays – tout comme mes amis et moi avons dû le faire quelques fois. Nous ne devons pas être jugés pour cela. Les Israéliens se souviennent des atrocités de leur passé mais restent déterminés à regarder vers l'avant pour bâtir un avenir plus radieux.

Il y a deux fléaux qui remettent en cause le tissu même de notre société en ce moment. L'un, bien sûr, est la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a tué plus de 5 millions de personnes dans le monde. Et l'autre, qui ébranle le monde tel que nous le connaissons. Il s'agit de la maladie de la polarisation politique. Tant la pandémie de COVID-19 que la polarisation peuvent éroder la confiance du public dans nos institutions. Elles peuvent toutes deux paralyser les nations. Si elles ne sont pas maîtrisées, leurs effets sur la société peuvent être dévastateurs. En Israël, nous avons dû faire face à ces deux phénomènes mais, plutôt que de les considérer comme une force de la nature, nous avons fait front. Nous avons pris des mesures, et maintenant nous voyons déjà poindre l'horizon.

Conformément à la décision 75/573, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.



Dans un monde polarisé, dans lequel les algorithmes alimentent notre colère, les gens de droite et les gens de gauche opèrent dans deux réalités distinctes, deux sphères séparées, chacun dans sa bulle de médias sociaux. Ils entendent uniquement les voix qui confirment ce qu'ils pensent déjà. Les gens finissent par se détester. Les sociétés se déchirent parce que les gens ne s'écoutent pas. Les pays qui sont brisés de l'intérieur stagnent.

En Israël, après quatre élections en deux ans et à l'approche d'une cinquième, les gens avaient soif d'un antidote : le calme, la stabilité et une tentative sincère d'un retour à la normale sur le plan politique. L'inertie est toujours le choix le plus facile, mais il y a des moments où les dirigeants doivent saisir la barre, juste avant le précipice, affronter le danger et conduire le pays en lieu sûr. C'est exactement ce que nous avons fait.

Il y a environ 100 jours, mes partenaires et moi-même avons formé un nouveau Gouvernement en Israël – le gouvernement le plus diversifié de l'histoire d'Israël. Ce qui a commencé comme un accident politique peut maintenant se transformer en une finalité, et cette finalité c'est l'unité. Aujourd'hui, nous sommes assis ensemble autour d'une même table. Nous nous parlons avec respect. Nous agissons avec décence et nous portons un message : les choses peuvent changer. Même si nous avons des opinions politiques très opposées, nous nous unissons pour le bien de notre nation.

Il est normal de ne pas être d'accord. Il est normal – et je dirais même qu'il est vital – que des personnes différentes pensent différemment. Il est même normal de se disputer, car un débat sain est un principe de base de la tradition juive. Je peux même affirmer que c'est l'un des secrets de la réussite de la « start-up nation ». Il suffit d'aller voir une entreprise pour se retrouver en plein débat. Le débat est le moteur de l'innovation. Aujourd'hui, ce que nous avons prouvé en Israël, c'est que même à l'ère des médias sociaux, nous pouvons débattre sans haine.

La deuxième grande maladie à laquelle nous devons tous faire face est la pandémie de COVID-19, qui déferle sur le monde entier. Pour la vaincre, nous devons faire de nouvelles découvertes, acquérir de nouvelles connaissances et réaliser de nouvelles percées. Tout commence par la quête du savoir. L'État d'Israël est aux avant-postes dans la recherche de ce savoir vital.

En Israël, nous avons développé un modèle qui allie la sagesse de la science au pouvoir du processus d'élaboration des politiques. Le modèle israélien repose

sur trois principes directeurs. Premièrement, le pays doit rester ouvert. Cela nous a coûté cher à tous, économiquement, physiquement et émotionnellement – il suffit de demander à nos enfants –, d'avoir mis la vie à l'arrêt en 2020.

Or, mes amis, pour ramener les économies à la croissance, les enfants à l'école et les parents au travail, les confinements, restrictions et quarantaines ne sont pas la solution ; ces mesures sont intenables à long terme. Notre modèle, au lieu de confiner les gens en mode veille dans un rôle passif, consiste plutôt à les mobiliser. Les gens peuvent faire partie de l'effort. Par exemple, il y a quelques semaines, nous avons demandé aux familles israéliennes de procéder à la maison au dépistage de tous les enfants, afin que nous puissions maintenir les écoles ouvertes – et, de fait, les écoles sont restées ouvertes. Je peux maintenant dire à l'Assemblée générale que nous allons distribuer des dizaines de ces autotests à tous les parents israéliens. Ils peuvent faire partie de la lutte.

La deuxième règle est de vacciner tôt. Dès le début, les Israéliens ont été prompts à se faire vacciner. Nous faisons la course avec un virus mortel, et nous devons essayer d'être devant lui. En juillet, nous avons été les premiers à apprendre que l'efficacité des vaccins déclinait, s'affaiblissait, ce qui a entraîné un déferlement du variant Delta en Israël. C'est alors que mon gouvernement a décidé d'administrer une troisième dose de vaccin – le rappel – au public israélien. Il s'agissait d'une décision difficile, étant donné que la Food and Drug Administration n'avait même pas encore donné son aval.

Nous étions face à un choix : entraîner Israël dans une nouvelle série de confinements et porter encore préjudice à notre économie et notre société, ou mettre les bouchées doubles sur les vaccins. Nous avons choisi la deuxième option. Israël a inauguré la dose de rappel. À présent, deux mois plus tard, je peux dire que cela fonctionne. Avec une troisième dose, nous sommes sept fois plus protégés qu'avec deux doses, et 40 fois plus protégés que sans le moindre vaccin. La dose de rappel fonctionne. En conséquence, Israël est parti pour échapper à la quatrième vague, sans confinement et sans compromettre plus avant notre économie. L'économie israélienne croît, et le chômage baisse. Je me réjouis que nous servions d'exemple à d'autres pays pour l'administration de la dose de rappel.

La troisième règle est de s'adapter et d'agir rapidement. Nous avons mis en place une équipe spéciale nationale qui se réunit tous les jours ; je la dirige.

L'équipe spéciale doit contourner les lenteurs administratives, prendre des décisions rapides et y donner suite immédiatement. Il est crucial de procéder par tâtonnement. Chaque jour est un jour nouveau, avec de nouvelles données et de nouvelles décisions. Quand une mesure fonctionne, nous la gardons. Quand une mesure ne fonctionne pas, nous l'abandonnons et passons à une autre.

La gestion d'un pays durant une pandémie ne se résume pas uniquement à la santé ; il faut également trouver un équilibre délicat entre tous les aspects de la vie qui sont touchés par la maladie à coronavirus, notamment l'emploi et l'éducation.

Bien que les médecins apportent une contribution importante, ils ne peuvent pas conduire la riposte nationale. La seule personne qui a une vue d'ensemble de toutes les considérations pertinentes, c'est celui ou celle qui dirige le pays.

Surtout, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour donner aux gens les outils dont ils ont besoin pour protéger leur vie. Dans le texte juif ancien, le Talmud, on peut lire que « quiconque sauve une vie sauve le monde entier », et c'est ce que nous aspirons à faire.

Tandis qu'Israël s'efforce de faire le bien, nous ne pouvons pas perdre de vue un seul instant ce qui se passe dans notre voisinage. Israël est littéralement cerné par le Hezbollah, les milices chiïtes, le Jihad islamique et le Hamas – qui sont à nos frontières. Ces groupes terroristes cherchent à dominer le Moyen-Orient et à propager l'islam radical partout dans le monde.

Qu'ont-ils tous en commun ? Ils veulent tous détruire mon pays, et ils sont tous soutenus par l'Iran. Ils sont financés par l'Iran, ils sont entraînés par l'Iran et ils sont armés par l'Iran. L'objectif ultime de l'Iran est limpide pour quiconque veut bien ouvrir les yeux : l'Iran cherche à dominer la région, et ce, sous un parapluie nucléaire.

Depuis trois décennies, l'Iran sème le carnage et la destruction dans tout le Moyen-Orient, pays après pays. Liban, Iraq, Yémen, Gaza – qu'est-ce que tous ces endroits ont en commun ? Ils sont tous en plein délitement, leurs citoyens ont faim et souffrent et leurs économies s'effondrent. On connaissait le toucher de Midas ; le régime iranien a le toucher des mollahs : tout ce que l'Iran touche sombre dans le chaos.

Ceux qui pensent que la terreur iranienne se limite à Israël se trompent. Et j'ai des nouvelles pour eux. Cette année, l'Iran a mis en place une nouvelle unité de terreur meurtrière – une nouvelle unité dotée d'essaims de drones

équipés d'armes létales qui peut attaquer n'importe quel endroit à n'importe quel moment. Le plan consiste à saturer le ciel du Moyen-Orient d'essaims mortels de ce genre. L'Iran a déjà utilisé ces drones meurtriers – appelés Shahed-136 – pour attaquer l'Arabie saoudite, des cibles américaines en Iraq et des navires civils en mer, tuant tout récemment un citoyen du Royaume-Uni et un Roumain. L'Iran prévoit d'armer ses supplétifs au Yémen, en Iraq, en Syrie et au Liban avec des centaines, puis des milliers, de ces drones meurtriers. Nous pouvons faire comme si de rien n'était, mais nous savons d'expérience que ce qui commence au Moyen-Orient ne s'y arrête pas.

En 1988, l'Iran avait créé une commission de la mort qui a ordonné le massacre de 5 000 activistes politiques, qui ont été pendus à des grues. Cette commission de la mort était composée de quatre personnes ; Ebrahim Raisi, le nouveau Président de l'Iran, était l'une d'elles. Raisi a également supervisé le meurtre d'enfants iraniens. Il a pour surnom le boucher de Téhéran, car c'est exactement ce qu'il a fait : il a massacré des gens de son propre peuple comme un boucher.

Une femme ayant assisté à ce massacre a déclaré dans son témoignage que, lorsque Raisi en avait fini avec une série de meurtres, il organisait une fête, empochant l'argent de ceux qu'il venait d'exécuter quelques minutes auparavant, et s'asseyait pour manger des gâteaux à la crème. Il célébrait le meurtre de gens de son propre peuple en dévorant des gâteaux à la crème. Et ce même Raisi est maintenant le nouveau Président de l'Iran. Voilà l'homme auquel que nous avons affaire.

Ces dernières années, l'Iran a fait un grand bond en avant dans ses activités de recherche-développement, dans ses capacités de production et dans l'enrichissement nucléaires. Le programme d'armement nucléaire de l'Iran est à un point critique. Toutes les lignes rouges ont été franchies, les inspections ignorées et les vœux pieux se sont avérés faux.

Aujourd'hui, l'Iran viole les accords de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et il s'en tire à bon compte. Les inspecteurs sont harcelés et leurs enquêtes sabotées, et l'Iran s'en tire à bon compte. L'Iran enrichit de l'uranium jusqu'à un niveau de 60 %, soit un cran en dessous de celui de la matière nucléaire de qualité militaire, et il s'en tire à bon compte.

Les preuves qui démontrent clairement les intentions de l'Iran en matière d'armes nucléaires dans des sites secrets à Toorkooz-abad, Téhéran et Marivan sont ignorées.

Le programme nucléaire iranien a franchi un cap décisif, et notre niveau de tolérance aussi. Les mots n'empêchent pas les centrifugeuses de tourner. Pour certains dans le monde, la quête d'armes nucléaires de l'Iran semble être une réalité inévitable et une affaire réglée, ou alors, ils sont simplement fatigués d'en entendre parler. Israël n'a pas ce privilège. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous relâcher. Nous ne nous relâcherons pas. Nous ne permettrons pas à l'Iran d'acquiescer l'arme nucléaire.

Je veux dire quelque chose à l'Assemblée : l'Iran est beaucoup plus faible et beaucoup plus vulnérable qu'il n'y paraît. Son économie est en train de sombrer. Son régime est pourri et détaché de la jeune génération. Son gouvernement corrompu ne parvient même pas à approvisionner en eau de grandes parties du pays.

Plus le pays est faible, plus les actions qu'il mène pour cacher sa faiblesse sont extrêmes. Et je le dis à tout le monde : si nous y mettons toute notre énergie, si nous voulons sérieusement arrêter l'Iran et si nous utilisons toute notre ingéniosité, nous pouvons l'emporter. Et c'est exactement ce que nous allons faire.

Mais tout n'est pas sombre au Moyen-Orient. Outre les tendances inquiétantes, il y a aussi des lueurs d'espoir, à commencer par les liens croissants qu'Israël tisse avec les pays arabes et musulmans. Ces liens, qui ont été noués il y a 42 ans avec l'accord de paix historique entre Israël et l'Égypte, se sont poursuivis il y a 27 ans avec l'accord de paix conclu par Israël et la Jordanie, et plus récemment encore avec les Accords d'Abraham, qui ont normalisé nos relations avec les Émirats arabes unis, Bahreïn et le Maroc. D'autres liens de ce type suivront.

De plus en plus de nations commencent à comprendre la valeur d'Israël et la place unique qu'occupe dans le monde ce jeune pays de 73 ans. Certains amis sont à nos côtés depuis notre fondation. Les États-Unis d'Amérique sont depuis longtemps un ami fidèle d'Israël, comme nous l'avons vu, encore une fois, il y a quelques jours au Congrès de ce pays.

Aux côtés de nos vieux amis, nous en gagnons de nouveaux, au Moyen-Orient et au-delà. La semaine dernière, cela s'est manifesté par l'échec de la conférence raciste et antisémite de Durban. Cette conférence, qui avait à l'origine pour but de lutter contre le racisme, s'est transformée au fil des ans en une conférence qui prône le racisme contre Israël et le peuple juif. Et le monde en a assez de cela. Je tiens à remercier les 38 pays qui ont

choisi la vérité plutôt que le mensonge et n'ont pas participé à cette conférence. Et aux pays qui ont choisi de participer à cette farce, je dis qu'attaquer Israël ne vous rend pas moralement supérieur, que combattre la seule démocratie du Moyen-Orient ne vous rend pas « woke », et qu'adopter les clichés sur Israël sans prendre la peine de s'intéresser aux données de base est tout simplement une attitude de fainéant.

Chaque État Membre dans cette salle a le choix. Il ne s'agit pas d'un choix politique, mais d'un choix moral. C'est le choix entre l'obscurité et la lumière : l'obscurité qui persécute les prisonniers politiques, assassine les innocents, abuse des femmes et des minorités, et cherche à mettre fin au monde moderne tel que nous le connaissons, ou la lumière qui cherche la liberté, la prospérité et les perspectives d'avenir.

Au cours des 73 dernières années, l'État d'Israël – le peuple d'Israël – a accompli tant de choses face à tant d'obstacles. Et pourtant, je peux dire en toute confiance que nos meilleurs jours sont à venir. Israël est une nation de grand espoir, une nation qui a fait vivre l'héritage de la Torah dans l'Israël d'aujourd'hui, une nation à l'esprit inébranlable.

« Un peu de lumière dissipe beaucoup d'obscurité. » Le phare au milieu des mers déchaînées se tient droit et fort, et sa lumière brille plus fort que jamais.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des affaires communautaires et Ministre des affaires numériques nationales de l'État d'Israël de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Naftali Bennett, Premier Ministre, Ministre des affaires communautaires et Ministre des affaires numériques nationales de l'État d'Israël, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus, à S. E. M. Vladimir Makei.

M. Makei (Bélarus) (*parle en russe*) : Il y a exactement deux décennies, l'Organisation des Nations Unies et son dirigeant recevaient le prix Nobel de la paix. Lors de la cérémonie de remise de prix, l'ancien Secrétaire général Kofi Annan a déclaré que nous étions « entrés dans le troisième millénaire par une porte de feu ». Malheureusement, le feu n'a pas été complètement éteint. Nous constatons depuis plusieurs décennies des niveaux sans précédent de turbulences

et d'imprévisibilité à l'échelle mondiale sur de longues périodes. C'est le résultat logique du fait que notre planète fonctionne en dehors des systèmes et obligations inscrits dans les principes universels du droit international, y compris dans la Charte des Nations Unies.

Le monde d'aujourd'hui est régi par l'égoïsme économique, l'ambition politique, les instincts de chantage impérialiste, les crises, les conflits et le chaos orchestré. Certains États tentent d'imposer à d'autres États souverains des modèles artificiels de développement socioéconomique, et pratiquent des politiques de sanctions barbares contre des gouvernements indésirables, le terrorisme économique et le genre de politique qui cherche à ramener notre monde pacifique vers la confrontation entre alliances de grandes puissances.

Tout cela n'a pas grand-chose à voir avec l'ordre mondial juste et harmonieux que les peuples s'efforcent de construire depuis tant de décennies. C'est le signe évident d'une volonté obsessionnelle et néfaste de provoquer une confrontation à l'échelle mondiale. L'ingérence flagrante d'oracles autoproclamés dans les affaires intérieures d'autres États souverains est désormais devenue la norme sur la scène internationale. La tendance négative en matière de sécurité mondiale persiste, notamment à travers les guerres hybrides et l'utilisation criminelle malveillante des technologies de l'information modernes, qui alimentent l'extrémisme, le terrorisme et les flux d'informations fallacieuses. Aujourd'hui, des gadgets électroniques peuvent être utilisés dans n'importe quel État pour saper la paix et l'harmonie nationales et écarter ses dirigeants du pouvoir.

Par ailleurs, depuis plus d'un an et demi, le monde est pris en otage par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a coûté la vie à des millions de personnes, occasionné des pertes socioéconomiques irréversibles et révélé une dynamique mondiale négative à bien des égards. Nous appuyons pleinement les travaux de l'Organisation mondiale de la Santé visant à consolider sa réponse aux urgences sanitaires. Dans le même temps, nous insistons sur l'importance de ne pas politiser cette question, notamment par le biais de recherches sur l'origine de la COVID-19.

Ces dernières années, le Bélarus a régulièrement appelé l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'engager un nouveau dialogue mondial sur la sécurité, un dialogue qui en plus d'être indispensable ne s'est que trop fait attendre. Ce dialogue viserait à répondre à l'enjeu le plus important, à savoir

la mise en place d'un nouvel ordre international efficace et véritablement équitable. Nous exhortons les superpuissances à entamer ce dialogue afin de reconnaître la responsabilité qui leur incombe dans le destin de la planète et de remplir la mission civilisationnelle qui leur a été confiée.

Il est également important de réfléchir aux composantes économiques de ce nouvel ordre. Malheureusement, la mondialisation économique n'œuvre pas dans l'intérêt de tous les habitants de la planète. À cet égard, les processus d'intégration régionale de l'économie mondiale recèlent à nos yeux un grand potentiel. Nous appelons cette approche « l'intégration des intégrations ». En mai, en partenariat avec la Barbade et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Bélarus a tenu une réunion virtuelle de haut niveau sur l'intégration interrégionale comme levier pour réaliser les objectifs de développement durable. Les responsables des principales organisations économiques régionales se sont dits très favorables au renforcement de cette coopération interrégionale.

L'année 2021 marque une date importante dans l'histoire du Bélarus et de ses pays frères, puisque nous commémorons le quatre-vingtième anniversaire du début de la Grande Guerre patriotique. Les atrocités nazies ont causé la mort de millions de personnes dans le monde. Pendant les années sombres de la guerre, un tiers de la population bélarussienne a perdu la vie dans la lutte contre les envahisseurs fascistes et leurs alliés, qui ont perpétré un génocide contre notre peuple. Nous observons malheureusement aujourd'hui un certain nombre de tendances inquiétantes qui visent à réécrire les conséquences morales et juridiques de l'issue de la Seconde Guerre mondiale, en mettant sur un même niveau les victimes et les bourreaux, les libérateurs et les agresseurs, tandis que les décisions du Tribunal de Nuremberg sont remises en question.

Nous nous sommes toujours résolument opposés à toute tentative d'escamoter les actes des nazis et de justifier leurs crimes odieux. C'est pourquoi, cette année, le Bélarus a adopté une nouvelle loi criminalisant la réhabilitation du nazisme. Des poursuites pénales ont également été engagées concernant des faits relatifs au génocide perpétré contre le peuple bélarussien pendant la Grande Guerre patriotique.

En tant que pays fondateur de l'Organisation des Nations Unies, le Bélarus s'emploiera à résoudre cette question sur la scène internationale en réaffirmant les

principes fondamentaux qui ont conduit à la création de l'Organisation. Soit dit en passant, certains criminels qui ont commis des atrocités contre le peuple biélorusien et dont les mains sont couvertes de sang mènent une vie paisible dans des pays voisins, où ils sont parfois même traités en héros.

Malgré les appels annuels lancés à l'ONU en faveur d'un renforcement de la sécurité, du multilatéralisme, de la solidarité et de l'entraide, le monde est en proie à la confrontation. Le Biélorus a également été attiré malgré lui dans le tourbillon de la guerre géopolitique. Depuis plus d'un an, notre pays est la cible continue de pressions belliqueuses de la part de l'Occident, parce qu'il n'a pas respecté le scénario très bien ficelé d'une énième révolution de couleur coïncidant avec l'élection présidentielle.

Le Biélorus est depuis soumis à une guerre hybride à grande échelle provenant de tous les côtés. Nous avons été impressionnés par la créativité de ses instigateurs qui parlent en termes éloquents mais hypocrites, tels que « mesures de soutien à la démocratie », « restrictions sectorielles », « promotion du bien-être de la population » et « souveraineté de l'État », pour justifier leurs actes de destruction.

Ce qu'ils entendent par là, toutefois, est clair. L'Occident reste incapable d'accepter le choix de la majorité de l'électorat biélorusien, qui a bouleversé les plans de ses stratèges. La guerre éclair visant à changer le Gouvernement biélorusien a échoué. L'Occident a, en outre, rapidement perdu le soutien de la rue, où les manifestations avaient été orchestrées et nourries de l'extérieur. C'était une erreur de calcul. Le Biélorus poursuit son processus de développement fructueux et continue de tracer sa propre voie.

Aujourd'hui, le peuple biélorusien est uni dans le choix d'une stratégie orientée vers la construction d'un État fort, souverain et prospère. C'est l'objectif de la réforme constitutionnelle inclusive qui est en cours d'achèvement au Biélorus et qui associe toutes les composantes de la population.

Afin de diaboliser davantage le Biélorus, de présenter ce pays comme une source de tension dans la région et de justifier son comportement destructeur à l'endroit de notre État, l'Occident a fabriqué de toutes pièces une situation de conflit impliquant des réfugiés à la frontière occidentale du Biélorus, tout en négligeant ses obligations internationales envers notre pays et les pays d'origine des réfugiés. Des millions de réfugiés

venant des quatre coins du monde cherchent aujourd'hui à fuir leur pays pour atteindre le havre que représente l'Europe et échapper à la faim et aux catastrophes que cette même Europe, et l'Occident dans son ensemble, ont provoquées dans divers pays et régions.

Or, il s'avère que personne ne veut des réfugiés en Europe. La situation est telle qu'en Pologne, pays voisin du Biélorus, et dans les États baltes, les réfugiés ne sont pas seulement battus, mais assassinés. La nuit, leurs cadavres sont ensuite transportés en secret de l'autre côté de la frontière biélorussienne. Ces cas ne sont pas des cas isolés. Ils sont au contraire devenus la norme dans les pratiques de nos voisins occidentaux. N'est-ce pas là le comble du cynisme et du sacrilège de la part de militants des droits de l'homme qui se targuent d'un niveau de civilisation supérieur et veulent donner aux autres des leçons sur la manière de vivre ?

La question des réfugiés est de nouveau d'actualité, en raison des politiques irresponsables de l'Occident dans son ensemble. La situation en Afghanistan en est la confirmation directe. À cet égard, il est vain de rejeter la faute sur autrui en accusant le Biélorus de déclencher une guerre hybride contre l'Union européenne, comme l'ont déclaré de manière mensongère les dirigeants de la Pologne, de la Lituanie, de la Lettonie et d'autres pays depuis cette tribune. N'importe quel citoyen lambda peut comprendre que le Biélorus, avec une population de 10 millions d'habitants, serait objectivement incapable de mener non seulement une guerre hybride, mais toute autre forme de guerre contre l'Union européenne, forte de 500 millions d'habitants, et ce, quand bien même le Biélorus aurait la force d'Arnold Schwarzenegger.

Depuis avril, nous proposons à l'Union européenne d'organiser des consultations sur la question des migrations clandestines, mais notre demande reste sans réponse. En outre, en violation des accords antérieurs, l'Union européenne a cessé de financer tous les projets liés à la lutte contre les migrations irrégulières. Lorsqu'à une invitation au dialogue, on répond par la construction d'un rideau de fer bardé de fils barbelés, la faute en incombe aux obstructionnistes. Nous avons toujours adhéré et adhérons toujours à la politique de bon voisinage, fondée sur l'adage simple selon lequel les voisins sont un don de Dieu.

Le Biélorus a toujours été et reste attaché à une coopération mutuellement bénéfique avec l'ensemble des États, même ceux avec lesquels il a de profonds désaccords. Toutefois, nous fonderons nos relations sur les principes de respect et d'égalité, sans chantage

ni conditions préalables. Le Bélarus a toujours été en première ligne de la lutte contre la traite des personnes aux niveaux tant national qu'international.

Cette année, de concert avec un large éventail de corédacteurs et d'États partageant les mêmes idées, notre pays soumettra à la Troisième Commission un projet de résolution annuel intitulé « Amélioration de la coordination de l'action contre la traite des personnes ». Cette résolution annuelle joue un rôle déterminant dans les initiatives collectives internationales visant à promouvoir la stabilité dans le monde. Nous exhortons les États à se porter coauteurs du projet de résolution bélarussien et à appuyer son adoption. Nous nous félicitons de l'organisation de la réunion de haut niveau en vue d'examiner la mise en œuvre du plan d'action mondial contre la traite des personnes qui se tiendra à l'ONU en novembre.

Nous ne devons pas passer sous silence un autre sujet qui fait l'objet de discussions interminables en raison des spéculations qui l'entourent, à savoir les droits de l'homme. On pourrait penser que les droits de l'homme sont une question positive pour tout le monde. Toutefois, ils représentent aujourd'hui non seulement un jouet dangereux entre les mains de politiciens incompetents et peu clairvoyants, mais ils sont également devenus une véritable arme contre les pays indésirables et « désobéissants ». La démocratie calquée sur les modèles occidentaux et implantée de manière intempestive dans divers pays du monde n'a profité à personne. Au contraire, elle a semé le chaos et l'instabilité.

Comme mentionné précédemment, l'Afghanistan est un exemple récent de ce type de politiques irréfléchies menées par plusieurs États se targuant d'être des citadelles de la démocratie. L'ensemble de la communauté mondiale en supporte maintenant les conséquences. Même un partisan de la démocratie comme le Président français, M. Macron, a dû admettre, il y a un mois à peine, qu'on ne pouvait pas imposer la démocratie de l'extérieur, même par la force des armes. Les tentatives d'un certain nombre de pays prétendument développés de s'arroger le monopole de la démocratie, de définir arbitrairement le niveau de démocratie des autres pays et, suivant les cas, d'affubler des États souverains d'étiquettes insultantes nous rappellent clairement les méthodes utilisées par les nazis, qui divisaient aussi le monde entre ceux qui devaient gouverner et ceux qui devaient être esclaves.

Les mesures restrictives unilatérales restent une autre technique privilégiée par les États occidentaux. Sans même essayer de comprendre les différents

processus à l'œuvre dans toute une série de pays, les dirigeants politiques irresponsables, sans doute par manque d'imagination, sont toujours prêts à imposer des sanctions lorsque quelque chose n'est pas de leur goût. Les effets délétères de ce type de politique sont connus depuis longtemps. Les mesures de restriction unilatérales violent de manière flagrante le droit international, causent des dommages irréparables à l'ensemble du système des relations internationales et augmentent le risque de conflit et d'hostilité dans les relations internationales.

Le Bélarus est solidaire des autres pays qui ont été soumis au joug de la politique des sanctions. Nous soutenons le peuple cubain frère, qui souffre depuis tant d'années du blocus économique injuste que lui impose la volonté arbitraire d'un État. Il est évident que les simples citoyens sont les principales victimes des sanctions unilatérales. Les restrictions portant sur le commerce, la monnaie et les secteurs de la banque et des transports ont des retombées négatives sur le bien-être de la population, nuisent à l'essor de l'initiative privée, réduisent les possibilités d'accès à l'éducation et mettent en péril la sécurité alimentaire.

Non seulement les sanctions sectorielles unilatérales visant les principaux exportateurs de matières premières indispensables en agriculture, notamment les exportateurs d'engrais potassiques, entraînent des pénuries de ces précieux produits sur le marché mondial, tout en faisant considérablement grimper les prix, mais elles constituent également une menace directe pour les citoyens ordinaires des pays vulnérables, principalement en Afrique, en Asie et ailleurs. Il suffit d'écouter les représentants de tous les continents présents dans la salle de l'Assemblée générale à la présente session pour s'en convaincre.

À l'heure actuelle, près d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde et, du fait du manque de clairvoyance d'une poignée d'États qui imposent des sanctions économiques unilatérales à des secteurs entiers de l'économie liés à l'alimentation, plusieurs centaines de millions d'autres risquent de manquer de vivres. La pratique consistant à imposer des sanctions financières et économiques arbitraires comme instrument de pression politique doit être éliminée à jamais, et l'ONU doit œuvrer en ce sens.

L'Organisation a un rôle décisif à jouer face aux défis et menaces auxquels nous sommes tous confrontés. Dans le même temps, il est préoccupant de voir que les États individuels s'en servent de plus en plus comme

d'une scène de théâtre plutôt que comme d'une plateforme d'action concertée. L'ONU s'oriente vers une marchandisation accrue de son programme et reflète de plus en plus la politique occidentale. Elle se rapproche toujours plus de cette pensée, tout en foulant aux pieds les importants principes de solidarité et de multilatéralisme. Au regard de la devise des Nations Unies, « ne laisser personne de côté », le Bélarus estime qu'il est impératif de maintenir le consensus et de prendre en compte les points de vue de chaque État.

Nous souhaitons également souligner une autre tendance inquiétante. Récemment, sous le prétexte spécieux de vouloir renforcer l'efficacité des travaux de l'Assemblée générale, certains États ont pris des mesures dévastatrices visant à interpréter et contrôler arbitrairement les méthodes de travail établies de cet organe. Les efforts ciblés destinés à faire la promotion de ce qu'on appelle « les voix de la société civile » au sein de l'Assemblée générale ne font pas exception. Nous percevons ces actes comme une tentative de donner aux organisations non gouvernementales (ONG), qui, je le rappelle au passage, sont souvent créées et soutenues par des pays dans le but de satisfaire leurs propres intérêts, le même statut que celui dont jouissent les États Membres souverains de l'ONU. Cette situation est tout à fait inacceptable.

Nous tenons à rappeler à tous un principe essentiel de l'ONU : un État équivaut à une voix. Nous nous opposons à la dilution de la souveraineté des États Membres par la création de participants fantoches sous la forme d'organisations non gouvernementales, ce qui risque d'étouffer les voix des États indépendants. Non seulement l'avalanche incontrôlée d'opinions formulées par les ONG au sein du système des Nations Unies empêchera les voix des États Membres d'être dûment prises en compte, ou même entendues, mais elle fera également obstacle à l'émergence d'un consensus, qui devient au fil des ans de plus en plus difficile à atteindre à l'Assemblée générale. La participation de la société civile aux travaux de l'ONU devrait se fonder sur les procédures existantes.

Dans l'un de ses discours, Martin Luther King a exprimé avec beaucoup de sagesse une pensée plus pertinente que jamais : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ». Plus que jamais, le monde a besoin de solidarité, d'entraide et d'actions collectives pour aplanir toutes les divergences. Pour ne pas devenir des idiots et plonger le monde dans le chaos d'une guerre de plus, qui serait la dernière de l'histoire de l'humanité, nous appelons chacun à faire preuve

de sagesse, et à avoir le courage de mettre de côté ses ambitions pour se montrer à la hauteur de la mission que les délégués à la Conférence de San Francisco nous ont confiée il y a 76 ans : bâtir un système de relations internationales stables et prévisibles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République du Yémen, S. E. M. Ahmed Awad Ahmed Binmubarak.

M. Binmubarak (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous adresser mes sincères félicitations, ainsi qu'à votre pays ami, la République des Maldives, à l'occasion de votre élection à la présidence de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale. Je vous souhaite plein succès.

Je tiens également à remercier votre prédécesseur, M. Volkan Bozkır, de ses remarquables efforts à la session précédente. Je félicite enfin S. E. le Secrétaire général António Guterres de sa reconduction pour un second mandat à la tête de l'Organisation des Nations Unies. Je le remercie aussi pour les efforts qu'il a déployés, en particulier dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), afin que l'Organisation joue un rôle accru dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et s'acquitte de sa noble mission, qui consiste à instaurer la paix et la prospérité dans le monde.

J'ai le plaisir de transmettre au Secrétaire général et aux Nations Unies les remerciements et la gratitude de S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi, Président de la République du Yémen, pour leurs efforts en faveur d'une paix globale et durable au Yémen. L'Organisation s'emploie sans relâche à faire face à tous les défis, en particulier dans le domaine humanitaire. Je saisis également cette occasion pour exprimer mes sincères félicitations au grand peuple yéménite à l'occasion des célébrations anniversaires de l'éternelle et glorieuse Révolution de septembre et d'octobre, qui coïncident avec la convocation de la présente réunion de haut niveau.

La révolution du 26 septembre 1962 a été menée pour abolir à jamais le régime injuste, autoritaire et haineux de l'imamat, et pour reconquérir les droits légitimes du peuple yéménite. La communauté internationale a reconnu la jeune République yéménite à la dix-septième session de l'Assemblée générale, au cours de laquelle, le 20 décembre 1962, le Président de l'Assemblée générale, M. Muhammad Zafrulla Khan, a expulsé la délégation dynastique de cette même salle pour la remplacer par la délégation de la République du Yémen, qui a pris sa place

légitime à l'Assemblée générale. Le chef de la délégation yéménite avait alors prononcé sa première déclaration (voir A/PV.1202). Ce fut la première victoire diplomatique du nouveau régime républicain, qui épousait les valeurs modernes. Cette victoire n'est pas tombée du ciel, nous sommes allés la chercher de nos mains.

La soixante-seizième session de l'Assemblée générale se tient alors que le Yémen vit depuis sept ans dans des conditions difficiles et éprouvantes en raison d'une guerre imposée à notre peuple par les milices houthistes responsables du coup d'État, avec le soutien logistique et militaire du régime iranien. Leur objectif est de déstabiliser le Yémen et la région et de créer des entités sectaires et des milices armées qui leur sont affiliées. Cette situation confirme que l'Iran était et reste à l'origine du problème au Yémen et ne contribue en rien à son règlement.

Le coup d'État du 21 septembre monté par les milices houthistes contre la légitimité constitutionnelle a mis un terme au printemps de liberté, de dialogue et de transfert pacifique du pouvoir, et ouvert un automne de souffrance, d'injustice, d'oppression, de destruction de l'espace politique, de suppression des libertés publiques, de raids sur les maisons, d'explosions dans les écoles et les lieux de culte, de persécution des opposants et de torture des citoyens. Il a transformé Sanaa, ville d'histoire, de civilisation et de coexistence pacifique, en une grande prison pour le peuple yéménite.

Depuis 2011, l'ONU joue un rôle essentiel dans la transition politique au Yémen, à commencer par la période transitoire, conformément à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre. Cela a été suivi par un dialogue national sans exclusive auquel ont participé toutes les composantes de la société yéménite et par l'élaboration d'un projet de constitution yéménite, conformément aux conclusions du dialogue. Il devait être soumis par référendum au peuple yéménite pour adoption et servir de base à la tenue d'élections.

Le coup d'État houthiste a mis un coup d'arrêt à la phase transitoire et conduit à une guerre totale contre le peuple yéménite. Les divers Envoyés spéciaux du Secrétaire général pour le Yémen ont continué de jouer leur rôle. Je saisis cette occasion pour saluer une nouvelle fois la nomination de M. Hans Grundberg en tant que nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

Nous l'assurons de notre plein appui et espérons que ses efforts contribueront à l'instauration d'une paix juste et durable fondée sur les critères convenus pour une solution politique au Yémen, tels que définis par l'Initiative

du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats du Dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

La guerre imposée à notre peuple a entraîné une catastrophe humanitaire, déchiré la société yéménite et provoqué des vagues massives de déplacements et de réfugiés, des situations d'oppression, des disparitions forcées et une misère sans précédent pour les décennies à venir. À maintes reprises, nous avons tendu la main au nom de la paix pour épargner à notre peuple fléaux et désastres. Nous n'avons reculé devant aucun effort pour soutenir et faciliter les initiatives de l'ONU, de l'ancien Envoyé spécial et de ses prédécesseurs pour sauver le pays, instaurer une paix durable et globale et mettre fin au coup d'État, à la guerre, aux souffrances du peuple yéménite et à la situation tragique du Yémen.

Nous avons accepté tout format respectant les principes fondamentaux du Yémen et de son régime républicain immortel, qui a rejeté le régime théocratique dynastique et sa pratique de la discrimination entre les différents groupes sociaux. Au cours des six dernières années, nous avons fait plusieurs compromis pour parvenir à la paix. Nous avons même accepté toutes les initiatives et propositions visant à mettre fin au coup d'État, en particulier l'initiative de l'ancien Envoyé spécial Martin Griffiths et celle proposée par le Royaume frère d'Arabie saoudite, qui se fonde sur un cessez-le-feu global.

Il s'agissait d'une des mesures humanitaires les plus importantes pour contribuer à résoudre l'ensemble des difficultés humanitaires et économiques, y compris la réouverture de l'aéroport de Sanaa, l'accès des produits pétroliers par le port de Hodeïda, conformément à l'Accord de Stockholm, et la reprise du processus politique.

Mais tous ces efforts ont malheureusement été contrecarrés par l'intransigeance totale des milices terroristes houthistes, soutenues par le régime iranien. Celles-ci ont même profité de la situation pour se mobiliser et monter en puissance. Elles ont attaqué plusieurs provinces et villes du Yémen, où elles sont allées jusqu'à perpétrer de nouveaux massacres de civils. La province de Mareb, berceau de l'histoire et de la civilisation, est victime depuis des mois des attaques militaires aveugles des milices houthistes, qui utilisent des missiles balistiques, des drones et des armes lourdes contre les quartiers résidentiels, au mépris total de la vie des civils et des personnes déplacées, qui sont plus de 2 millions à avoir fui les zones tombées sous leur contrôle.

Ces milices terroristes continuent de cibler les civils et les infrastructures civiles du Royaume d'Arabie saoudite. Elles déstabilisent également des régions, comme lors de la récente agression menée contre la province de Chaboua, qui est un symbole de fierté et de résilience et un modèle de stabilité et de développement au Yémen. Elles ont en outre lancé des attaques contre les provinces de Beïda, d'Abiyan et de Dalea. Il y a peu, elles ont aussi détruit le port civil de Mokha qui, après son ouverture, était le seul port de la côte ouest et de la province de Taëz, assiégée depuis six ans.

Les intentions des milices et leur positionnement vis-à-vis de la paix sont clairs. Elles ne se rendent pas compte que les armes et la violence ne sèmeront pas les graines de la paix, mais créeront au contraire un cercle vicieux de conflits et de guerres qui ne feront que grossir le cortège des victimes et multiplier les actes de vengeance. La communauté internationale doit jouer son rôle et mettre fin à cette arrogance et aux souffrances de notre peuple, en faisant réellement et énergiquement pression sur les dirigeants du coup d'État et leurs commanditaires pour que les résolutions du Conseil de sécurité soient appliquées, que le sang cesse de couler, que la destruction s'arrête, et que se mette en place un environnement propice à la fourniture d'une aide humanitaire à tous les Yéménites.

Qu'il me soit permis, du haut de cette tribune, de rendre hommage aux héros de nos forces militaires et de notre résistance pour leurs sacrifices, dans toutes les plaines, montagnes et vallées du Yémen, en particulier nos héros de Mareb et de Chaboua, qui défendent le pays et sa dignité.

Les crimes et les violations des droits de l'homme commis par les milices houthistes au Yémen dépassent l'entendement. Le samedi 18 septembre, elles ont procédé à l'exécution extrajudiciaire de neuf Yéménites, dont un mineur, d'une manière abjecte et odieuse, très semblable aux crimes perpétrés par Daech et Al-Qaida. Des centaines de Yéménites croupissent dans les prisons, dans l'attente d'une exécution certaine si le monde ne fait rien pour les sauver. Et ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg. Des milliers de responsables politiques, de militants et de journalistes sont eux aussi enfermés dans des prisons et des cachots clandestins.

Pour sa part, le Gouvernement yéménite souligne son attachement au droit international humanitaire et aux droits de ses citoyens, en particulier ceux des femmes. Nous rappelons notre respect de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, sur les femmes et

la paix et la sécurité. Nous avons pris plusieurs mesures et adopté un plan national sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous espérons le mettre en œuvre avec l'aide d'un certain nombre de partenaires internationaux.

Mon pays connaît des difficultés économiques et humanitaires depuis le coup d'État des milices houthistes contre la légitimité constitutionnelle. Avec la détérioration de l'économie nationale, la diminution des possibilités d'emploi et la dévaluation de notre monnaie, notre économie s'est contractée de plus de 50 % au cours des sept dernières années. La faiblesse du pouvoir d'achat des citoyens est désormais le principal moteur de la famine, qui menace des millions de Yéménites.

À cet égard, nous tenons à remercier nos sœurs, nos frères et nos amis, les organisations internationales et les donateurs de leur soutien, qui contribue à atténuer la tragédie humanitaire qu'endure le Yémen. Toutefois, les milices houthistes ne ratent pas une occasion de recourir à l'extorsion, au harcèlement et au siège. Leurs pratiques ont été très variées au fil des longues années de guerre et ont aggravé les défis et les obstacles économiques auxquels sont confrontés le Gouvernement et les institutions de l'État, tout en les empêchant d'accomplir leurs tâches, de fournir des services aux Yéménites et de mener à bien la normalisation dans les zones libérées.

Les milices houthistes imposent toujours davantage de taxes et de droits de douane, même dans les villes yéménites. Elles utilisent ensuite ces revenus pour faire tourner la machine de guerre, empêchant le Gouvernement de verser les salaires retenus dans les provinces qu'elles contrôlent depuis plus de cinq ans.

Dans de nombreux cas, par l'intermédiaire de leurs chefs, les milices tentent d'obtenir l'accès à des biens essentiels, tels que l'aide humanitaire et le gaz naturel produit localement dans la province de Mareb, qu'elles continuent d'attaquer. L'ensemble de leurs revenus, estimés à plus de 3,8 milliards de dollars par an, en plus des sommes importantes générées par les chefs de guerre affiliés aux milices grâce au contrôle du marché noir des produits pétroliers, est utilisé pour recruter des milliers d'enfants et les forcer à participer à la guerre, y compris en détournant les vivres donnés à leurs familles par l'aide internationale.

De plus, les efforts importants que le Gouvernement déploie actuellement pour limiter les conséquences économiques dévastatrices de la guerre restent insuffisants. Nous accueillons toujours volontiers le soutien humanitaire apporté par l'ONU et la communauté des donateurs. Toutefois, nous estimons

que la meilleure solution et la plus durable consiste à appuyer l'économie, la résilience et la création d'emplois au Yémen. Dans cette optique, nous appelons à nouveau la communauté internationale à prendre des mesures concrètes, dont voici les plus importants.

Premièrement, il faudrait accroître la pression sur les milices houthistes pour qu'elles déposent les fonds reçus à la Banque centrale afin de pouvoir payer régulièrement les salaires des fonctionnaires. Elles doivent également cesser d'imposer des prélèvements exorbitants sous divers prétextes, comme celui de soutenir l'effort de guerre. Elles doivent cesser de financer leurs différentes rencontres religieuses et de voler l'argent des salaires transférés à la succursale de la Banque centrale à Hodeïda, sous la supervision de l'ONU, dont le montant est supérieur à 60 milliards de rials yéménites.

Deuxièmement, il faut appuyer l'économie yéménite. La dévaluation de la monnaie nationale doit être enrayerée par l'adoption de toute une série de mesures. Il s'agit notamment de financer divers projets internationaux et de veiller à ce que les fonds destinés aux programmes de toutes les organisations et agences travaillant au Yémen transitent par la Banque centrale.

Troisièmement, les priorités et les besoins en matière de développement doivent être pris en compte dans toutes les activités d'aide humanitaire afin de favoriser un relèvement rapide en privilégiant les activités socioéconomiques et la réalisation des objectifs de développement durable.

Quatrièmement, nous avons de toute urgence besoin d'un ensemble de mesures d'appui financier pour le Yémen, et notamment d'un dépôt à la Banque centrale du Yémen, afin d'endiguer les répercussions économiques et la dévaluation de la monnaie au Yémen et d'éviter que le fardeau économique qui pèse sur les citoyens yéménites ne continue de s'alourdir.

M. Salovaara (Finlande), Vice-Président, assume la présidence.

Mon gouvernement est reconnaissant des initiatives internationales et du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, qui distribue aux pays des vaccins contre la maladie à coronavirus. Nous remercions tout particulièrement les pays amis qui ont fait don au Yémen d'environ un million de doses de vaccin. Toutefois, ce chiffre reste en deçà des attentes. Nous espérons que le nombre de doses fournies par les pays donateurs va augmenter afin de ne laisser personne de côté. Le monde ne sera pas à l'abri de cette

maladie tant que le vaccin ne sera pas accessible à tous les pays de manière équilibrée, en particulier aux pays les moins développés et à ceux victimes de conflits.

J'appelle la communauté internationale à s'employer de toute urgence et avec le sérieux qui s'impose à éviter la catastrophe que pourrait causer le pétrolier *FSO SAFER*, étant donné que les milices houthistes continuent d'en refuser l'accès aux équipes des Nations Unies afin qu'elles puissent y effectuer des travaux d'entretien et de réparation, malgré les deux séances que le Conseil de sécurité a tenues sur cette question.

Le Gouvernement yéménite s'efforce de fédérer tous les efforts nationaux. Le Royaume frère d'Arabie saoudite a consenti des efforts appréciables pour rassembler plusieurs initiatives, qui ont abouti à la signature de l'Accord de Riyad. Un Gouvernement technocratique comprenant la plupart des groupes politiques a été formé et s'est installé dans la capitale provisoire, Aden, pour entamer une nouvelle phase en vue de parvenir à la paix au Yémen et de répondre à tous les besoins de notre peuple.

Toutefois, le Gouvernement s'est heurté à des problèmes de sécurité et à des difficultés économiques qui ont considérablement entravé ses travaux. Je voudrais souligner depuis cette tribune l'importance de mettre en œuvre le volet sécuritaire et militaire de l'Accord de Riyad et de permettre à l'ensemble du Gouvernement de revenir à Aden, la capitale provisoire, afin de s'acquitter de ses tâches, dont la plus importante est de rétablir la paix au Yémen.

La République du Yémen souligne également la position qui a toujours été la sienne sur la question palestinienne et sur les droits du peuple palestinien, au premier rang desquels figure le droit de créer un État indépendant avec Al-Qods al-Charif pour capitale. Nous appelons la communauté internationale à continuer d'appuyer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, afin qu'il puisse fournir ses services aux réfugiés palestiniens. Nous condamnons fermement la politique d'implantation israélienne en cours dans les territoires palestiniens et les violations quotidiennes commises contre le peuple palestinien et les lieux saints musulmans et chrétiens.

Pour terminer, je souhaite plein succès à cette session de l'Assemblée générale. J'espère que l'ONU servira l'ensemble de l'humanité avec une plus grande efficacité et que ses résolutions permettront de relever

les grands défis auxquels elle est confrontée. Je souhaite également à tous les États Membres et à leur société progrès et prospérité, tout comme je souhaite à l'humanité entière bonheur et bien-être.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État des Émirats arabes unis, S. E. M. Khalifa Shaheen Almarar.

M. Almarar (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : À l'entame de mon propos, je tiens à féliciter S. E. M. Abdulla Shahid de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session. Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous continuerons d'avancer dans le règlement des problèmes internationaux urgents afin de construire un monde plus sûr et plus durable dans lequel nos peuples puissent envisager l'avenir avec espoir et confiance.

Pour les Émirats arabes unis, cette année est un moment national historique, puisque mon pays célèbre le cinquantième anniversaire de sa création avec l'annonce des « principes des 50 », qui définissent un plan d'action en faveur du développement socioéconomique pour les années à venir.

Cette année marque également un moment décisif pour la communauté internationale, alors que nous luttons tous pour surmonter la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), sécuriser les chaînes d'approvisionnement pour l'ensemble des populations et les aider à se remettre des conséquences médicales, économiques et sécuritaires de la pandémie.

Mon pays accueille également cette année l'Expo 2020, qui ouvrira ses portes dans quelques jours. Plus de 190 pays y participeront. Nous espérons que cette rencontre internationale contribuera à amorcer la prochaine phase de relèvement de la pandémie de COVID-19 et à appuyer les efforts internationaux visant à susciter espoir et optimisme. Cette exposition est une plateforme destinée à connecter les esprits, à élaborer des solutions innovantes face aux enjeux internationaux les plus urgents et à jeter les bases d'un avenir plus radieux et prospère.

Nous avons aujourd'hui besoin d'une direction éclairée pour promouvoir le multilatéralisme et définir une position internationale unifiée afin de relever les défis mondiaux communs. Une véritable volonté politique de surmonter ce moment difficile de notre histoire est également impérative. Cela exige de mettre de côté nos divergences et de renforcer les relations entre les États afin de se concentrer sur l'avenir et la sécurité de nos peuples,

tout en respectant les objectifs et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. À cet égard, nous félicitons de la vision du Secrétaire général tendant à renforcer le multilatéralisme d'une manière qui serve nos intérêts communs, telle qu'elle est exposée dans son rapport intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982).

En priorité, nous devons susciter une dynamique internationale afin de trouver des solutions pacifiques aux conflits et d'éviter les crises politiques avant qu'elles ne dégénèrent. Dans ce contexte, les Émirats arabes unis continueront à apporter leur appui de longue date aux efforts déployés par l'ONU et la communauté internationale pour que les processus politiques progressent réellement.

Nous pensons que la création d'un environnement qui favorise la paix et la stabilité, notamment dans notre région, passe par la mise en œuvre d'un cessez-le-feu global et durable, en particulier au Yémen, et par le maintien des cessez-le-feu en Libye et en Syrie, ainsi que par le départ de toutes les forces étrangères. Si nous voulons faire aboutir nos efforts pour mettre fin au cycle de conflits dans la région arabe, l'ingérence régionale intolérable dans les affaires arabes, en particulier en Syrie, au Yémen, en Libye et en Iraq, doit cesser. Cette ingérence illégale a entravé les processus politiques, exacerbé les crises humanitaires et porté atteinte à la stabilité de la région et du monde.

Les Émirats arabes unis s'appuient sur une position internationale claire de rejet de l'ingérence régionale dans les affaires arabes et aident les pays arabes à surmonter tous les obstacles à la paix et à la stabilité dans la région. Nous réaffirmons que veiller au plein respect de la souveraineté des pays arabes et parvenir à des solutions politiques globales sous les auspices de l'ONU reste le seul moyen de mettre fin aux crises dans la région arabe.

Dans ce contexte, nous pensons qu'il existe une occasion d'instaurer une paix durable au Yémen, ce qui ne sera possible que si l'on parvient à un règlement politique global incluant un cessez-le-feu afin de garantir la stabilité du peuple yéménite frère et des pays voisins. Il y a eu plusieurs initiatives sincères pour mettre fin à la guerre au Yémen, dont la plus récente a été proposée par le Royaume d'Arabie saoudite.

Pour que ces efforts soient couronnés de succès, toutes les parties doivent faire preuve d'engagement et de détermination. Cependant, les milices houthistes poursuivent leurs provocatrices et leur agression,

faisant obstacle au processus politique et aux efforts de l'ONU. Nous réitérons ici l'importance de s'engager à respecter l'Accord de Riyad et à le mettre en œuvre afin d'unifier le peuple yéménite.

Appuyer la stabilité dans la région arabe nécessite également de mettre fin à l'occupation de tous les territoires palestiniens et arabes, de créer un État palestinien indépendant le long des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et de parvenir à la solution des deux États, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU et à l'Initiative de paix arabe. Nous réitérons notre appel à mettre fin à la construction de colonies, au déplacement des Palestiniens et à toutes les autres pratiques illégales.

Un an après la signature des Accords d'Abraham, nous jugeons encourageant l'établissement de nouvelles relations dans la région, qui a amélioré les perspectives de paix et de réconciliation. Grâce à ces relations, nous cherchons à stimuler la croissance économique et à promouvoir la prospérité et la stabilité pour les peuples de la région, en particulier les jeunes générations, qui méritent d'envisager l'avenir avec optimisme et espoir.

Les conflits en cours dans la région, qui ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19, menacent de contribuer à un avenir dans lequel des groupes extrémistes et terroristes tels que le mouvement houthiste, Daech, Al-Qaida, les Frères musulmans et le Hezbollah continuent de recruter de nouvelles générations de jeunes pour alimenter la violence et la haine. En conséquence, nous poursuivons sans relâche nos efforts pour combattre ces fléaux partout où ils existent.

Nous devons continuer à faire fond sur les progrès réalisés dans la lutte contre Daech en Syrie et en Iraq en renforçant la coopération régionale et internationale et en affinant constamment nos méthodes, dans le respect du droit international. Dans ce contexte, nous soulignons la nécessité de protéger la sécurité des approvisionnements énergétiques, la liberté de navigation et les routes commerciales, tout en œuvrant à la désescalade. Le fait de prendre pour cible des infrastructures et installations vitales a des répercussions directes sur l'économie, la paix et la sécurité internationales.

De même, nous devons veiller à ce que le Moyen-Orient soit une région exempte d'armes de destruction massive. Cela devrait être l'objectif de tous les pays attachés à protéger l'ordre international. Parvenir à un accord commun avec l'Iran qui réponde à toutes les préoccupations régionales et internationales reste une

exigence fondamentale et devrait commencer par une désescalade pour parvenir à la paix et à la stabilité régionales et internationales.

Nous ne pouvons ignorer la poursuite par l'Iran de ses programmes nucléaire et de missiles balistiques, ni la politique d'ingérence qu'il mène dans la région. Par conséquent, tout accord futur avec l'Iran doit remédier aux lacunes du Plan d'action global commun et impliquer les pays de la région. C'est une demande légitime et juste de la part de pays qui veulent préserver leur sécurité et protéger leurs populations. Nous continuerons d'appeler l'Iran à respecter le droit international et le principe de bon voisinage et à régler ses différends par des moyens pacifiques.

Nous demandons une nouvelle fois à l'Iran de mettre fin à son occupation des trois îles des Émirats arabes unis que sont la Grande-Tounb, la Petite-Tounb et Abou Moussa. Mon pays ne cessera jamais de revendiquer sa souveraineté légitime sur ces îles occupées par l'Iran depuis 1971, en violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. Nous continuerons d'appeler l'Iran à accepter de régler ce différend de manière pacifique, que ce soit par des négociations directes ou par la saisine de la Cour internationale de Justice.

Les Émirats arabes unis insistent sur l'importance de promouvoir la désescalade et de régler les problèmes auxquels de nombreux pays sont confrontés dans le monde. À cet égard, nous soulignons l'impérieuse nécessité de renforcer la sécurité et la stabilité en Afghanistan afin de répondre aux aspirations de son peuple, en particulier les femmes et les jeunes, et de mettre fin à ses souffrances prolongées en échange de la paix et de la prospérité.

Alors que nous suivons l'évolution rapide de la situation en Afghanistan et en évaluons les répercussions politiques, sécuritaires et humanitaires, les Émirats arabes unis soulignent qu'il est important de garantir l'accès de l'aide humanitaire au peuple afghan afin de préserver sa dignité et de protéger ses droits. Dans la lignée des efforts que nous déployons pour promouvoir la tolérance et fournir une aide humanitaire à tous les peuples dans le besoin, sans discrimination, mon pays continue de soutenir l'action humanitaire internationale en Afghanistan et d'envoyer une aide médicale et alimentaire urgente, tout en facilitant les mesures prises pour évacuer en toute sécurité les Afghans et les ressortissants d'autres pays via les Émirats arabes unis.

Nous soulignons également qu'il importe de préserver la sécurité et la stabilité en Afrique. Nous insistons sur la nécessité d'une approche globale qui réponde à toutes les préoccupations en matière de sécurité, d'aide humanitaire et de développement sur l'ensemble du continent. L'Union africaine a entrepris des efforts vigoureux et exemplaires qui nécessitent un appui international supplémentaire, notamment pour lutter contre l'extrémisme et le terrorisme et promouvoir la médiation et le dialogue afin de régler les désaccords existants.

Nous devons renforcer notre coopération pour promouvoir la tolérance et construire des communautés coexistant pacifiquement, notamment en luttant contre les discours de haine. Nous avons célébré la Journée internationale de la fraternité humaine pour la première fois cette année et les Émirats arabes unis jugent encourageants les appels internationaux à promouvoir le dialogue interreligieux et interculturel. Nous réaffirmons également que l'instauration d'une paix durable nécessite la participation active des femmes et des jeunes, compte tenu de leur rôle crucial dans la prévention et le règlement des conflits et dans l'édification de sociétés prospères.

Dans le même ordre d'idées, les Émirats arabes unis sont désireux de dynamiser leur intervention humanitaire dans le cadre de leur politique étrangère et ont contribué, aux côtés de la communauté internationale, à atténuer la situation humanitaire désastreuse dans les zones touchées par des conflits et des catastrophes. Nous devons à titre prioritaire renforcer le multilatéralisme afin d'aider les populations à faire face à la pandémie de COVID-19, en commençant par la distribution équitable de vaccins et par une assistance humanitaire forte et en coopérant à la reconstruction d'une économie durable. Pour ce faire, il faudra mettre en place des institutions capables de relever les défis à venir et de renforcer l'action des organisations régionales et internationales, en particulier l'ONU, qui joue un rôle central dans l'édification de sociétés résilientes.

Il convient également de s'attacher particulièrement à préparer l'avenir et à investir dans les domaines propices à la sécurité, la paix et la prospérité des peuples. Les Émirats arabes unis poursuivront donc leur démarche de promotion du développement et de la prospérité grâce à une vision ambitieuse qui associe le développement économique à la technologie et à l'innovation.

Le lien évident entre les questions politiques et la croissance économique est primordial pour notre région tandis qu'elle se tourne vers l'avenir. Nous insistons sur l'importance d'accorder aux populations l'accès à la technologie de pointe. Bien qu'elle soit exploitée de manière négative par certains, la technologie de pointe est un outil indispensable pour parvenir à la paix et relever les défis urgents, tels que les changements climatiques. Mon pays continuera d'œuvrer avec ses partenaires au cours de la prochaine phase pour transformer les problèmes en possibilités et tirer pleinement parti de notre potentiel pour instaurer la paix.

Dans ce contexte, les changements climatiques restent un des problèmes les plus pressants, notamment en raison de leurs effets de plus en plus graves. Toutefois, nous sommes convaincus que, si nous intensifions notre action au niveau international, nous serons en mesure non seulement d'atténuer ces effets et de nous y adapter, mais aussi d'obtenir de nombreux avantages économiques pour les pays grâce aux investissements dans des mesures d'atténuation. Nous insistons donc sur la nécessité de définir une stratégie mondiale à la hauteur dans le cadre de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP) et de toutes les réunions pertinentes.

Dans le même temps, nous voyons dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques une occasion exceptionnelle de soutenir la croissance économique et de créer des possibilités d'emploi. Pour leur part, les Émirats arabes unis entendent œuvrer avec leurs partenaires pour trouver des solutions et explorer les possibilités de réduire les effets des changements climatiques, notamment en se proposant d'accueillir la vingt-huitième session de la COP. Nous saluons également les efforts inlassables déployés par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, située à Abou Dhabi, pour aider les pays à adopter les énergies renouvelables et fournir des solutions permettant de relever les défis des changements climatiques.

Pour terminer, je voudrais exprimer aux États Membres la gratitude des Émirats arabes unis pour leur élection en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2022-2023. Durant son mandat au Conseil, mon pays utilisera son expérience, son expertise et ses démarches éprouvées pour jeter des ponts propices à la coopération, afin de relever les défis les plus pressants, notamment l'extrémisme et le terrorisme, les crises régionales, les épidémies et les changements

climatiques, ainsi que pour aborder les questions concernant les femmes et les jeunes et renforcer leur rôle dans l'instauration de la paix et de la sécurité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne, S E. M. Fayssal Mekdad.

M. Mekdad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Avant toute chose, je félicite S. E. M. Abdulla Shahid pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session, et je lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses fonctions. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, M. António Guterres, pour les efforts qu'il déploie dans le cadre de son mandat afin de réaliser les aspirations des États Membres, conformément à la Charte des Nations Unies.

Ces deux dernières années, le monde a connu une situation sans précédent. Les hôpitaux ont atteint leur taux d'occupation maximal, des millions de vies ont été perdues, les économies se sont contractées, la pauvreté et la faim ont grimpé en flèche, les villes ont dû être confinées, des couvre-feux ont été imposés, les universités et les écoles ont fermé leurs portes et nous avons peur de nous approcher les uns des autres, tout cela a cause d'un virus invisible qui continue d'évoluer et de muter, menaçant de faire de nouvelles victimes dans le monde entier.

Cette période difficile a été éclairée d'une lueur d'espoir car des efforts extraordinaires ont été déployés et des percées importantes ont été réalisées par plusieurs pays, en termes de coopération médicale et de solidarité humaine. Cependant, elle a également montré un côté plus sombre, certains pays utilisant la pandémie pour régler des comptes politiques et accuser d'autres pays d'avoir créé le virus, tandis que d'autres, apparemment persuadés de vivre seuls sur une île isolée, ignorent égoïstement les besoins d'autres nations.

Pire encore, certains ont profité de la pandémie pour durcir leurs mesures économiques coercitives unilatérales contre les pays et les peuples qui ne suivent pas la même voie qu'eux, malgré les effets humanitaires catastrophiques de ces mesures. Les appels répétés de l'ONU et des organisations humanitaires demandant que ces mesures soient supprimées ou réduites sont restés lettre morte. Si la maladie à coronavirus (COVID-19) peut faire une victime en l'absence de prétendues sanctions, elle peut en faire beaucoup plus lorsque de telles sanctions sont en vigueur.

La Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme a déclaré :

« Les sanctions entraînent la souffrance et la mort dans des pays comme Cuba, l'Iran, le Soudan, la Syrie, le Venezuela et le Yémen ».

Comme l'a également indiqué un groupe d'experts indépendants des Nations Unies en matière de droits de la personne,

« les sanctions qui ont été imposées au nom de la défense des droits humains tuent en fait des personnes et les privent de leurs droits fondamentaux, y compris les droits à la santé, à l'alimentation et à la vie elle-même ».

Nous nous félicitons du thème de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale, à savoir « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies ». Néanmoins, je me demande si certains vont tenir compte de ce thème. Vont-ils vraiment renforcer durablement les capacités et respecter les droits des personnes ? Tireront-ils les leçons du passé ? Certains gouvernements abandonneront-ils leurs politiques inconsidérées qui ont mis en péril la sécurité et la stabilité dans le monde ? Ces questions appellent des réponses claires et fermes si l'on veut que le thème de ce débat général ne reste pas un simple slogan destiné à la consommation médiatique et politique, sans prise avec la réalité.

Les membres le savent bien, mon pays, la Syrie, a été l'un des plus touchés par le terrorisme et les crimes terroristes, qui ont été perpétrés avec le soutien militaire, financier, médiatique et logistique de pays connus pour parrainer le terrorisme. Je n'ai pas de mots pour décrire les souffrances que cette situation a causées à notre peuple. Des innocents ont été tués, des personnes qui vivaient auparavant en sécurité ont été déplacées, des infrastructures ont été détruites, les ressources du pays ont été pillées et le terrorisme a provoqué des crises humanitaires dans un pays qui était fier des réalisations de son peuple dans différents domaines, et où le taux de croissance était de plus de 9,5 % en 2010 avant le début de la guerre terroriste contre la Syrie.

Cependant, grâce aux sacrifices et aux actes héroïques de notre peuple et de notre armée, et avec l'appui précieux de nos alliés et amis, nos efforts

pour combattre et éliminer le terrorisme ont abouti à des résultats exceptionnels. L'histoire montrera que le peuple syrien non seulement s'est défendu, a défendu son pays et sa civilisation dans sa lutte contre le terrorisme, mais qu'il a également défendu l'humanité tout entière.

Ce noble combat se poursuivra jusqu'à ce que tous les territoires syriens soient libérés du fléau du terrorisme, que l'autorité de l'État soit rétablie et que la sécurité et la stabilité soient restaurées dans tout le pays. C'est notre devoir national et constitutionnel et un droit non négociable. Nous ne céderons pas, quelles que soient les agressions et les pressions extérieures, les mensonges et les accusations qui sont promus. Nous disons à ceux qui continuent de miser sur le terrorisme et d'investir dans cette entreprise que leur pari est perdant et destructeur. Ce terrorisme se retournera contre eux tôt ou tard. Des personnes innocentes finiront par en payer le prix, comme cela a été le cas dans différents pays du monde. Nous ne devons plus jamais laisser cela se reproduire.

À cet égard, il semble qu'un des intervenants à cette tribune il y a quelques jours soit encore complètement coupé de la réalité et nourrisse toujours l'illusion qu'il peut remonter le temps, que son argent peut couvrir ses échecs et ses crimes ou que les investissements qu'il continue de faire dans le terrorisme en Syrie peuvent permettre de réaliser les objectifs de ses maîtres.

La Syrie a participé sérieusement et dans un esprit constructif au processus d'Astana, dans l'espoir qu'il contribuerait à la lutte contre le terrorisme et à la sécurité et la stabilité du pays. Toutefois, le régime turc a montré à maintes reprises qu'il n'est pas prêt à respecter les résultats du processus d'Astana ou l'Accord de Sotchi concernant Edleb, dans le nord-ouest de la Syrie. Au contraire, il continue de soutenir et de protéger les groupes terroristes qui opèrent dans cette région, notamment le Front el-Nosra, qui a été désigné par le Conseil de sécurité comme une organisation terroriste. En conséquence, la région est devenue un incubateur pour les terroristes étrangers, comme le confirment les rapports des comités compétents du Conseil de sécurité.

En outre, le régime turc a perpétré – et continue de perpétrer – des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dans les territoires qu'il occupe en Syrie. Il a mené des politiques de « turquisation » et de déplacement forcé, tout en opprimant les populations de la région, qui rejettent cette occupation. Il a également infligé une peine collective à la population, en coupant délibérément et à plusieurs reprises l'approvisionnement en eau de

plus d'un million de Syriens à Hassaké et dans les zones résidentielles environnantes. Le régime turc a également réduit le niveau d'eau de l'Euphrate à moins de la moitié du niveau convenu entre les deux pays dans un accord de 1987, ce qui a entraîné de graves conséquences humanitaires, écologiques, sanitaires et agricoles.

Toutes ces violations et tous ces crimes exigent une action urgente et sérieuse de la part du Conseil de sécurité et du Secrétariat pour y mettre fin immédiatement.

Nous réaffirmons que toute présence étrangère sur le territoire syrien sans le consentement du Gouvernement syrien est illégale et constitue une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies, ainsi que de toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la Syrie, dans lesquelles celui-ci réaffirme son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Cette présence étrangère entrave les efforts de lutte contre le terrorisme et menace la stabilité et la sécurité régionales.

Par conséquent, les forces de la Turquie et des États-Unis, qui continuent à occuper les territoires syriens sous de faux prétextes et à piller les ressources naturelles appartenant au peuple syrien, doivent cesser ces activités immédiatement et sans aucune condition préalable. Tout comme la Syrie a éliminé le terrorisme de la plupart de ses territoires, nous nous emploierons à mettre fin à l'occupation avec la même résolution et détermination, en utilisant tous les moyens possibles dans le cadre du droit international. L'histoire montre que la Syrie l'emporte toujours en chassant les occupants, tôt ou tard.

Quant aux quelques personnes qui cherchent à mettre en œuvre des projets sécessionnistes dans le nord-est de la Syrie, nous les mettons en garde contre de telles illusions, qui ont été rejetées par le peuple syrien. Elles sont à mettre sur le même plan que ceux qui complotent contre l'intégrité territoriale de la Syrie et l'unité de son peuple et seront traitées en conséquence. Elles doivent abandonner leurs illusions, se réveiller et tirer les leçons des récents événements, à savoir que miser sur des forces d'occupation extérieures plutôt que sur leur propre peuple ne peut que conduire à l'échec et ne fera que leur apporter l'humiliation et nuire à leur pays et à leur peuple – si elles se considèrent encore comme faisant partie du peuple syrien.

Parallèlement à la lutte contre le terrorisme, le Gouvernement syrien a toujours été ouvert à tout effort politique authentique, sincère et impartial visant à nous

aider à surmonter cette crise infligée au peuple et à l'État syriens, malgré les obstacles placés sur notre chemin par les pays qui ne veulent absolument pas que la Syrie soit stable. Tout en restant attaché à ses principes nationaux, le Gouvernement syrien a participé aux pourparlers de Genève, aux consultations de Moscou et aux réunions organisées dans le cadre du processus d'Astana.

Nous avons également facilité la convocation de la Commission constitutionnelle en contribuant à la conclusion d'un accord sur sa composition et ses règles de fonctionnement. À cet égard, nous réaffirmons que ce processus doit être dirigé et contrôlé par les Syriens, sans aucune ingérence extérieure. La Constitution et toutes les questions connexes relèvent de la prérogative exclusive des Syriens et sont uniquement du ressort des Syriens. Nous tenons également à souligner que l'Envoyé spécial pour la Syrie doit se concentrer sur son rôle de facilitateur et rendre compte des travaux de la Commission de manière honnête, impartiale et objective.

Nous avons souligné à plusieurs reprises que les portes de la Syrie restent grandes ouvertes pour tous les réfugiés syriens qui veulent rentrer de leur plein gré et en toute sécurité dans leur pays. Toutes les institutions concernées en Syrie travaillent sans relâche à la réalisation de cet objectif en reconstruisant et en remettant en état les infrastructures et les services dans les zones qui ont été libérées des mains des terroristes, ou en mettant en place les procédures nécessaires pour faciliter le retour de ces personnes et répondre à leurs besoins fondamentaux.

À cette fin, un certain nombre de décrets ont été publiés en vue d'assurer le retour volontaire et en toute sécurité des personnes concernées. Malheureusement, alors que l'État syrien et ses alliés déploient en toute bonne foi des efforts pour régler la question humanitaire, d'autres continuent de profiter de la douleur et des souffrances des Syriens pour promouvoir un programme qui n'a rien à voir avec les objectifs humanitaires ou les intérêts des Syriens. À cet égard, nous soulignons la nécessité que l'action humanitaire entreprise en Syrie respecte la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du pays et soit approuvée par l'État syrien et coordonnée avec lui, conformément à la résolution 46/182. Nous insistons également sur la nécessité d'élargir le champ des activités humanitaires pour y intégrer l'aide au développement et des projets de relèvement rapide et de résilience, qui permettraient de fournir de l'eau, des installations sanitaires, des soins de santé, des services éducatifs et des logements.

Nous sommes prêts à faire ce qu'il faut pour garantir l'accès humanitaire aux bénéficiaires en Syrie. Le prétendu mécanisme d'aide transfrontalière doit être fermé à la suite d'incidents impliquant toutes sortes de corruption et d'inefficacité – je répète, des incidents impliquant toutes sortes de corruption et d'inefficacité – notamment le détournement de l'aide vers des groupes terroristes au lieu des personnes qui en ont réellement besoin.

La République arabe syrienne rappelle une fois de plus que l'emploi d'armes chimiques est condamné et totalement inacceptable en toutes circonstances, par qui que ce soit, en tout lieu et à tout moment. Telle est la position de la Syrie, et c'est la raison pour laquelle elle a volontairement adhéré à la Convention sur les armes chimiques et rempli toutes les obligations correspondantes en un temps record, en quelques jours seulement, sachant que certains pays ont toujours conservé de telles armes depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces pays savent de qui je parle et sont présents ici, dans cette même salle. La Syrie n'a cessé de coopérer avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) afin de clore ce dossier dans les meilleurs délais.

Malheureusement, certains pays ont cherché à politiser explicitement ce dossier. Ils continuent à lancer des accusations sans fondement contre la Syrie, sur la base d'informations fournies par des groupes terroristes et leurs partisans, ce qui ne devrait pas surprendre. Ils ont même mis en doute la coopération de la Syrie avec l'OIAC, usant également à leur avantage de rapports manquant de crédibilité et de professionnalisme. Ils obtiennent leurs informations sur Internet, et les États Membres savent qui publie ces informations sur Internet.

Ces pays ont également manipulé les dispositions de la Convention sur les armes chimiques (CIAC) pour créer des mécanismes illégaux et prendre une décision imposée par les pays occidentaux contre la Syrie lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des États parties à la CIAC. Cette décision constitue un danger précédent pour l'OIAC et une menace pour tous les États parties.

Depuis 1967, Israël continue d'occuper une partie du territoire syrien qui nous est chère – le plateau du Golan. Par conséquent, la République arabe syrienne reste fermement résolue à exercer son droit de récupérer intégralement le Golan syrien occupé, jusqu'à la ligne du 4 juin 1967. Toutes les décisions et mesures prises par Israël, Puissance occupante, pour modifier ses caractéristiques naturelles et démographiques ou

pour lui imposer les lois, le contrôle et l'administration israéliens sont nulles et non avenues et n'ont aucun effet juridique en vertu du droit international et des résolutions pertinentes des organes des Nations Unies, notamment la résolution 497 (1981).

Il n'est plus possible de nous accommoder de l'échec totalement inacceptable de l'ONU et de la communauté internationale à contraindre Israël à mettre en œuvre ces résolutions et à cesser ses violations graves et systématiques du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, en particulier sa politique de colonisation et son soutien au terrorisme. Israël doit cesser de pratiquer la persécution, la discrimination raciale et la détention arbitraire à l'encontre des citoyens syriens sous son occupation. Il pille les ressources naturelles du Golan et commet des actes d'agression et des violations répétées de la souveraineté de la Syrie. Israël doit répondre de ce comportement scélérat et ne doit pas jouir de l'impunité. Cela est important pour maintenir la sécurité et la stabilité régionales et pour faire respecter nos droits, la justice et le droit international.

Malgré ce que nous avons vécu en Syrie ces dernières années, la question palestinienne reste la préoccupation nationale centrale pour la Syrie, qui ne ménagera aucun effort pour soutenir le peuple palestinien frère dans sa lutte pour récupérer son territoire occupé et recouvrer tous ses droits légitimes, notamment le droit d'établir son État indépendant sur son territoire, avec Jérusalem pour capitale, le droit de devenir membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies et le droit des réfugiés palestiniens de retourner dans leur patrie, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU.

La Syrie demande également que soit mis fin aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité commis par Israël dans les territoires palestiniens occupés, en particulier les meurtres, les activités de colonisation, l'état de siège, les détentions arbitraires, les déplacements forcés et la discrimination raciale. La Syrie tient les pays qui soutiennent Israël pour responsables des implications et de la persistance de ces crimes.

Mon pays renouvelle son plein appui à la position de la République islamique d'Iran et sa solidarité avec celle-ci face aux mesures illégales et irresponsables prises par les États-Unis à son encontre, notamment en ce qui concerne leur retrait du Plan d'action global commun. À cet égard, la Syrie condamne également l'embargo économique imposé à Cuba depuis des décennies et la militarisation américaine de la situation dans la péninsule coréenne.

Mon pays exige également la fin de toutes les formes de terrorisme économique imposées par les États-Unis et leurs alliés occidentaux au Venezuela, à l'Iran, au Bélarus, au Nicaragua, à la République populaire démocratique de Corée et à mon pays, la Syrie, conformément au droit international et aux résolutions des organes de l'ONU. À cet égard, je dois également exprimer notre appui à l'approche adoptée par la Russie et la Chine pour faire respecter le droit international, maintenir la sécurité et la stabilité et promouvoir le développement dans le monde entier face aux tentatives hégémoniques et aux politiques d'ingérence extérieure de certains pays.

En conclusion, j'insiste sur la nécessité de promouvoir le dialogue et la compréhension entre nos États sur la base du respect mutuel, des intérêts communs, de l'égalité souveraine et du respect du droit international. Cela permettra de construire un monde nouveau, plus équilibré, plus démocratique et plus juste et contribuera à la réalisation des aspirations communes de nos peuples ainsi qu'au développement, à la prospérité et à la stabilité que nous recherchons tous. Cela doit se faire à l'abri des politiques de certains gouvernements qui se fondent sur l'ingérence militaire et politique, soutiennent le terrorisme et imposent des mesures coercitives unilatérales, en violation de toutes les valeurs auxquelles adhère l'humanité et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Certains pays doivent comprendre que nous vivons dans un monde unique et interconnecté et qu'aucun peuple ne peut servir ses intérêts et assurer sa sécurité au détriment des intérêts et de la sécurité d'autres pays.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Islande, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale pour le développement de la République d'Islande.

M. Valtýsson (Islande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Gudlaugur Thór Thórdarson, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale pour le développement de la République d'Islande.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale pour le développement de la République d'Islande.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe I et voir A/76/332/Add.11).

Le Président assume de nouveau la présidence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger de la République algérienne démocratique et populaire, S. E. M. Ramtane Lamamra.

M. Lamamra (Algérie) (*parle en arabe*) : Il me plaît, de prime abord, de présenter mes sincères félicitations à M. Abdulla Shahid pour son élection à la présidence de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale, et de lui souhaiter plein succès dans ses hautes fonctions. Je tiens aussi à rendre hommage à son prédécesseur, M. Volkan Bozkır, pour son excellente gestion des travaux de la précédente session et pour toutes les initiatives constructives adoptées sous sa louable présidence.

Je ne puis faillir non plus au devoir de réitérer mon appréciation sincère au Secrétaire général, M. António Guterres, et de le féliciter de nouveau pour la reconduction de son mandat et pour son leadership dans la préparation et la gestion des travaux du Secrétariat dans tous les domaines, en particulier la paix, la sécurité et le développement durable, ainsi que la protection et la promotion des droits de l'homme.

Cette session se tient au moment où notre monde fait face à de nombreux défis qui ont jeté leur ombre sur tous les aspects de la vie humaine. Il ne fait aucun doute que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), en raison de sa propagation rapide et de sa létalité, touchant des millions de personnes dans le monde entier et transcendant toutes les frontières géographiques sans distinction entre pays riches et pays pauvres, se trouve aujourd'hui en tête de ces défis existentiels.

Cette situation confirme plus que jamais la nécessité urgente de renforcer la coopération et la solidarité internationales et d'activer plus efficacement les mécanismes d'action multilatéraux pour faire face conjointement à cette pandémie et mettre en place les bases d'un nouvel ordre mondial post-COVID-19, répondant aux normes de justice et d'équité et permettant d'assurer une participation égale de tous les États Membres de l'ONU sans la moindre discrimination.

Le thème de cette session, « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience », traduit les éléments nécessaires pour promouvoir l'action multilatérale essentielle afin de surmonter cette étape de l'histoire de l'humanité.

Dans ce cadre, et en dépit des grands défis qu'elle nous a imposés, cette pandémie nous offre également une opportunité historique de réparer les erreurs du passé et de tirer les leçons pour avancer fermement dans la construction d'un avenir prospère pour toute l'humanité.

Pour ce faire, nous sommes appelés à œuvrer en vue de faire aboutir le processus de réforme globale du système des Nations Unies afin d'améliorer ses performances et de renforcer sa capacité d'assumer les mandats qui lui sont attribués en vertu de la Charte des Nations Unies, en mettant l'accent sur la revitalisation du rôle central de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité de manière à garantir plus de transparence et une représentation géographique équitable mettant fin à l'injustice historique que subit l'ensemble du continent africain.

Le contexte extraordinaire et dangereux que vit la communauté internationale aujourd'hui à l'aune de la pandémie de COVID-19 ne doit pas nous faire oublier les crises politiques et de sécurité, les foyers de tension, ainsi que les défis de développement, auxquels font face de nombreuses régions du monde, en particulier l'Afrique et le Moyen-Orient.

L'Algérie, pays pivot qui œuvre pour la paix et la coopération, suit avec beaucoup d'intérêt les récentes évolutions intervenues dans plusieurs pays frères. Nous réitérons notre position constante en faveur de la promotion de solutions pacifiques et politiques à ces conflits et crises, loin de toute forme d'ingérence étrangère, dont la validité et l'importance sont constamment confirmées sur le terrain.

Mon pays s'est engagé dans de nombreux efforts aux niveaux régional et international pour s'attaquer aux causes profondes de ces crises et conflits et retrouver la stabilité en défendant les valeurs du dialogue, de la négociation et de la réconciliation nationale. L'Algérie continuera à défendre les causes justes des peuples qui luttent pour le recouvrement de leurs droits fondamentaux et légitimes, y compris leur droit inaliénable à l'autodétermination, notamment en Palestine et au Sahara occidental.

Dans ce contexte, l'Algérie exprime sa profonde préoccupation face à l'absence de perspectives d'une solution juste et définitive de la question palestinienne, ainsi que face à la persistance des pratiques répressives de l'occupation israélienne contre le peuple palestinien frère et à son déni total du processus de paix et des résolutions des organes de l'ONU. L'Algérie renouvelle son appel à la communauté internationale, et plus

particulièrement au Conseil de sécurité, pour qu'ils assument leurs responsabilités historiques et légales et contraignent la Puissance occupante à mettre fin à son occupation de tous les territoires palestiniens et à permettre au peuple palestinien d'établir un État indépendant, avec Al-Qods al-Charif comme capitale.

L'Algérie réitère également son engagement en faveur de l'Initiative de paix arabe visant à consacrer la solution des deux États et à libérer tous les territoires arabes occupés, y compris le Golan syrien.

Avec la même détermination, l'Algérie réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et appelle l'ONU à assumer ses responsabilités juridiques envers le peuple sahraoui et à garantir ses droits inaliénables.

L'organisation d'un référendum libre et régulier pour permettre à ce vaillant peuple de déterminer son destin et de décider de son avenir politique ne peut demeurer à jamais l'otage de l'intransigeance d'un État occupant qui a failli à plusieurs reprises à ses obligations internationales, en particulier celles découlant clairement et explicitement du Plan de règlement élaboré par l'ONU en partenariat avec l'Organisation de l'unité africaine et de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Le droit et la légalité internationale se sont exprimés sur cette question à travers les résolutions du Conseil de sécurité, ainsi que l'avis juridique consultatif rendu par la Cour internationale de Justice il y a quatre décennies, pour témoigner de la vraie nature du conflit au Sahara occidental, en ce qu'il est une question de décolonisation qui ne peut trouver de solution qu'à travers l'application du principe de l'autodétermination.

L'Algérie, pays voisin et observateur du processus politique, œuvre, sur la base de ce principe, à être une source de paix, de sécurité et de stabilité pour son voisinage, considérant que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est inaliénable, non négociable et imprescriptible. Dans ce contexte, l'Algérie appuie la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de lancer des négociations directes entre le Royaume du Maroc et la République arabe sahraouie démocratique, étant donné que les deux pays sont membres de l'Union africaine et que de cette adhésion découlent des devoirs et des obligations vis-à-vis des principes et des objectifs de l'Union africaine.

Sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de par sa glorieuse histoire

de lutte, sa position et son appartenance à l'espace arabe, africain, islamique et méditerranéen, l'Algérie, fidèle aux objectifs et principes du Mouvement des pays non alignés, demeure attachée aux valeurs et principes établis de l'Organisation des Nations Unies et aspire, par tous ses efforts, à consacrer la logique du dialogue comme base de règlement des crises et des conflits. L'Algérie continue à s'opposer aux mesures unilatérales coercitives, qui sont imposées aux pays en développement comme moyen d'exercer une pression politique et économique, en dehors de la légalité internationale.

L'approche algérienne du règlement des différends et des conflits s'est matérialisée notamment en Libye, pays frère, où notre pays apporte son soutien au processus de dialogue national entre les frères libyens, sous les auspices de l'ONU. Par ailleurs, nous cherchons à redynamiser le mécanisme qui unit les pays voisins de la Libye, dont la dernière réunion ministérielle s'est tenue en Algérie, en vue de contribuer à la stabilité souhaitée dans ce pays grâce à la tenue d'élections générales, conformément à la feuille de route émanant du processus de dialogue politique libyen.

Nous agissons de la sorte pour préserver la sécurité et la sûreté en Libye et dans les pays voisins, qui sont directement touchés par tout ce qui se passe dans ce pays frère. L'Algérie est disposée à contribuer davantage et directement au dialogue et au règlement pacifique du conflit en Libye, pays frère. L'Algérie est prête à poursuivre ses efforts et son soutien aux frères libyens et à partager avec eux son expérience en matière de réconciliation nationale, conformément à l'engagement qui a été réaffirmé à de nombreuses reprises par le Président Tebboune.

S'agissant de la situation au Mali, l'Algérie demeure déterminée à poursuivre son rôle central à la tête du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, et se félicite des progrès enregistrés dans ce cadre en dépit des grands défis et difficultés engendrés par l'expansion géographique de la présence terroriste, qui menace la sécurité et la stabilité de ce pays frère et de ses voisins dans la région sahélo-saharienne.

L'Algérie renouvelle sa détermination à travailler de concert avec ses frères maliens pour concrétiser tous les objectifs et principes de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, et attend avec intérêt la tenue de l'élection présidentielle et la réalisation des objectifs de la période de transition. Nous réitérons à cet égard notre appel à la communauté

internationale pour qu'elle apporte son soutien aux Maliens et contribue au succès de ce processus, notamment en honorant ses engagements en matière de développement économique et social.

La situation dans ces deux pays a des répercussions négatives directes et réciproques sur la situation d'instabilité que connaît la région sahélo-saharienne en raison de l'aggravation de la menace terroriste dans cette région et des graves conséquences que cela entraîne. Face à cette situation, le Président Tebboune, en sa qualité de Coordonnateur de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, a récemment présenté une initiative à la présidence de l'Union africaine visant à redynamiser les moyens d'action communs pour renforcer la lutte de l'Union africaine contre le fléau du terrorisme.

Dans ce même esprit constructif, l'Algérie poursuit ses efforts visant à mettre fin aux différends et à promouvoir des partenariats stratégiques entre l'Union africaine et le monde arabe. Par ailleurs, nous soulignons qu'il faut préserver l'unité africaine et écarter tout facteur susceptible de la perturber ou d'y porter atteinte. Cette unité des rangs demeure la condition essentielle à la réalisation des divers objectifs stratégiques auxquels aspirent les pays et les peuples du continent africain à travers l'Agenda 2063.

Partant de cette conviction, l'Algérie a répondu favorablement à la demande de ses frères en Éthiopie, en Égypte et au Soudan en vue d'apporter une contribution visant à assurer un climat politique qui permettrait à ces pays frères de dépasser leurs divergences et de faire valoir l'esprit de coopération, de bon voisinage et d'intérêt commun. Ce faisant, l'Algérie contribue au succès de la médiation africaine.

Depuis l'adoption des objectifs de développement durable, l'Algérie a enregistré des progrès significatifs dans leur réalisation, puisqu'en 2019, elle s'est classée au premier rang, aux niveaux africain et arabe, pour ce qui est de l'indice de réalisation des objectifs de développement durable concernant la mise en œuvre des 17 objectifs.

En ce qui concerne les questions environnementales, l'Algérie demeure préoccupée par l'exacerbation des problèmes générés par les crises environnementales multiples, notamment le phénomène de désertification, qui touche mon pays depuis plusieurs décennies, l'aggravation continue des catastrophes climatiques telles que les inondations, les sécheresses et la rareté des précipitations et les conséquences économiques et

sociales négatives qui en résultent, ainsi que d'autres dommages causés par les catastrophes environnementales et les changements climatiques, en particulier le déclin alarmant de la biodiversité. En dépit de ses capacités limitées, l'Algérie n'a ménagé aucun effort pour relever les divers défis posés par ces phénomènes climatiques et naturels. Les questions environnementales sont devenues un élément important des politiques de l'État à différents niveaux et dans divers secteurs.

D'autre part, mon pays poursuit fermement le processus de consolidation de la construction démocratique de l'Algérie nouvelle, avec la consécration de l'état de droit et de la justice sociale, par l'amendement de la Constitution et la tenue d'élections législatives, et par la préparation d'élections locales importantes.

Le plan du Gouvernement, adopté il y a quelques jours, consacre le processus de changement démocratique entamé dans mon pays, à travers cinq axes principaux : le renforcement de l'état de droit et la consécration de la bonne gouvernance, la modernisation de la justice, la promotion des libertés, le dialogue, la consultation et l'établissement d'une société civile libre et responsable, ainsi que la liberté de réunion, de manifestation pacifique et de la presse, la lutte contre la corruption, la modernisation de l'administration et de la fonction publique. Toutes ces réformes politiques traduisent la volonté du peuple et de l'État algériens de renforcer les droits de l'homme, au sens large, sur l'ensemble du territoire.

Dans le domaine économique, le Gouvernement s'emploie à renforcer la relance économique, à moderniser le système bancaire et financier, à réformer le secteur public commercial et la gouvernance des institutions publiques, ainsi qu'à améliorer l'attractivité du climat d'investissement et le cadre de développement des entreprises et de l'entreprenariat

L'épreuve existentielle que la pandémie de COVID-19 a imposée à l'humanité a mis en évidence l'unicité de son destin tout en la mettant en demeure d'agir collectivement pour des lendemains meilleurs. L'humanité a donc la précieuse opportunité non pas de changer le passé mais de veiller à saisir la promesse d'un nouveau départ vers une nouvelle ère dans laquelle tous les êtres humains seront mis à l'abri de la peur et du besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, du commerce international et des affaires de la Communauté des Caraïbes de la Grenade, à S. E. M. Oliver Joseph.

M. Joseph (Grenade) (*parle en anglais*) : C'est un honneur de m'adresser à vous, Monsieur le Président, et à cette instance en ma qualité de Ministre des affaires étrangères, du commerce international et des affaires de la Communauté des Caraïbes de la Grenade. Je vous adresse, Monsieur le Président, mes félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session. Nous vous réaffirmons notre confiance, ainsi qu'à votre équipe, pour la conduite de la présente session et nous vous offrons notre soutien pour les travaux à venir cette année, sous le thème « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies ».

Je m'associe à mes estimés collègues pour féliciter et remercier le Président sortant de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, S. E. M. Volkan Bozkır, pour sa gestion compétente de l'Assemblée générale au cours de l'année écoulée.

Je saisis cette occasion pour féliciter le Secrétaire général António Guterres de la reconduction de son mandat pour servir et diriger l'Organisation pendant cinq années supplémentaires. Je salue ses efforts inlassables et sa détermination à relever les défis mondiaux toujours plus nombreux, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la crise des changements climatiques, tandis que nous recherchons collectivement des solutions durables.

Le thème choisi pour la session de cette année n'aurait pas pu être plus approprié, puisque nous continuons de lutter contre la COVID-19, les décès qu'elle provoque, son incidence négative sur nos économies, ses répercussions sur le plan social et l'accès inéquitable aux vaccins, en particulier pour les petits États insulaires en développement comme la Grenade ; autant de facteurs qui compromettent la stabilité et la survie de nos peuples.

En effet, la COVID-19 fait d'immenses dégâts dans les économies du monde entier, et ceux-ci ont une intensité particulière et des effets de long terme sur les petites économies comme la mienne. Avant le premier cas de COVID-19 sur l'île en mars 2020, l'économie grenadienne était sur une trajectoire ascendante depuis 2013, avec un taux de croissance moyen de 4,5 % par an. Cette croissance était principalement tirée par de solides activités dans les secteurs de la construction, du tourisme et de l'enseignement privé.

Cette tendance à la hausse de la production a été interrompue par la pandémie, les premières estimations montrant que l'économie s'était contractée de 13,7 % en 2020. Des baisses importantes ont été enregistrées dans plusieurs secteurs, notamment le tourisme et le transport aérien. Le chômage est passé de 15,1 %, son niveau le plus bas, au quatrième trimestre de 2019 à 28,4 % au deuxième trimestre de 2020 ; une des conséquences directes de la pandémie a été la perte de 14 000 emplois. Les répercussions socioéconomiques de la pandémie ont été particulièrement graves pour les groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les personnes non qualifiées, qui sont sur-représentés dans le secteur du tourisme et dans l'économie parallèle et qui ont été les plus durement touchés par la pandémie.

Seize mois après que le premier cas de COVID-19 a été signalé sur l'île, l'économie locale continue d'en ressentir les effets persistants. Au cours des six premiers mois de l'année, l'activité économique était inférieure aux niveaux d'avant la COVID-19, mais légèrement supérieure par rapport à la même période en 2020. Les données pour le premier trimestre de 2021 montrent des périodes de déclin dans la plupart des secteurs, y compris l'hôtellerie et le transport aérien. Cependant, il existe des indications d'une amélioration de l'activité économique par rapport à 2020, comme en témoignent les données du deuxième trimestre disponibles pour la plupart des secteurs.

Les arrivées de visiteurs ont également augmenté au cours du deuxième trimestre de 2021 par rapport à la même période en 2020. Cette tendance devrait se poursuivre au second semestre, car les déploiements de la vaccination se multiplient et les voyages transfrontaliers augmentent au niveau mondial. L'amélioration de la mise en œuvre du programme d'investissement du secteur public devrait davantage stimuler l'économie et accroître la confiance des investisseurs.

Après le pic du deuxième trimestre de 2020, le taux de chômage est tombé à 18,5 % au quatrième trimestre, mais a légèrement augmenté au premier trimestre de 2021 pour atteindre 19,5 %, ce qui est la donnée disponible la plus récente.

Aux niveaux mondial et local, le rythme de la reprise est plus lent que prévu. Les inégalités en matière d'accès aux vaccins, les taux de vaccination plus faibles que prévu, l'hésitation à se faire vacciner, l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19, les deuxième et troisième vagues de la pandémie observées dans plusieurs pays, la perturbation des échanges commerciaux et la

hausse des prix des matières premières et des coûts du fret sont autant de facteurs qui entravent la reprise économique mondiale, et par conséquent locale.

Néanmoins, le Gouvernement grenadien continue de mettre en œuvre des politiques et des mesures pour protéger les vies et préserver les moyens de subsistance pendant cette période d'incertitude extrême. Les priorités du budget de 2022 se basent sur les politiques stratégiques du Gouvernement pour le relèvement, la transformation et la résilience, qui sont exposées dans son plan d'action à moyen terme pour la période 2022-2024. Les différentes mesures prévues au titre de ce plan d'action pluriannuel constituent les axes de la mise en œuvre du plan national de développement durable 2020-2035. Le plan d'action à moyen terme 2022-2024 définit les mesures stratégiques à mettre en œuvre, les entités responsables, les indicateurs de performance et leur lien avec les objectifs de développement durable pertinents, en ce qui concerne chaque objectif et résultat national au titre du plan national de développement durable.

Il est impératif que nous continuions à appeler l'attention sur le reclassement de notre statut par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a entraîné la marginalisation du plafond de l'aide au développement allouée à la région. Cela est clairement problématique. Nous demandons à nouveau aux organisations, y compris celles qui sont sous l'égide des Nations Unies, de nous soutenir et de plaider en faveur de l'annulation de ces décisions injustes. Nous réaffirmons que les données économiques telles que le produit intérieur brut par habitant ne reflètent pas la véritable nature de la vulnérabilité des États des Caraïbes. Nous réitérons donc notre appel à la création d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel qui tienne compte de ces vulnérabilités de manière adéquate. Nous demandons instamment que ce processus soit achevé au plus tard à la fin de 2022.

Étant donné que nous sommes un petit pays exposé aux catastrophes naturelles et aux effets des changements climatiques, nous continuons de faire campagne auprès des institutions financières internationales pour pouvoir relever efficacement les défis de développement posés par la pandémie et avoir de nouveau accès à des financements à des conditions favorables.

Nous saisissons cette occasion pour remercier tous les États, notamment Cuba, le Mexique, l'Argentine, la République populaire de Chine, les États-Unis

d'Amérique et le Royaume-Uni, qui continuent de fournir une assistance médicale directe à la Grenade pour l'aider à faire face à la pandémie.

Les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dont la Grenade, ont réaffirmé leur engagement à lutter contre le phénomène des changements climatiques. Nous demandons qu'on continue de nous apporter l'appui et l'assistance nécessaires, non seulement en ce qui concerne l'atténuation, mais aussi en matière de renforcement des capacités en ressources humaines, qui devraient être complétés par une croissance et une transformation durables. Il ne fait aucun doute que l'augmentation des ressources et des infrastructures résilientes contribuera à la réduction des risques et à la résilience.

Comme de nombreux petits États insulaires en développement, la Grenade est confrontée à de graves risques dans le secteur de l'agriculture, qui non seulement portent atteinte à notre sécurité alimentaire mais ont également des effets négatifs sur nos principales cultures d'exportation, les cultures fruitières, la sylviculture, l'élevage et la pêche. Pour contrer ces effets et les menaces croissantes, la Grenade compte adopter sans plus tarder des approches d'une agriculture intelligente face au climat, qui figurent parmi nos stratégies d'adaptation aux changements climatiques, en vue de réduire leurs conséquences. Il est donc urgent que nous puissions accéder à des ressources supplémentaires pour garantir la survie de notre secteur agricole grâce à des pratiques intelligentes face au climat.

Nous devons non seulement lutter contre les changements climatiques, mais également assurer la conservation et l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines. C'est l'une des priorités des politiques publiques de la Grenade. Notre gouvernement a adopté un ambitieux programme de « croissance bleue » afin d'utiliser durablement notre vaste territoire maritime, qui représente plus de 70 fois la taille de notre espace terrestre, et ses innombrables ressources, qui apportent une contribution importante à notre produit intérieur brut.

La Grenade attend avec beaucoup d'espoir la Conférence sur les océans qui se tiendra en 2022 et la promotion d'une action mondiale en ce qui concerne les océans, attendue depuis longtemps, par le biais de solutions innovantes fondées sur la science en vue de parvenir au développement durable, alors que nous entamons la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.

Nous ne pouvons pas débattre des changements climatiques sans parler de la santé. Dans le sillage de la pandémie de COVID-19, la Grenade appelle à la création d'un environnement propice à la promotion et à l'adoption de l'approche « Une seule santé » au niveau mondial, une approche qui reconnaît le lien entre le bien-être, la prospérité et un environnement sain. Alors que nous cherchons à prévenir, détecter et combattre les futures pandémies, les maladies non transmissibles, y compris les problèmes de santé mentale, doivent également être examinées. Notre santé planétaire et les changements climatiques exigent une politique intégrée et, entre autres choses, la coopération, le leadership, la gouvernance et la volonté politique, ainsi que le partage des ressources et des compétences pour trouver des solutions meilleures et plus urgentes.

Je voudrais déclarer de manière catégorique que la Grenade, en tant que membre de la Communauté des Caraïbes, condamne fermement le racisme, l'intolérance et la discrimination sous toutes leurs formes, ainsi que les actes et les crimes associés au racisme et à la discrimination. La Grenade se félicite de l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée générale, le 2 août, de la résolution 75/314, intitulée « Création de l'Instance permanente des personnes d'ascendance africaine », une mesure d'une importance capitale prise à l'occasion de l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans l'ensemble de la CARICOM, il y a près de 200 ans.

Même si les questions contemporaines exigent notre attention, la Grenade et la Communauté des Caraïbes n'oublient pas l'histoire et les conséquences de l'esclavage. De notre point de vue, nous ne comprenons que trop bien les difficultés qui se posent lorsqu'il s'agit de transformer les engagements politiques mondiaux en une réalité concrète. Nous demandons donc à la communauté internationale d'accorder plus d'attention à cette question. La communauté internationale ne peut pas examiner la question du développement durable sans tenir compte de ses liens avec les droits de l'homme.

C'est avec une immense fierté que j'attire également l'attention sur le succès historique du premier sommet Afrique-CARICOM, gracieusement accueilli par le Président de la République du Kenya, le 7 septembre 2021. En outre, avec l'établissement d'une mission de la CARICOM au Kenya, nous espérons sincèrement que les régions des Caraïbes et de l'Afrique continueront à construire et à approfondir leurs liens d'amitié et de coopération.

Chaque année, la Grenade rappelle le caractère contre-productif de l'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba et les difficultés socioéconomiques inhumaines qu'il impose au peuple de la République de Cuba, un pays qui a apporté une assistance humanitaire considérable dans le monde entier, y compris pendant pandémie de COVID-19, mais qui n'est pas néanmoins autorisé à participer à l'économie mondiale. Nous remercions une nouvelle fois Cuba, un pays frère insulaire, pour sa solidarité, ainsi que sa contribution et son soutien inestimables à la Grenade, à notre région et au monde entier dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 et pour son appui dans de nombreux autres domaines.

La Grenade vote chaque année avec la majorité écrasante des membres pour les résolutions de l'Assemblée générale qui appellent à la levée de l'embargo imposé au Gouvernement et au peuple cubains. Cette année encore, nous lançons un appel clair pour la levée complète de cet embargo et pour le respect des droits du peuple cubain. Nous appelons également à la réadmission de Cuba, sans conditions, dans la communauté économique, commerciale et financière des nations.

Par ailleurs, la Grenade appelle à une réaction mondiale plus forte en faveur du relèvement d'Haïti et à des mesures plus vigoureuses en ce qui concerne les autres crises humanitaires et de sécurité dans le monde.

En guise de conclusion, la Grenade renouvelle son soutien indéfectible à la quête de paix et de sécurité internationales et estime que le droit et la sécurité sont fondamentaux pour faciliter le règlement pacifique des différends, élément indispensable à l'instauration et au maintien de la paix et de la sécurité internationales. La Grenade réitère son appel à ce que les Membres de l'ONU réfléchissent à ses principes directeurs, tels qu'ils sont énoncés dans la Charte.

C'est dans ce contexte que nous, communauté des nations, travaillant en synergie dans notre poursuite inlassable des objectifs de l'Organisation, pouvons faire vivre l'espoir d'instaurer une société plus juste et plus inclusive, de reconstruire des sociétés durables qui répondent de manière adéquate aux besoins de la Terre, notre maison commune, de redynamiser et revitaliser notre organisation qu'est l'ONU, et de faire en sorte que, en étant solidaires, dans le respect mutuel, nous ferons preuve de résilience et nous relèverons les défis de notre époque.

L'heure est venue de transformer l'espoir en actions concrètes, dans l'intérêt de tous nos peuples.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Érythrée qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères de l'État d'Érythrée.

M^{me} Tesfamariam (Érythrée) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Osman Saleh Mohammed, Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères de l'État d'Érythrée.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe II et voir A/76/332/Add.11).

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Royaume de Bahreïn, S. E. M. Abdullatif bin Rashid Alzayani.

M. Alzayani (Bahreïn) (*parle en arabe*) : Il nous est agréable de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session. Nous vous souhaitons plein succès dans la conduite de ses travaux. Nous remercions également le Président sortant, S. E. M. Volkan Bozkır, de ses efforts et de la manière efficace et efficiente dont il a dirigé les travaux de la session précédente.

Cette année marque le cinquantième anniversaire de l'adhésion du Royaume de Bahreïn à l'Organisation des Nations Unies. Nos dirigeants, notre gouvernement et notre peuple sont fiers de tout ce que nous avons accompli dans le cadre de notre coopération et de notre partenariat avec cette organisation internationale en vue de réaliser ses buts et objectifs au service de l'humanité tout entière. Nous exprimons également l'appréciation du Royaume de Bahreïn pour notre étroite coopération avec l'ONU. Nous soulignons notre détermination à continuer de contribuer à ses activités et à appuyer ses efforts et ses programmes au profit des pays du monde, tout en protégeant les droits de leurs populations à la sécurité, à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans cette salle et voyons les premiers signes de notre reprise après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), après la session virtuelle de l'année dernière, qui a prouvé que la coopération internationale et le partenariat mondial étaient essentiels pour faire face aux risques liés à la pandémie. Ils sont également indispensables pour affronter les effets de la pandémie sur la sécurité

humaine et la santé publique. Le Royaume de Bahreïn, sous la direction et la conduite avisées de S. M. le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, était bien préparé à faire face aux répercussions de la pandémie. Nous avons fait tout notre possible pour protéger citoyens et résidents, sans distinction, et pour fournir à tous les soins de santé nécessaires, sans discrimination.

Les efforts nationaux déployés par S. A. R. le Prince Salman bin Hamad Al Khalifa, Prince héritier et Premier Ministre, ont été déterminants dans la rapidité de la riposte et l'élaboration de stratégies et de plans préventifs pour faire face à tous les scénarios. Avant l'annonce du premier cas d'infection dans le Royaume en février 2020, toutes les mesures ont été prises pour protéger la société des risques posés par la pandémie.

Le Royaume de Bahreïn a également mis en œuvre une stratégie de traçage, de dépistage et de traitement ainsi que pour réduire au minimum les contacts physiques afin de limiter la propagation du virus dans la société, le tout sous la supervision du groupe de travail médical national chargé de la lutte contre le coronavirus, mis sur pied pour préparer des plans et des protocoles visant à combattre la propagation du virus. Une stratégie médiatique intégrée a également été élaborée pour optimiser la mobilisation des médias afin d'être en mesure de répondre à tous les scénarios possibles de manière préventive et instantanée. Le système de feux de signalisation du niveau d'alerte COVID-19, un mécanisme avancé doté de critères clairs comprenant quatre niveaux, a été adopté. En fonction de ces niveaux, les différents secteurs du Royaume de Bahreïn restent opérationnels ou fermés, tout en maintenant la liberté de mouvement et en gardant ouvertes toutes les entrées aériennes, terrestres et maritimes pendant que nous nous employons à combattre la pandémie.

Le Royaume de Bahreïn a fourni gratuitement plus de 2,5 millions de doses du vaccin contre la COVID-19 à ses citoyens et résidents. À la fin août, sa campagne nationale de vaccination avait permis de vacciner 74,8 % de la population totale, et 93 % de la population est éligible pour recevoir le vaccin. Bahreïn a également réalisé plus de 6 millions de tests de réaction en chaîne par polymérase, un nombre par habitant parmi les plus élevés au monde. En outre, le Royaume de Bahreïn a été l'une des premières nations à mettre en œuvre plusieurs protocoles de traitement contre la maladie.

Notre pays a adopté une série de mesures pour protéger la santé des citoyens et résidents, et préserver l'économie et les moyens de subsistance de la

population. Nous avons lancé un programme de relance financière et économique de plus de 4,5 milliards de dinars, soit environ 12 milliards de dollars, ou un tiers du produit intérieur brut du Royaume de Bahreïn. L'objectif de cette démarche était d'appuyer les secteurs économiques touchés par la pandémie, le secteur privé et les citoyens, d'assurer le paiement des salaires et de protéger les emplois.

Le Royaume a également renforcé sa coopération et sa coordination avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour faire face aux répercussions de la pandémie. En outre, nous sommes fiers que l'OMS ait désigné Manama comme la première « ville-santé » de la région du Moyen-Orient.

Le Royaume de Bahreïn insiste sur le rôle central de l'ONU pour traiter des questions internationales vitales et renforcer les fondements de la paix et de la sécurité internationales pour le bien de l'humanité. Nous soulignons également l'engagement du Royaume à respecter toutes les conventions et lois internationales et à œuvrer pour atteindre les buts et objectifs des Nations Unies. Mon pays entreprend de renforcer sa coopération et son partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme afin de promouvoir et protéger les droits de la personne dans le Royaume. Nous appuyons pleinement les efforts déployés dans ce domaine.

Le Ministère des affaires étrangères a récemment signé avec le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies pour le Royaume de Bahreïn une déclaration d'intention portant sur les préparatifs du plan national en matière de droits humains, qui, nous l'espérons, servira de cadre global aux initiatives, projets et objectifs que mon gouvernement entend mettre en œuvre dans le domaine de la protection de ces droits.

Mon pays est soucieux de promouvoir et protéger les droits de la personne, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme. À cette fin, nous nous sommes efforcés de promouvoir les femmes de Bahreïn, d'intégrer leurs besoins dans le processus de développement et de garantir la mise en œuvre des principes d'égalité des chances et d'égalité en général, y compris l'égalité en matière de traitements et de salaires, afin de parvenir à un partenariat fondé sur l'égalité pour construire une société compétitive et viable.

Par ailleurs, pour la quatrième année consécutive, le Royaume de Bahreïn est classé au niveau 1 dans le rapport annuel du Département d'État américain sur la traite des personnes. Le Gouvernement de mon pays

a également adopté une loi sur les peines de substitution qui franchit une étape qualitative en matière de réforme et de réhabilitation puisqu'elle est compatible avec les politiques modernes de justice pénale en matière de protection et de promotion des droits humains.

Le Gouvernement bahreïnien s'emploie à faire en sorte que son plan d'action et sa vision économique soient conformes aux objectifs de développement durable et aux principaux piliers, politiques et initiatives qui considèrent que fournir des bienfaits aux êtres humains est l'objectif principal et le but fondamental du développement.

Nous nous concentrons sur trois priorités : renforcer les piliers fondamentaux de l'État et de la société, assurer la viabilité financière et le développement économique, et garantir un environnement propice au développement durable. Le Ministère des affaires étrangères et le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies pour le Royaume de Bahreïn ont signé un accord-cadre de coopération stratégique et de développement durable afin de resserrer la coopération grandissante entre Bahreïn et les Nations Unies dans divers domaines et à différents niveaux.

Le Royaume de Bahreïn partage l'intérêt de la communauté internationale pour les changements climatiques et ses effets sur la vie humaine, ainsi que pour les efforts déployés en vue d'en atténuer les incidences sur l'environnement. Nous attendons donc avec intérêt la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le Gouvernement de mon pays a également élaboré un plan intégré pour accroître la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique du Royaume, dans le cadre de notre stratégie de développement durable, réduire les émissions de gaz carbonique, et rallier les efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques, conformément aux directives de S. M. le Roi visant à améliorer la situation environnementale et climatique du pays. À cet égard, nous réaffirmons l'appui du Royaume de Bahreïn aux initiatives pionnières de l'Arabie saoudite, « Saudi Green » et « Green Middle East ».

La région du Moyen-Orient reste marquée par l'instabilité et l'insécurité. Les populations de plusieurs pays de la région vivent dans des conditions difficiles du fait de guerres, de crises et de conflits meurtriers qui ont fait des millions de réfugiés et de déplacés et ont provoqué la destruction de villes, de villages et

d'infrastructures. Ces populations vivent une douloureuse tragédie de souffrances quotidiennes qui éloigne les possibilités de paix, de sécurité et de stabilité. Le Royaume de Bahreïn appelle la communauté internationale à concentrer ses efforts sur l'instauration de la sécurité, de la stabilité, de la paix et de la prospérité au Moyen-Orient en adhérant aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, notamment la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays, l'attachement aux relations de bon voisinage, le respect mutuel et le règlement pacifique des différends, ainsi que le renforcement de la coopération internationale.

Mon pays est déterminé à préserver l'unité du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, compte tenu de son rôle important dans le maintien de la sécurité et de la stabilité de la région. Nous soulignons donc l'importance des engagements énoncés dans la Déclaration d'Oula, issue du sommet tenu dans le Royaume frère d'Arabie saoudite en début d'année. Ces engagements favoriseront l'interdépendance et la coordination et conduiront à une coopération et une intégration accrues entre les États membres.

Bahreïn a choisi la voie de la paix comme approche et option stratégique pour instaurer une paix durable et globale dans la région, consolider une culture de tolérance et de coexistence pacifique dans l'intérêt des peuples de la région et du monde, et combattre l'extrémisme, l'intolérance et la haine. La signature, par le Royaume de Bahreïn, de la Déclaration de paix, de coopération et de relations diplomatiques et amicales constructives avec l'État d'Israël s'inscrit dans la vision de S. M. le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa de promouvoir le principe de coexistence pacifique et de consolider une culture de paix, d'amour, de fraternité, de dialogue, de coopération et de respect mutuel, autant de nobles objectifs consacrés par toutes les religions monothéistes et inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Dans ce contexte, mon pays insiste sur la nécessité de parvenir à une paix juste et durable au Moyen-Orient. Adhérant aux principes arabes fondamentaux, en premier lieu la préservation des droits du peuple palestinien frère de vivre dans un pays sûr, stable et prospère, nous appelons la communauté internationale à œuvrer pour un règlement juste et global de la question palestinienne, qui réponde aux aspirations du peuple palestinien frère à établir un État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément à la solution des deux États, ainsi qu'aux résolutions de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Nous appuyons également l'initiative du Royaume frère d'Arabie saoudite visant à instaurer un cessez-le-feu au Yémen afin de parvenir à une solution politique à la crise yéménite, conformément à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, aux résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015), pour mettre fin aux souffrances du peuple yéménite frère.

Mon pays condamne le fait que les houthistes continuent de prendre de manière systématique et délibérée pour cible des civils et des installations civiles du Royaume d'Arabie saoudite, au moyen de missiles balistiques et de drones piégés, en violation flagrante du droit international humanitaire.

Le Royaume de Bahreïn appelle à un règlement urgent de la question du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne et souligne l'importance de parvenir à un accord équitable et contraignant sur le problème du remplissage et de l'exploitation du barrage d'une manière qui préserve les droits d'usage de l'eau de la République arabe d'Égypte et de la République du Soudan et qui contribue à maintenir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Est.

Nous appelons à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'État libyen, ainsi qu'à appuyer les efforts de l'autorité exécutive intérimaire, à cesser toute ingérence dans les affaires intérieures de la Libye, à retirer les forces étrangères et les mercenaires des territoires libyens et à organiser des élections qui reflètent la volonté du peuple libyen frère.

Nous redisons également notre soutien aux droits légitimes du Royaume frère du Maroc sur ses provinces du sud, conformément à l'initiative d'autonomie, et appuyons ses efforts pour trouver une solution politique à la question du Sahara dans le cadre de sa souveraineté et de ses initiatives de développement dans cette région.

Le Royaume de Bahreïn, sur instruction de S. M. le Roi et conformément à son attachement au principe de la solidarité humaine, a pris l'initiative de contribuer aux efforts d'évacuation des citoyens américains et des ressortissants afghans en Afghanistan et d'envoyer une importante aide humanitaire et des secours pour soulager les souffrances du peuple afghan frère.

Mon pays réaffirme son soutien au peuple afghan et aux choix qu'il fait librement, sans aucune ingérence étrangère dans ses affaires. Nous soulignons également

la nécessité de parvenir à une solution politique pacifique entre toutes les parties et composantes de la société afghane afin d'instaurer la paix et la sécurité en Afghanistan et de répondre aux aspirations de ce peuple musulman frère à une vie libre, digne, stable et prospère.

Le Royaume de Bahreïn appelle à la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive dans la région du Moyen-Orient. Nous réaffirmons notre appui aux efforts internationaux visant à empêcher l'Iran d'acquérir la capacité de mettre au point une arme nucléaire. Nous soulignons que l'Iran doit coopérer pleinement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique afin d'assurer le maintien de la sécurité et de la stabilité régionales et internationales.

Le Royaume du Bahreïn, en coopération avec ses alliés et les pays amis, a déployé des efforts continus pour identifier les sources de financement du terrorisme et de blanchiment d'argent. Nous avons été en mesure d'obtenir des résultats remarquables à cet égard et avons été classés premier pays du monde arabe dans l'indice de Bâle sur la lutte contre le blanchiment d'argent.

Dans ce contexte, nous renouvelons l'engagement du Royaume de Bahreïn à poursuivre ses efforts dans le cadre de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant et toutes les autres organisations terroristes extrémistes et à tarir leurs sources de financement. Nous insistons sur l'importance du partenariat et de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et l'idéologie extrémiste.

Le Royaume de Bahreïn souligne que pour surmonter les défis et les difficultés auxquels la communauté internationale est confrontée, pour maintenir la paix et la sécurité internationales et pour réaliser le développement durable et ses nobles objectifs humanitaires, nous devons redoubler d'efforts et accroître nos capacités afin de renforcer la coopération, de promouvoir un partenariat international efficace et de consolider les valeurs de coexistence pacifique, de solidarité et de fraternité pour un avenir plus radieux et plus optimiste pour les peuples du monde.

Pour terminer, le Royaume de Bahreïn se félicite des objectifs fixés par le Président dans son programme pour les travaux de l'Assemblée générale à la présente session. Que la soixante-seizième session soit pleine d'espoir – l'espoir d'accomplir un travail bénéfique pour l'humanité et de parvenir à la prospérité, et l'espoir d'instaurer la sécurité et la paix dans le monde.

M. Adom (Côte d'Ivoire), Vice-Président, assume la présidence.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de Saint-Marin, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères, de la coopération économique internationale et des télécommunications de la République de Saint-Marin.

M. Beleffi (Saint-Marin) (parle en anglais) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Luca Beccari, Ministre des affaires étrangères, de la coopération économique internationale et des télécommunications de la République de Saint-Marin.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères, de la coopération économique internationale et des télécommunications de la République de Saint-Marin.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe III et voir A/76/332/Add.11).

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant d'Oman, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman.

M. Al Hassan (Oman) (parle en arabe) : J'ai l'honneur de présenter S. E. M. Sayyid Badr bin Hamad bin Albusaidi, Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman, qui va lire le message préenregistré du Sultanat à cet organe international.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IV et voir A/76/332/Add.11).

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des communautés de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, S. E. M^{me} Edite Ramos da Costa Ten Jua.

M^{me} Da Costa Ten Jua (Sao Tomé-et-Principe) (parle en portugais ; interprétation en anglais assurée par la délégation) : En ce moment historique, marqué par d'innombrables défis, je suis très honorée de m'exprimer devant l'Assemblée générale pour la première fois en ma qualité de Ministre des affaires étrangères, de la

coopération et des communautés de Sao Tomé-et-Principe. Le débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session me donne l'occasion de féliciter, au nom de mon pays, Sao Tomé-et-Principe, M. Abdulla Shahid de son élection à la présidence de l'Assemblée. Il peut compter sur notre plein appui durant son mandat, dont nous espérons qu'il permettra à l'Organisation d'avancer dans le règlement des problèmes les plus urgents qui continuent de toucher nos citoyens et la planète.

Nous félicitons également le Président sortant, M. Volkan Bozkır, pour son engagement dans la conduite des travaux de la précédente session, en particulier dans le contexte du bouleversement causé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous avons aussi le grand plaisir de saluer M. Antonio Guterres pour sa reconduction dans ses fonctions de Secrétaire général, que Sao Tomé-et-Principe a soutenue, et pour ses efforts inlassables en vue de renforcer le rôle de l'ONU dans la promotion de la paix, de la démocratie et de la protection des droits de l'homme dans le monde entier et dans la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes.

Alors que nous sommes actuellement en butte à des crises multiples, nous accueillons avec enthousiasme le thème de la présente session – « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies ». En effet, comme le montre la pandémie de COVID-19, un système multilatéral efficace et la solidarité entre les pays revêtent une importance capitale pour régler les problèmes énormes et difficiles qui continuent de se poser à l'humanité. Notre génération ne peut pas se défaire ou procrastiner face à la responsabilité qui nous incombe d'apporter des réponses mondiales qui exigent, pour le dire franchement, l'adoption d'engagements universels et collectifs.

L'ONU représente l'espoir de millions de personnes qui s'en remettent aujourd'hui résolument à nous avec la conviction que quelque chose de nouveau et de meilleur est sur le point de se produire pour le monde. Il nous appartient de développer les capacités requises pour formuler les solutions attendues de nous, qui apporteraient de la lumière aux personnes innombrables dont la vie est un chemin de souffrance et d'incertitude.

Située dans le golfe de Guinée, Sao Tomé-et-Principe jouit d'une position privilégiée dans la géopolitique internationale et d'un grand potentiel en raison de sa géographie. Malgré ces avantages, le pays subit une transition économique et financière, car il

est dans le processus complexe d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire conformément aux normes internationalement acceptées. Au vu de la complexité de la situation et en plus du nouveau paradigme des relations internationales dû à la COVID-19, qui continue de frapper l'humanité, nous estimons que la situation économique des pays les plus vulnérables d'Afrique, en particulier Sao Tomé-et-Principe, ne sera surmontée que si le multilatéralisme et la coopération entre les pays, des plus fortunés aux moins avancés, sont renforcées.

Dans le cadre de l'accomplissement de son rôle consistant à créer de l'espoir pour le monde, nous félicitons l'ONU de sa décision d'organiser, le 23 septembre, le Sommet sur les systèmes alimentaires. Sao Tomé-et-Principe a progressé dans le domaine des systèmes alimentaires, mais une part notable de sa population ne satisfait toujours pas ses besoins nutritifs quotidiens. Nous sommes néanmoins reconnaissants de l'appui de divers partenaires de développement, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui, en coopération avec le Gouvernement santoméen, s'emploie à relever le niveau nutritionnel de nos populations les plus vulnérables.

La pauvreté est le plus grand fléau de l'humanité, et ce n'est pas un hasard si la lutte contre la pauvreté apparaît comme le premier objectif de développement durable (ODD). Ces derniers temps, nous avons assisté à des progrès inimaginables dans les domaines les plus variés, qui devraient ancrer une réelle amélioration du niveau de vie pour tous. Mais la dure réalité est bien différente. L'élimination de la pauvreté, sous toutes ses formes et dimensions, doit constituer la priorité absolue de l'engagement politique dans le concert des nations, en particulier au sein de l'Organisation des Nations Unies.

On sait que la pauvreté est la cause directe de conséquences tragiques, telles que la faim, la dégradation des sols, l'exploitation effrénée des ressources naturelles ; elle est également la cause des conflits armés, des déplacements de populations, de la saturation de nombreux centres urbains et des flux migratoires du Sud vers le Nord. En ce qui concerne les flux migratoires, notamment dans le sens Sud-Nord, on assiste à un statu quo que nous considérons injustifiable. C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire de conjuguer les efforts entre les pays de destination et des politiques concertées pour l'accueil des réfugiés, ainsi qu'un soutien adéquat aux pays d'origine des migrants, en vue de lutter contre ce phénomène ou, au moins, d'atténuer ses effets, redonnant ainsi leur dignité aux personnes qui se trouvent dans ces circonstances.

Nous sommes convaincus que l'existence de sociétés pacifiques, équitables et durables est dans l'intérêt général. En effet, cette session de l'Assemblée générale en ce moment particulier nous semble être une occasion opportune pour la communauté internationale réunie de réaffirmer son attachement aux justes aspirations de l'humanité et aux objectifs de l'ONU.

Nous apportons également à cette session notre souhait que l'Organisation crée des mécanismes plus contraignants qui assurent la solidarité en faveur des victimes de la guerre et du terrorisme, et démontre l'art politique du bien-faire qui engendre des solutions pérennes aux conflits anciens et nouveaux, à savoir le conflit israélo-palestinien, le conflit syrien, le conflit libyen, les déploiements de groupes terroristes au Sahel et les actions des groupes terroristes des Chabab en Afrique de l'Est et Boko Haram en Afrique centrale et de l'Ouest. La situation d'instabilité politico-militaire persistante dans de nombreux pays africains nous interpelle fortement et exige de nous tous des efforts concertés pour faire taire les armes, permettant ainsi une solution négociée par un dialogue permanent, en vue de mettre définitivement un terme aux souffrances des peuples respectifs.

En ce qui concerne la situation au Sahara, nous saluons les efforts de l'ONU pour désigner un Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel afin d'aider les parties à parvenir à une solution politique à leur différend régional sur la base des résolutions de l'ONU et de l'Union africaine, et c'est pourquoi nous appelons les parties à s'engager dans ce processus politique jusqu'à sa conclusion.

Outre les conséquences de l'extrémisme violent, le monde est confronté à d'autres défis, tels que les effets dévastateurs des changements climatiques, qui constituent de sérieux obstacles à la réalisation des ODD, un engagement pris par nous tous, en 2015, dans cette même salle. Ainsi, nous félicitons l'ONU pour son rôle de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques et nous appelons chacun à s'engager davantage pour cette cause commune qui, à l'image de la pandémie de COVID-19, touche indistinctement tous les pays.

Les catastrophes naturelles se produisent plus fréquemment, à plus grande échelle et avec une plus grande intensité, entraînant des pertes de vies humaines, en particulier dans les régions les moins développées de notre planète. Il ne fait aucun doute que l'effort mondial doit se

poursuivre sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et, en fait, il doit s'agir d'une responsabilité partagée par tous, car il nous appartient à tous de préserver le bien le plus précieux, à savoir notre vie et celle des générations futures.

Nous croyons profondément en l'Organisation en tant que plateforme qui rassemble nos causes, une entité qui a le rôle d'ancrage pour structurer et systématiser nos défis communs et conduire l'harmonisation de notre monde, en respectant les différences culturelles, les modèles et les systèmes de gouvernement et les options économiques. Cette fonction est tout à fait capable de faire germer les nuances sur lesquelles doivent reposer la coopération et les échanges générateurs de richesse, de prospérité et de paix durable pour tous.

Le développement durable a pris une place prépondérante dans les débats des dernières sessions de l'Assemblée générale, démontrant sans équivoque l'esprit d'inclusion qui nous anime. Cependant, pour que cet esprit d'inclusion constitue une réalité observable, il faut que la réforme tant vantée de l'Organisation devienne une réalité, avec l'inclusion de l'Afrique au Conseil de sécurité. De cette manière, nous garantirons que le continent africain peut être pris en compte dans les prises de décisions mondiales.

La République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, en tant que petit État insulaire en développement, avec toutes les contraintes qu'une telle condition comporte, mène une politique adaptée à sa réalité, respectant la diversité multiculturelle, la dignité des peuples et les droits humains. Avec une économie très vulnérable aux chocs externes, Sao Tomé-et-Principe est confrontée à d'énormes défis pour atteindre les ODD. Toutefois, nous avons fourni des efforts pour atteindre les cibles définies.

Force est de reconnaître cependant que, pour que ces efforts soient efficaces, l'engagement de la communauté internationale, par l'intermédiaire des mécanismes de financement du développement annoncés dans certaines enceintes internationales, s'avère indispensable. En fait, il est difficile de parler de réalisations démocratiques durables sans une croissance économique soutenue. Il est important de rappeler qu'en décembre 2024, Sao Tomé-et-Principe devrait entrer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Cette consécration est un acte de reconnaissance des efforts déployés et des progrès accomplis, mais elle ouvre la voie à d'énormes défis.

Ainsi, nous lançons depuis cette tribune un appel véhément au soutien de la communauté internationale afin non seulement de nous accompagner dans ce voyage de transition ardu d'un des pays les moins avancés à un pays à revenu intermédiaire, mais aussi afin de fournir les soutiens en vue de la pleine réalisation des objectifs de développement durable.

L'accès au crédit au développement reste un élément indispensable pour relancer l'économie mondiale, car il a le potentiel d'atténuer les risques de flux financiers illégaux et de contribuer à la bonne gouvernance. Le continent africain accuse toujours un retard pour tous les indices de développement humain. Cependant, l'Afrique continue d'être un continent d'opportunités propres à attirer des partenaires qui peuvent exploiter les énormes ressources minérales, les vastes terres arables, les forêts et les rivières au profit de ses populations et, en particulier, d'une grande masse de jeunes qui représentent la plus grande frange de notre mosaïque démographique.

Je conclus en réaffirmant l'engagement sans équivoque de Sao Tomé-et-Principe à contribuer, au sein de la communauté internationale et avec les moyens dont elle dispose, au renforcement du système multilatéral et à la construction d'un monde meilleur pour tous. Que Dieu nous bénisse tous.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à la Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la diaspora de la République de Côte d'Ivoire, S. E. M^{me} Kandia Kamissoko Camara.

M^{me} Kamissoko Camara (Côte d'Ivoire) : Je voudrais, à l'entame de mon propos, au nom du Président de la République, S. E. M. Alassane Ouattara, qui n'a pu effectuer le déplacement et que j'ai l'honneur de représenter, adresser mes chaleureuses félicitations à M. Abdulla Shahid pour sa brillante élection à la présidence de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je lui souhaite, par la même occasion, un succès éclatant dans l'accomplissement de la lourde mais exaltante mission qui vient de lui être confiée.

Je remercie également le Président sortant, S. E. M. Volkan Bozkır, pour sa conduite remarquable des travaux de la session écoulée, dans un contexte difficile marqué par la persistance de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Je tiens enfin à féliciter chaleureusement S. E. M. António Guterres pour sa brillante réélection, amplement méritée, à la tête de l'Organisation. Je salue, par ailleurs, aussi bien son leadership que son engagement constant en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité internationales, des droits de l'homme, ainsi que du développement durable dans le monde.

Depuis sa survenue en 2019, la pandémie de COVID-19 bouleverse profondément notre mode de vie et exacerbe les fragilités multiples auxquelles notre monde est déjà confronté. Aussi, le thème de cette soixante-seizième session de l'Assemblée générale, à savoir « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies », apparaît comme un appel à agir collectivement pour traduire en actes concrets les idéaux de paix, de prospérité partagée et de solidarité qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies, accentuant ainsi le caractère incontournable du multilatéralisme.

En dépit des efforts constants déployés par nos États, l'ensemble de la communauté internationale et le monde scientifique pour endiguer la pandémie de COVID-19, cette crise sanitaire persiste. Elle prend, au demeurant, des proportions inquiétantes avec l'apparition de nouveaux variants, plus contagieux et tout aussi mortels que les précédents. Ces nouveaux variants constituent un réel défi pour la mise en œuvre des plans de riposte, aussi bien à l'échelle mondiale que dans les pays en développement.

Il est indéniable qu'à ce stade de la lutte contre la pandémie de COVID-19, les vaccins constituent un réel espoir. Nous devons, en conséquence, amplifier les initiatives nationales, renforcer davantage l'action collective par la coopération et la mutualisation de nos moyens de lutte et garantir également l'accès équitable de tous aux différents vaccins. Cela passe par un financement adéquat des initiatives en cours, la levée des brevets et le développement des capacités de production de ces vaccins, notamment sur le continent africain jusque-là insuffisamment servi.

À cet égard, il me plaît de saluer la mise en place du Plan stratégique de préparation et de riposte de l'Organisation mondiale de la Santé, visant à répondre aux besoins immédiats en matière de santé, du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, du Plan de réponse humanitaire global

COVID-19, du fonds d'affectation spéciale pluri-partenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, ainsi que de l'Équipe spéciale pour l'acquisition de vaccins en Afrique créée par l'Union africaine. Toutefois, ces mécanismes ne pourront atteindre les résultats escomptés que dans un climat de paix, de sécurité et de stabilité.

C'est pourquoi, face à la persistance de certains foyers de conflit dans le monde, notamment en Afrique, qui compromettent les efforts déployés par nos États dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, la Côte d'Ivoire tient à réitérer son soutien à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU, en mars 2020, en faveur de la cessation des hostilités partout dans le monde.

En Côte d'Ivoire, nous poursuivons avec détermination la mise en œuvre du plan de riposte, qui comprend un volet sanitaire et humanitaire, ainsi qu'un volet économique, à travers un soutien massif au secteur privé, en vue de préserver les emplois et de juguler l'impact social de la crise sanitaire.

Dans la même dynamique, mon pays a lancé depuis le 15 février une vaste campagne de vaccination contre la COVID-19, avec l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux. À la date du 15 septembre, plus de 1,5 million de personnes avaient été vaccinées. Notre objectif est d'atteindre, d'ici fin décembre, une couverture vaccinale de 60 % de la population de plus de 18 ans, en maintenant un rythme quotidien d'au moins 20 à 30 000 doses.

Face à l'ampleur des effets collatéraux et pervers sans précédent de cette pandémie, notamment aux plans socioéconomique et humanitaire, qui sont des sources potentielles d'instabilité pour nos États, la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale demeurent, plus que jamais, au cœur des priorités du Gouvernement ivoirien. Aussi, après avoir surmonté les soubresauts sociopolitiques qu'elle a connus ces dernières années, la Côte d'Ivoire reste, dans toutes ses composantes politiques et sociales, résolument engagée dans un processus vertueux et irréversible de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

Notre engagement à consolider le chantier de la réconciliation nationale n'a jamais faibli, malgré des défis multiformes et complexes qui jonchent le chemin de sa mise en œuvre, car nous sommes convaincus que notre ambition de faire à nouveau de la Côte d'Ivoire une puissance émergente, unie dans sa diversité culturelle,

politique et démocratique et ouverte sur le monde, en dépend. C'est pourquoi le Gouvernement ivoirien continue d'œuvrer, avec toutes les forces vives de la nation, à consolider davantage la dynamique actuelle de réconciliation nationale, pour laquelle aucun sacrifice n'est trop grand.

Dans cette perspective, le Président de la République, S. E. M. Alassane Ouattara, s'est entretenu avec ses prédécesseurs, M. Henri Konan Bédié, le 11 novembre 2020, et M. Laurent Gbagbo, le 27 juillet 2021. Ils ont convenu, à l'issue de ces rencontres, de la nécessité de maintenir le dialogue et de conjuguer leurs efforts en vue de promouvoir la réconciliation nationale, condition indispensable à la préservation d'une paix et d'une stabilité durables en Côte d'Ivoire. Cela constitue le préalable à tout processus de développement harmonieux et durable dans l'intérêt de nos braves populations.

Ces rencontres, qui seront suivies de plusieurs autres afin de restaurer la confiance entre tous les acteurs politiques, sont le prolongement d'une série de mesures hardies que le Président de la République a prises en vue de poursuivre et de renforcer la dynamique d'apaisement de l'environnement sociopolitique, enclenchée depuis 2011.

Il s'agit, notamment, sur le plan institutionnel, de la création d'un ministère spécialement dédié à la réconciliation nationale ; de la Chambre des Rois et des Chefs traditionnels, chargée d'initier des missions de médiation pour la prévention et la gestion des crises et des conflits ; et d'un sénat, dont le rôle est d'assurer un ancrage dynamique de notre démocratie.

Et au niveau opérationnel, de l'indemnisation des victimes de la crise post-électorale de 2010-2011 ; du retour massif des réfugiés, y compris des personnalités politiques de haut rang ; de la poursuite du dialogue politique inclusif avec l'opposition et la société civile, qui a permis l'organisation d'élections législatives et sénatoriales inclusives et apaisées ; et des mesures de grâce en faveur de personnes condamnées pour des actes de violence commis à l'occasion de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020.

Le processus de réconciliation nationale, qui participe de la consolidation de l'état de droit en Côte d'Ivoire et de sa marche irréversible vers l'émergence, continuera de se fonder sur une justice indépendante et un engagement constant au plus haut niveau de l'État ainsi que sur une appropriation nationale forte. La Côte

d'Ivoire sait pouvoir compter, dans cette démarche, sur le soutien multiforme des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale.

Si nous voulons réussir la décennie d'action en vue de la réalisation des objectifs de développement durable au bénéfice de nos populations, il nous faut impérativement redoubler d'efforts pour faire reculer la pauvreté, préserver notre environnement et créer les conditions propices à la mobilisation des financements pour le développement.

Dans le cadre de l'amélioration du bien-être des populations, les questions de santé, d'éducation et d'inégalités sociales requièrent de notre part une attention soutenue. Il nous faut donc promouvoir des systèmes de santé résilients, permettant à la fois d'assurer une couverture sanitaire universelle et une meilleure préparation à faire face aux futures menaces, conformément aux engagements pris dans la Déclaration politique adoptée le 23 septembre 2019, à l'issue de la réunion de haut niveau de l'ONU sur la couverture sanitaire universelle.

Le secteur de la santé demeure donc l'une des priorités du Gouvernement ivoirien, qui y a consacré une part importante du budget national au cours des 10 années écoulées. À cet égard, nous avons lancé un ambitieux projet de couverture maladie universelle afin de garantir à l'ensemble des populations vivant sur le territoire ivoirien l'accès à des services et à des soins de santé de qualité et à moindre coût. Cette couverture maladie universelle, dont l'avènement est un soulagement pour la population, est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier dernier.

Avec la santé, l'éducation est l'un des secteurs durement impactés par la COVID-19. En effet, cette pandémie a accentué les inégalités et les disparités à l'intérieur des États et entre eux, ce qui a pour conséquence de mettre à mal l'atteinte de l'objectif d'assurer l'éducation et la formation pour tous. À cet égard, il nous apparaît urgent d'agir prioritairement sur le renforcement de la résilience du système éducatif par l'amélioration de l'équité, de l'inclusion et de la connectivité numérique. Le Gouvernement ivoirien qui, depuis 2015, a rendu l'école gratuite et obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, ne ménagera aucun effort pour atteindre l'objectif d'un taux de scolarisation de 100 %.

Outre la santé et l'éducation, la promotion du bien-être des populations est au cœur de nos préoccupations. La mise en œuvre du Programme 2030 de l'Organisation des Nations Unies, dont la réalisation est quelque peu

contrariée par la crise sanitaire, devrait y contribuer. La décennie d'action, lancée par le Secrétaire général de l'ONU, est donc une invitation pressante à intensifier nos efforts en matière de lutte contre la pauvreté. Pour sa part, la Côte d'Ivoire a renforcé sa stratégie nationale dans l'optique de construire progressivement un système de protection sociale en faveur des populations les plus vulnérables, à travers, notamment, la mise en place d'un programme de transferts monétaires directs.

La pandémie de COVID-19, qui a amplifié nos vulnérabilités, nous fait prendre conscience de la nécessité d'initier des actions vigoureuses pour rétablir l'équilibre de la biodiversité et assurer la viabilité de notre planète. Cela exige de tous le respect des engagements ainsi que l'adoption de nouveaux modes de gestion, de production et de consommation plus respectueux de l'environnement. C'est le sens de l'adhésion de mon pays aux principaux instruments juridiques internationaux et au développement de stratégies sectorielles de gestion soucieuses de la préservation des ressources naturelles.

Signataire de l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire s'emploie à réduire, à l'horizon 2030, ses émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de 28 %, et à porter dans son programme de mix énergétique la part des énergies renouvelables à 42 %. Dans le cadre de la promotion de solutions durables aux défis environnementaux, mon pays a pris des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements dans les domaines agricole, de la gestion intégrée du littoral, des énergies renouvelables et de la modernisation et de la résilience du transport routier, grand émetteur de CO₂.

C'est le lieu de remercier nos partenaires bilatéraux et multilatéraux qui nous accompagnent dans notre volonté de bâtir un environnement sûr et sain pour nous-mêmes et pour les générations futures. C'est pourquoi la Côte d'Ivoire forme le vœu que les prochains fora de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendront respectivement en Côte d'Ivoire et en Écosse, offrent d'excellentes opportunités de renouveler nos engagements communs et de proposer des actions concrètes et urgentes pour sauver notre planète.

Le financement des objectifs de développement durable demeure une préoccupation majeure pour nos pays. Aujourd'hui plus qu'hier, la capacité de nos

États à mobiliser les ressources nécessaires au financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine est fortement affectée par divers facteurs d'ordre sanitaire, socioéconomique, technologique et environnemental. En effet, la crise de la croissance mondiale, liée notamment à l'impact économique de la COVID-19, le fardeau de la dette et l'absence de liquidités limitent de manière drastique nos marges de manœuvre budgétaires.

Face à cette situation, il est impérieux de réfléchir à l'élaboration de nouvelles stratégies de mobilisation de financements durables, aussi bien internes qu'externes, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba, afin d'investir dans les infrastructures socioéconomiques et de lutter plus efficacement contre la pauvreté, la précarité et les inégalités. À cet égard, nous invitons le secteur privé à s'investir davantage dans le financement de solutions durables.

Je voudrais, à ce propos, me féliciter des initiatives diverses déjà menées dans ce sens, notamment : l'initiative du G20 pour la prorogation définitive de la mesure de suspension du service de la dette jusqu'en 2021 afin de permettre aux pays bénéficiaires de mobiliser davantage de ressources pour faire face à la crise sanitaire et ses effets collatéraux ; la décision historique prise par le Fonds monétaire international d'allouer aux pays membres, 650 milliards de dollars américains au titre des droits de tirage spéciaux, conformément aux engagements pris lors du Sommet de Paris sur le financement des économies africaines, le 18 mai de cette année ; l'organisation à Abidjan, le 15 juillet dernier, de la réunion de plaidoyer pour la vingtième reconstitution de ressources de l'Association internationale de développement, qui a permis d'échanger sur les défis communs, notamment en matière d'amélioration du capital humain, de création d'emplois et de relance économique.

Je saisis l'opportunité que m'offre cette tribune pour remercier tous nos partenaires, aussi bien bilatéraux que multilatéraux, parties prenantes à ces initiatives qui par ailleurs, accompagnent mon pays dans la mise en œuvre de son plan national de développement 2021-2025, dont l'objectif est de permettre une transformation structurelle de son économie.

Je tiens, cependant, à renouveler notre plaidoyer en faveur de l'accroissement de l'aide publique au développement, de l'annulation de la dette et de la promotion de financements innovants, en soutien aux

efforts nationaux de mobilisation des ressources pour construire ensemble, un monde plus sûr et plus résilient. Nous ne pourrons, toutefois, construire ce monde résilient et stable sans nous attaquer résolument aux graves menaces transnationales à la paix et à la sécurité que représentent le terrorisme, l'extrémisme violent, la criminalité organisée et la cybercriminalité.

C'est pourquoi, du haut de cette tribune, je voudrais lancer un appel pressant à une mobilisation accrue face au danger que représente la menace terroriste pour nos pays, notamment les plus pauvres. Outre ces menaces, on assiste à la persistance des conflits internes et régionaux dans plusieurs parties de notre planète. La communauté internationale doit continuer d'être attentive à la situation au Moyen-Orient, en Afghanistan et au Sahara occidental.

S'agissant de la question du Sahara occidental, la Côte d'Ivoire voudrait affirmer son soutien au processus de négociations sous l'égide de l'ONU, en appelant les parties à faire preuve de compromis pour régler ce différend, notamment dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'esprit de l'initiative marocaine d'autonomie.

Aujourd'hui, les défis sécuritaires, multiformes et complexes ont, dans certaines régions du monde, été amplifiés par la pandémie de COVID-19. C'est le cas de la sous-région ouest-africaine et du Sahara où, depuis le début de la crise sanitaire, on assiste à une recrudescence des attaques terroristes toujours plus meurtrières. En Côte d'Ivoire, nous avons enregistré depuis le début de cette année 2021, pas moins de cinq attaques ayant occasionné de nombreuses victimes. Fort heureusement plusieurs autres attaques terroristes ont été déjouées grâce à la vigilance et à la vaillance de nos forces de défense et de sécurité.

Ces menaces à la paix et à la stabilité de nos États commandent, en raison de leur nature transfrontière, d'intensifier la coopération sous-régionale, régionale et internationale. La mise en œuvre effective des priorités énoncées dans la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée constituerait, de ce point de vue, un pas décisif.

À cet égard, mon pays a signé, le 3 juin de cette année, un mémorandum d'entente avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, dans le cadre du Programme des Nations Unies de lutte contre les déplacements des terroristes, qui vise à prévenir et

à détecter les infractions terroristes ainsi que d'autres crimes graves par l'utilisation des renseignements préliminaires concernant les voyageurs et les dossiers passagers.

De même, en partenariat avec la France, une académie internationale de lutte contre le terrorisme vient d'être installée, à Jacqueville dans le sud du pays, avec pour ambition de contribuer à créer à terme une communauté et une culture de lutte contre le terrorisme en Afrique.

Lors de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU l'année dernière, nous avons pris solennellement 12 engagements afin de « construire l'avenir que nous voulons pour les Nations Unies ». La mise en œuvre de ces engagements ne saurait être retardée, au regard de la persistance de la crise sanitaire de la pandémie de COVID-19 et de ses multiples effets néfastes.

C'est pourquoi, je voudrais réaffirmer devant l'Assemblée l'attachement de mon pays aux valeurs du multilatéralisme, qui reste l'approche par excellence dans notre quête commune de solutions aux défis et enjeux globaux contemporains. Il nous faut par conséquent promouvoir un multilatéralisme inclusif, solidaire avec partenaires et des partenariats forts qui réaffirment le rôle central et fédérateur de l'Organisation des Nations Unies. Cela implique une réforme courageuse de notre Organisation commune que nous voulons plus forte, plus démocratique et plus proactive pour réaliser les nobles objectifs qui lui ont été assignés.

La Côte d'Ivoire réitère son attachement à la nécessaire réforme du Conseil de sécurité afin de l'adapter aux réalités du monde, au regard des profondes transformations géopolitiques et économiques intervenues au cours de ces dernières décennies. Mon pays réaffirme son plein soutien à la position commune africaine exprimée à travers le Consensus d'Ezulweni et la Déclaration de Syrte, qui plaident en faveur de la réparation de l'injustice historique faite à l'Afrique et d'une réforme égalitaire du Conseil de sécurité de l'ONU.

La Côte d'Ivoire demeure optimiste sur notre capacité à dépasser nos divergences actuelles pour parvenir à une nouvelle architecture du Conseil de sécurité et conjuguer davantage nos efforts au service du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de la protection des droits de l'homme et de la promotion d'un développement économique durable au bénéfice de tous.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à la représentante du Brunéi Darussalam, qui va présenter la déclaration du Deuxième Ministre des affaires étrangères du Brunéi Darussalam.

M^{me} Sulaiman (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration vidéo préenregistrée de Dato Erywan Pehin Yusof, Deuxième Ministre des affaires étrangères du Brunéi Darussalam, à l'occasion de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Deuxième Ministre des affaires étrangères du Brunéi Darussalam.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe V et voir A/76/332/Add.11).

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Mauritanien de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie, S. E. M. Ismail Ould Cheikh Ahmed.

M. Cheikh Ahmed (Mauritanie) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, j'ai le plaisir d'adresser mes plus chaleureuses félicitations à S. E. M. António Guterres pour sa réélection pour un second mandat comme Secrétaire général. Je suis confiant dans le succès de ses efforts et des grandes démarches qu'il déploie pour réformer l'Organisation et la conduire au service de la paix et de la sécurité. Je félicite également S. E. M. Abdulla Shahid pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session, « présidence de l'espoir ». Je lui souhaite plein succès dans sa noble mission. Je voudrais également exprimer mes remerciements et toute ma gratitude à S. E. l'Ambassadeur Volkan Bozkır, de la République sœur de Turquie, pour avoir fait preuve d'une grande efficacité et de beaucoup de professionnalisme dans sa direction de la précédente session de l'Assemblée générale.

La présente session se tient, pour la deuxième fois consécutive alors que le monde continue de subir les effets de la crise sanitaire causée par la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) et de ses variants. Les répercussions et les défis consécutifs à ce fléau ne cessent de croître et de se ramifier. Les statistiques sont effrayantes. Les infections dans le monde ont atteint le nombre terrifiant d'environ 250 millions, tandis que les décès ont franchi la barre des 5 millions, ce qui est aussi un chiffre terrifiant si l'on compare à la même époque l'an dernier.

Quant aux autres difficultés et répercussions économiques, sociales et humanitaires de la crise, elles sont plus dramatiques et plus profondes que la crise sanitaire

elle-même, partout dans le monde, mais elles sont plus aiguës et plus graves encore dans les pays pauvres et en développement en raison de la précarité de leurs économies et de leur incapacité à supporter des crises de ce genre sur des périodes aussi longues, ce qui expose la vie des populations de ces pays à un grand danger.

Les mesures prises à ce jour par le monde pour faire face à cette épidémie et à ses répercussions restent en deçà des attentes et ne sont toujours pas à la hauteur des exigences de la crise, ce qui nous oblige tous à redoubler d'efforts de façon coordonnée pour permettre aux pays en développement et pauvres de se procurer des vaccins en quantité suffisante et de renforcer leurs capacités techniques pour accélérer le rythme de vaccination, d'une part, et les accompagner, d'autre part, pour les aider à faire face aux préjudices économiques, sociaux et humanitaires de la crise.

Dans ce contexte, nous renouvelons, de cette tribune, l'appel lancé par S. E. le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à plus d'une occasion régionale et internationale, en faveur de l'annulation totale et définitive de la dette extérieure des pays africains, afin qu'ils puissent surmonter les effets économiques résultant de la pandémie de COVID-19.

Le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie a pris, sur instruction du Président El Ghazouani, de nombreuses mesures qui ont permis de limiter la propagation de la pandémie et d'atténuer ses répercussions sur les populations, notamment les couches pauvres. Parmi les plus importantes de ces mesures, on peut citer le lancement de campagnes de vaccination élargies sur toute l'étendue du territoire national, ce qui permettra très prochainement à 15% de la population d'être vaccinée ; l'imposition de mesures de prévention sur toute l'étendue du territoire national et leur contrôle rigoureux ; l'approvisionnement du marché local en produits essentiels, la lutte contre la spéculation sur ces produits et la baisse de leurs prix, qui ont connu une hausse au niveau mondial du fait de la pandémie ; la fourniture de médicaments essentiels à prix fixe ; la prise en charge des frais de l'assurance maladie pour 120 000 familles, soit près de 600 000 personnes issues de couches pauvres et vulnérables ; la poursuite des aides financières directes au profit de milliers de familles pauvres éprouvées par la récession économique due à la crise.

(l'orateur poursuit en anglais)

La tenue de la présente session de l'Assemblée générale est l'occasion d'envisager les moyens d'améliorer la performance de l'Organisation pour atteindre les objectifs de développement durable, qui visent à régler

les grands problèmes concernant l'environnement, le climat, la santé, l'éducation, la sécurité, la stabilité et le développement. Dans ce contexte, S. E. le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a annoncé un plan holistique de revitalisation économique, qui a pour but de remédier aux effets négatifs et de surmonter les difficultés et les contraintes de la pandémie de COVID-19. Il s'agit d'un programme économique intégré dont l'objectif consiste à faire advenir les conditions requises pour une nouvelle relance économique qui offre au secteur privé la marge de manoeuvre et les incitations dont il a besoin pour jouer un rôle clef. Le programme est destiné à créer davantage de possibilités d'emploi et les conditions d'une utilisation optimale de nos ressources naturelles dans les domaines de l'agriculture, du développement animal, de l'extraction minière et de la pêche. Ses principaux axes sont les suivants : renforcer les infrastructures qui soutiennent la croissance ; développer les capacités des secteurs sociaux et appuyer la demande ; moderniser et soutenir les secteurs productifs pour parvenir à l'autonomie alimentaire ; soutenir les versants formel et informel du secteur privé ; combattre la désertification et la sécheresse ; favoriser les possibilités d'emploi.

Le programme est mis en œuvre parallèlement à d'autres programmes dans le cadre du plan du Gouvernement, lancé par la Délégation générale pour la solidarité nationale et la lutte contre l'exclusion, qui vise à combattre diverses formes de fragilité et à garantir un accès universel aux services de base que sont l'électricité, l'eau potable, la santé et l'éducation, la lutte contre la pauvreté et la promotion de la solidarité sociale.

Des efforts sont aussi déployés pour former les jeunes et les doter des compétences dont ils ont besoin pour entrer sur le marché du travail et contribuer au développement de l'économie nationale, ainsi que pour permettre aux femmes de jouer leur rôle en les associant fortement à la vie politique et à la conduite des affaires publiques. Nous nous employons aussi à consolider le principe de la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice, à renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale, et à apaiser la vie politique au moyen de consultations larges avec divers acteurs nationaux, en affirmant l'état de droit et les libertés et en posant les bases d'une bonne gouvernance.

(l'orateur poursuit en français)

Dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme, le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie est attaché à développer une stratégie efficace et efficiente de lutte contre le terrorisme

et les diverses formes d'extrémisme, dans une approche globale prenant en compte les aspects sécuritaires, le dialogue religieux et les dimensions économique et sociale, et cela en coopération avec nos partenaires régionaux, pour neutraliser le terrorisme et tarir ses sources de financement, dans le strict respect des droits de l'homme.

Lors de la présidence mauritanienne du Groupe de cinq pays du Sahel, la Coalition pour le Sahel a été lancée lors du sommet de Nouakchott en juin 2020. Ce cadre vise à élargir l'appui aux pays du Sahel, qui ont été témoins ces dernières années d'une détérioration dramatique de la situation en matière de sécurité, de migration forcée, de changements climatiques et de signes d'une crise alimentaire aiguë.

Cette année, malheureusement, en raison du manque notable de pluie et de sa dispersion spatiale, la crise alimentaire déjà structurelle risque de s'accroître. Au Sahel, aujourd'hui, environ 14 millions de personnes souffrent de pénuries alimentaires, tandis que 29 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

En tant que Président en exercice de la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel, mon pays considère que cette initiative revêt une importance critique pour l'avenir des 11 États qui en sont membres et pour les conditions de vie de leurs populations.

La vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à venir doit être l'occasion de mobiliser les partenaires pour matérialiser les engagements pris en janvier à Paris pour répondre aux besoins criants des peuples du Sahel, désespérés par la spirale vicieuse d'un climat imprévisible et d'une insécurité croissante. Le passage, et je dirais surtout l'accès, à une énergie propre et moins chère est à cet égard fondamental. Mais il est également clair que les dirigeants politiques de notre sous-région doivent tenir leurs promesses de bonne gouvernance et de retour à l'ordre constitutionnel, pour mieux répondre aux aspirations de leurs citoyens et améliorer leurs conditions de vie, notamment dans les zones fragiles.

(l'orateur reprend en arabe)

Le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie rappelle son appui indéfectible à toutes les justes causes dans le monde entier et dans toutes les enceintes internationales. Depuis cette tribune, mon pays réitère le droit du peuple palestinien à vivre dans la dignité et la souveraineté à l'intérieur d'un État

indépendant et viable et avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément à l'Initiative de paix arabe et aux résolutions internationales pertinentes et dans le cadre d'une solution prévoyant deux États, à savoir deux États vivant côte à côte dans la paix et la stabilité.

Mon pays réaffirme également son attachement à sa position inébranlable concernant le conflit au Sahara occidental. Nous n'avons pris le parti de personne : nous entretenons d'excellentes relations avec toutes les parties. Nous appuyons les efforts de l'ONU et toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité visant à parvenir à une solution durable acceptée de tous. Dans ce contexte, mon pays exhorte le Secrétaire général à nommer sans tarder un envoyé spécial pour relancer le processus qui a été suspendu il y a deux ans à la suite de la démission de l'ancien envoyé.

Mon pays renouvelle également son appui aux efforts internationaux visant à mener à bien la période de transition en Libye, pays frère, et à garantir son unité et son intégrité territoriale.

Mon pays rappelle par ailleurs la nécessité de déployer des efforts sérieux pour parvenir à une solution politique qui préserve l'unité et l'indépendance de la République arabe syrienne sœur, la dignité de son peuple et son droit de vivre dans la sécurité et la paix.

Enfin, mon pays exprime à nouveau son appui à la légitimité au Yémen, pays frère. Nous appelons au règlement pacifique du conflit en application de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Niger, S. E. M. Hassoumi Massoudou.

M. Massoudou (Niger) : Qu'il me soit permis, de prime abord, d'adresser mes chaleureuses félicitations, auxquelles je joins mes vœux de plein succès, au Président Abdulla Shahid, pour son brillante élection à la présidence de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale. Je puis l'assurer de la disponibilité de ma délégation à l'accompagner dans l'accomplissement de son exaltante mission.

Qu'il me soit aussi permis de rendre un hommage mérité à M. Volkan Bozkır pour l'excellente manière dont il a conduit les travaux de la soixante-quinzième session, malgré les contraintes induites par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Je tiens

également à féliciter M. António Guterres pour sa réélection au poste de Secrétaire général de l'ONU et pour son leadership dans la gestion de la pandémie de COVID-19, en particulier son plaidoyer en faveur de l'équité et de la solidarité vis-à-vis des pays en développement, ainsi que ses efforts inlassables en vue de renforcer la capacité de l'Organisation à répondre aux aspirations de nos peuples à la sécurité et à la prospérité dans le cadre d'un multilatéralisme renforcé.

La présente session se tient dans un contexte où la communauté internationale fait face aux répercussions socioéconomiques néfastes de la pandémie. En effet, beaucoup d'avancées laborieusement obtenues par les pays en développement se trouvent durement compromises, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU.

En outre, devant la propagation de nouveaux variants du virus et la lenteur dans la distribution des vaccins dans les pays en développement, les perspectives de redressement et de croissance à court et moyen terme pourront aussi être compromises si des initiatives vigoureuses ne sont pas entreprises pour renforcer les mesures de lutte contre cette grave pandémie. Je demeure convaincu que la vaccination de masse est seule en mesure de contenir la pandémie et de garantir la reprise de l'économie mondiale.

À ce stade, je voudrais me féliciter du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, qui a permis de collecter et distribuer des doses de vaccins contre la COVID-19 en faveur des pays en développement. Que tous ceux qui y ont contribué trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Au Niger, les mesures prises par le Gouvernement pour faire face à cette pandémie ont non seulement permis de maîtriser sa propagation, mais aussi d'amoindrir ses impacts socioéconomiques. Ainsi, malgré la faiblesse du tissu économique et la persistance des autres chocs, notamment sécuritaire et climatique, le Gouvernement a su, à travers la prise de mesures hardies, maintenir une croissance positive à 3 % en 2020.

Je voudrais ici saluer également les efforts du Groupe des Vingt, de l'ONU, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale en faveur d'un moratoire sur la dette des États les plus fragiles, dont beaucoup sont déjà en situation de risque de surendettement. Bien évidemment, un moratoire sur la dette, seul, ne suffira pas au regard de l'immensité des défis à relever, d'où l'impérieuse nécessité

de concevoir et de mettre en œuvre un nouveau paradigme pour prendre en charge, entre autres, les besoins de développement des pays les plus fragiles.

Dans la même perspective, je reste convaincu que le relèvement des économies dépendra aussi de la qualité et du dynamisme du partenariat ainsi que de la libéralisation des échanges entre les pays en développement eux-mêmes. Nous devons donc tirer avantage de toutes les potentialités qu'offrent la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les domaines techniques, culturels et commerciaux. C'est à ce titre, et dans le souci de répondre aux aspirations des peuples africains, conformément à l'Agenda 2063, que la Zone de libre-échange continentale africaine a été initiée, dont mon pays a assuré le pilotage du processus jusqu'au lancement de la phase opérationnelle le 7 juillet 2019 à Niamey.

Malgré le retard enregistré dans son entrée en vigueur, du fait des bouleversements induits par la pandémie de COVID-19 et d'autres défis, nous sommes confiants que la Zone de libre-échange continentale africaine permettra à l'Afrique de mettre en place un marché unique, de soutenir la croissance économique et de créer la prospérité, à travers notamment la création d'emplois pour les jeunes, dont un peu plus de 10 à 12 millions arrivent chaque année sur le marché du travail du continent.

En plus d'avoir induit des conséquences socioéconomiques désastreuses, la pandémie de COVID-19 a aussi amplifié les défis auxquels font face les pays du Sahel, à savoir les changements climatiques et la crise sécuritaire. Si dans certaines régions du monde il se traduit par les inondations, les incendies de forêt ou la montée des eaux des océans, dans d'autres, comme la région du Sahel, il se traduit par des phénomènes météorologiques extrêmes, dont les sécheresses récurrentes, la dégradation des terres agricoles – le Niger en perd par exemple 100 000 hectares par an – et les inondations et les infestations de criquets.

Comme l'a indiqué S. E. M. Mohamed Bazoum, Président de la République et Chef de l'État du Niger, lors de la réunion du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur les changements climatiques tenue à Niamey,

« [s]i nous devons gagner la lutte contre les changements climatiques, il nous faudrait davantage de volonté politique. Il nous faut, aux niveaux stratégique et opérationnel, promouvoir la mise en œuvre des actions synergiques et cohérentes

pour une meilleure résilience de nos populations face aux chocs climatiques et aux défis émergents, dans l'esprit de l'Accord de Paris ».

À cet égard, le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui vient de paraître, sonne comme un appel pour une mobilisation à l'action. En affirmant clairement que l'action humaine est le facteur indéniable du dérèglement climatique, ce rapport nous invite à agir immédiatement pour gagner le pari de maintenir à 1,5°C le niveau du réchauffement de notre planète.

La prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP 26, prévue à Glasgow en novembre prochain, devrait répondre à cette exigence, notamment à travers l'élaboration d'une position commune de nature à nous permettre de surmonter les défis qui subsistent encore.

Au nombre de ces défis figurent le financement des politiques d'adaptations, ainsi que celui du transfert de technologie en faveur des pays en développement. C'est l'espoir du Niger que le grand rendez-vous de la COP 26, à Glasgow, servira de cadre pour la réaffirmation d'une volonté politique en faveur de la lutte contre les effets des changements climatiques. Pour sa part, le Niger, en tant que Coprésident, avec l'Irlande, du groupe informel d'experts du Conseil de sécurité sur cette importante question, travaille à ce que le Conseil traduise toute l'importance qu'il accorde à cette question en adoptant une résolution à cet effet.

C'est notre conviction que la fragilité liée au dérèglement climatique est un facteur aggravant des conflits et des crises humanitaires. Mon pays, le Niger, qui se trouve entouré de foyers d'instabilité qui impactent durement sa sécurité, ne connaît que très bien cette corrélation. En effet, depuis les événements survenus en 2011 en Libye, qui ont favorisé la prolifération d'armes dans la région du Sahel, nos pays font face aux attaques des hordes terroristes, aussi bien dans le bassin du lac Tchad à l'est que dans la zone dite « des trois frontières », à l'ouest.

Malgré la modicité de ses moyens et l'étendue de son territoire, le Niger s'est montré résilient, en sauvegardant son intégrité territoriale et sa stabilité, grâce à la clairvoyance de son gouvernement, au courage et à la détermination de ses forces de défense et de sécurité, et aux précieux appuis de ces partenaires bilatéraux comme multilatéraux auxquels j'adresse ici nos sincères remerciements.

C'est du reste grâce aux succès récents remportés sur les groupes armés terroristes que nous avons enclenché la réinstallation des populations déplacées du fait des violences exercées par ces groupes armés. À ce propos, je voudrais informer l'Assemblée qu'en juin dernier environ 5 935 personnes, ressortissantes de la localité de Baroua à Diffa et de 19 autres villages environnants, ont rejoint leurs terroirs, qu'ils avaient quittés depuis 2015, grâce à un programme pilote, qui visera aussi, à terme, le rapatriement d'environ 130 000 déplacés, de la région de Diffa vers l'État de Borno au Nigeria. Ce même programme est dupliqué dans la région de Tillabéri, à l'ouest.

En menant notre combat pour la paix et la sécurité, nous ne renonçons, pour autant, à celui pour le développement de notre pays. Nous demeurons convaincus que le terrorisme et le crime organisé ne sont que les conséquences de défis multiples qu'il conviendra de surmonter, dont, en particulier, celui de la pauvreté et des inégalités. À terme, ce ne sont pas seules les actions militaires qui nous permettront de vaincre définitivement le terrorisme, mais aussi notre capacité à mettre en œuvre des programmes de développements pour répondre aux besoins essentiels de nos populations. Le redéploiement de l'administration et des services publics de l'État dans les zones affectées constitue le prolongement indispensable de l'action militaire.

Dans cette perspective, il nous faudra prendre dûment en compte les dimensions genre et jeunesse dans les différents processus de développement et de restauration de la paix. En effet, dans les zones de conflit, les femmes et les enfants sont les premières victimes des groupes terroristes qui ciblent délibérément les populations civiles et les écoles, comme c'est le cas dans la région du Sahel central, où des villages sont fréquemment attaqués et des milliers d'enfants privés d'éducation du fait de ces attaques.

C'est ainsi que depuis 2017, près de 5 000 écoles ont fermé du fait des attaques terroristes, perturbant l'éducation de plus de 700 000 enfants et privant plus de 20 000 enseignants de la possibilité d'exercer leur métier. De ce fait, il est crucial que nous honorions notre responsabilité collective visant à bâtir un monde de paix et de sécurité dans lequel tous les enfants pourront s'épanouir.

Face à la gravité de la situation, le Niger appelle à des actions concrètes pour la protection des écoles. À cet effet, la déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2020/8 sur la protection des écoles contre les attaques, adoptée en septembre 2020, lorsque mon

pays assurerait la présidence du Conseil de sécurité, mérite une attention accrue de la communauté internationale. Je voudrais saluer ici toutes les initiatives entreprises par d'autres États Membres sur cette importante problématique.

Si l'année 2021 continue d'être marquée par la pandémie de COVID-19 et les défis sécuritaires, elle a constitué un tournant décisif pour la consolidation de la démocratie dans mon pays, le Niger. En effet, grâce à la maturité et à l'attachement du peuple nigérien à la démocratie, le Niger a pu réussir la première alternance politique pacifique de son histoire à travers la passation du pouvoir d'un président démocratiquement élu à un autre président également démocratiquement élu.

C'est ainsi que, dans son programme dit de Renaissance Acte III, le nouveau Président de la République, S. E. M. Mohamed Bazoum, s'est engagé à consolider tous les acquis enregistrés lors des deux mandats de son prédécesseur et à opérer les ajustements qui s'avèreraient nécessaires, sur la base des leçons apprises et des impératifs du moment.

L'un des axes prioritaires du programme du Président de la République porte sur le secteur éducatif, convaincu qu'il est que le développement du capital humain reste la clef de voûte dans la construction d'une société prospère, attachée aux valeurs de paix, de démocratie et de l'état de droit.

C'est du reste pourquoi le Président de la République a pris l'engagement, devant les Nigériens, de veiller personnellement à ce que le secteur de l'éducation soit au centre de toutes les actions du Gouvernement durant les cinq années à venir, avec l'appui technique et l'accompagnement de tous les partenaires de l'école, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

D'ores et déjà, le Gouvernement vient de lancer le projet « Amélioration de l'apprentissage pour une performance dans le secteur de l'éducation », avec l'appui de la Banque mondiale, pour un coût de 140 millions de dollars. La mise en œuvre de ce projet permettra de poser les jalons d'une transformation qualitative de notre système éducatif nigérien, tout en le rendant plus adapté à nos besoins spécifiques de développements.

L'année dernière, en pleine crise sanitaire, nous avons célébré le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Ce fut un moment de réflexion, mais aussi de bilan. Si, durant les sept dernières décennies, l'ONU a su éviter au monde les conflits de grande envergure, force est de constater que l'instrument central de gouvernance mondiale qu'elle incarne doit se réformer et s'adapter aux nouvelles réalités et défis du XXI^e siècle.

À cet égard, l'une des leçons principales que nous devrions tirer de la pandémie actuelle demeure sans conteste la nécessité de revisiter notre façon de voir le monde, notre façon de travailler, et notre façon de nous organiser. Nous avons plus que jamais besoin d'un multilatéralisme plus inclusif qui se nourrit de solidarité et de partage, et qui prend en compte les diversités qui font la richesse de notre humanité.

Ainsi, la revitalisation de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, du Conseil de sécurité, mais également des institutions financières internationales, telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, doit être poursuivie sans complaisance et à son terme de façon à répondre aux impératifs du monde contemporain.

S'agissant, en particulier, de la réforme du Conseil de sécurité, le Niger réitère une fois de plus son attachement à la Position commune africaine telle qu'exprimée à travers la Déclaration de Syrte et le Consensus d'Ezulwini.

Membre du Conseil de sécurité depuis janvier 2020, mon pays s'est attelé à apporter sa contribution à l'édification d'un monde pacifié et paisible. Qu'il s'agisse des questions africaines, nombreuses à l'ordre du jour du Conseil, y compris la situation au Sahel, les situations au Moyen-Orient et en Palestine, en Syrie, en Libye, en Birmanie ou en Afghanistan, notre priorité a toujours été de prendre en compte les besoins urgents des populations civiles, en particulier des femmes et des enfants, premières victimes des conflits et des catastrophes humanitaires devenues, hélas, récurrentes.

Pour conclure, c'est la conviction de mon pays que le moment est venu pour la communauté internationale de prendre en compte les nouveaux défis auxquels notre monde est confronté et qui mettent en péril la paix et la sécurité internationales. Tout comme nous l'avons fait dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, nous devons résolument nous attaquer aux défis des changements climatiques, cette autre pandémie aux effets dévastateurs, de la lutte contre le terrorisme et de la cybercriminalité, et de tant d'autres problèmes spécifiques à notre siècle.

Au Niger, nous avons foi que notre attachement à la défense des idéaux inscrits dans la Charte des Nations Unies et des valeurs de paix et de solidarité qu'elle incarne, nous permettra de mener à bien ce combat en vue de l'édification d'un monde de paix, de justice et de prospérité.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la France, qui va présenter la déclaration du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la République française.

M. de Rivière (France) : J'ai l'honneur de laisser la parole à S. E. M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, qui va prononcer l'allocation de la France.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la République française.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VI et voir A/76/332/Add.11)

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Cameroun, S. E. M. Lejeune Mbella Mbella.

M. Mbella Mbella (Cameroun) : C'est pour moi un agréable devoir et un grand honneur de prononcer le discours de S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, qui m'a instruit de le délivrer en son nom au cours de cette soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je cite :

« Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la présente session et vous assurer du soutien et de la collaboration entière de la délégation camerounaise. Il ne fait de doute que votre riche expérience vous permettra certainement de conduire nos travaux avec succès.

Il me plaît également de saluer le remarquable travail accompli par votre prédécesseur, M. Volkan Bozkır, et d'apprécier les résultats positifs enregistrés au cours de son mandat, dans un contexte de grandes difficultés exacerbées par la maladie à coronavirus (COVID-19).

Je voudrais également adresser mes vives et chaleureuses félicitations à M. António Guterres pour sa réélection à la tête du Secrétariat de l'ONU pour un deuxième mandat. Il aura ainsi l'opportunité de poursuivre les avancées notables réalisées durant son mandat précédent, notamment en matière de réformes et, en particulier, s'agissant du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. De plus, il me plaît de l'assurer de l'engagement de mon pays à l'accompagner dans le renforcement de l'ONU et la mise en œuvre d'un programme global pour la paix et le développement durable.

C'est avec conviction que je prends la parole, au nom du Cameroun, dans ce débat général sur le thème : « Miser sur l'espoir pour renforcer la

résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies ».

La pertinence de ce thème me paraît indiquée au moment où l'humanité fait face à la pandémie de COVID-19. Ses conséquences désastreuses aux niveaux social et économique remettent en cause les nombreuses avancées obtenues dans la lutte contre la pauvreté. Elles hypothèquent l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, que nous nous sommes assignés.

C'est le lieu de lancer un vibrant appel en faveur d'un élan renouvelé de solidarité humaine afin d'assurer notre communauté de destin.

Pour assurer « l'avenir que nous voulons », nous ne saurions continuer à nous dérober aux multiples et importants engagements souscrits dans le cadre des conférences récentes sur l'environnement et les changements climatiques, notamment l'Accord de Paris et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement durable.

La pandémie de COVID-19 nous donne l'occasion d'apporter des solutions concertées, durables et globales aux nombreuses menaces et aux nombreux défis globaux et complexes auxquels la planète et l'humanité sont confrontées.

Il est important de rattraper d'urgence le retard accusé dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dû au non-respect des engagements souscrits et aggravé par la COVID-19. Pour cela, notre volonté politique ne devrait connaître aucun relâchement. Il s'agit de renforcer le multilatéralisme par une pratique résolue de la solidarité et de donner au Secrétaire général et au système des Nations Unies les moyens d'action et les ressources suffisantes et prévisibles pour gérer notre maison commune.

Je pense, dans cette perspective, que la réforme du Conseil de sécurité reste d'actualité. L'Afrique devrait y retrouver sa place, avec deux sièges permanents, dotés de tous les droits associés, et deux sièges non permanents supplémentaires, tels que revendiqués par notre continent dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte.

Des promesses, il convient de passer aux engagements fermes pour rendre effectif l'accès égal aux vaccins contre la COVID-19, accompagner les pays à faible revenu dans la voie de la science et de la technologie et leur permettre de faire face aux nombreux défis qui les interpellent.

Passons à l'action pour réformer le système économique mondial et pour rendre plus équitables les échanges commerciaux.

C'est l'occasion pour mon pays de saluer la proposition d'un taux d'imposition minimum mondial sur les sociétés multinationales, avec l'espoir que sa concrétisation sera effective dans les plus brefs délais possibles.

Les maux qui minent l'humanité à l'heure actuelle s'appellent les changements climatiques, les conflits dans de nombreuses régions du monde, la montée du terrorisme, la cybercriminalité, la pollution des mers et des océans, les utilisations non pacifiques de l'espace, y compris l'espace extra-atmosphérique, l'usage pernicieux des réseaux sociaux, la dégradation de l'écosystème forestier, les atteintes à la biodiversité, la piraterie maritime, la tragédie des migrants, etc.

Mon pays se réjouit de la tenue prochaine de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Conférence de Stockholm+50. Nous apporterons notre soutien à la réussite de ces rencontres. Il est impératif que nos partenaires bilatéraux et multilatéraux tiennent leurs engagements de fournir aux pays en développement les ressources financières et technologiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'atténuation des dérèglements climatiques et d'adaptation à ces derniers.

Dans un monde de plus en plus globalisé, personne ne sera en sécurité aussi longtemps que des dispositions adéquates ne seront pas prises pour assurer la sécurité. C'est le lieu pour moi de rappeler que mon pays continue de mener la guerre contre le terrorisme de Boko Haram dans sa partie septentrionale et de coopérer avec d'autres pays dans le bassin du lac Tchad. En tant que fournisseur de contingents aux opérations de maintien

de la paix des Nations Unies, le Cameroun fait preuve d'un engagement constant en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Nous poursuivons nos efforts, dans nos régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, pour mettre fin aux tensions sociopolitiques qui y sont entretenues par des groupes armés. À cet effet, nous avons mis en place un important dispositif comprenant, notamment, un programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ; un plan d'assistance humanitaire ; un plan de reconstruction de ces deux régions ; une commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme ; et un statut spécial qui octroie aux deux régions en question une assemblée régionale, une « House of Chiefs », un exécutif régional et un « public independent conciliator ».

Toutes ces avancées résultent du Grand dialogue national que nous avons initié. L'action du Gouvernement porte déjà des fruits, visibles à travers le retour progressif à la paix. Malgré quelques actes isolés de banditisme perpétrés par des bandes armées, la situation s'améliore de jour en jour. Nos forces de défense et de sécurité, déployées sur le terrain, protègent les populations et leurs biens, avec professionnalisme et dans le respect des droits de l'homme.

De manière générale, le Cameroun est actuellement engagé dans un vaste programme de réformes, qui vise son émergence à l'horizon 2035, dans l'esprit du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Je saisis cette occasion pour remercier nos partenaires bilatéraux et multilatéraux pour l'assistance qu'ils nous apportent dans cette entreprise.

Nous vivons une période marquée par de nombreux défis, mais aussi par de nombreuses opportunités. Il nous appartient d'en tirer toutes les conséquences et d'œuvrer solidairement pour l'avènement d'un monde de paix, de sécurité et de bien-être pour chacun et pour tous. Le Cameroun est résolument engagé dans cette voie. »

La séance est levée à 15 heures.

Annexe I**Déclaration de M. Gudlaugur Thór Thórdarson, Ministre des affaires étrangères et du développement de la coopération internationale de la République d'Islande**

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Alors que nous sommes réunis pour discuter de l'état des affaires du monde, les défis actuels peuvent sembler écrasants et presque impossibles à vaincre.

Cependant, étant optimiste et croyant fermement à la coopération multilatérale, j'ai souligné ces cinq dernières années dans mon message à l'Assemblée générale l'importance de voir le monde des possibilités, le potentiel de notre coopération. Mon message aujourd'hui n'est pas différent : nous ne pouvons pas laisser les défis planétaires nous diviser. Au contraire, nous devons nous unir pour le bien de tous.

Nous avons du pain sur la planche. Dans le monde entier, les appels aux droits de l'homme, à la paix et à la stabilité sont trop souvent ignorés. Et la menace des changements climatiques n'est plus un phénomène lointain : elle est là, et elle s'intensifie.

Mais ce n'est qu'ensemble que nous pourrons réagir et nous relever. Pour construire une planète plus juste et plus pacifique pour nous tous, nous avons besoin de toutes les nations unies, nos Nations Unies.

Monsieur le Président,

Si, dans la plupart des pays développés, nous avons pris un tournant dans notre lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19), on ne peut pas en dire autant de l'ensemble du monde. Il est impératif que nous travaillions ensemble pour faire en sorte que les vaccins atteignent tous les pays et tous les peuples – riches et pauvres – et ce, le plus rapidement possible. Il s'agit non seulement d'une question fondamentale de solidarité mondiale, mais aussi de notre intérêt à tous.

L'Islande est fermement décidée à jouer son rôle. Nous avons déjà contribué à hauteur de 1 milliard de couronnes islandaises au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 et avons commencé à partager les vaccins par le biais du même mécanisme.

La pandémie nous a appris que nous sommes plus forts ensemble que séparément.

Elle a également révélé les dangers de l'isolationnisme, de la désinformation et de la méfiance.

Ces leçons ne doivent pas être perdues. Il est essentiel que nous fassions preuve de la force et de l'honnêteté nécessaires pour tirer des enseignements, tant de nos succès que de nos échecs, afin de mieux prévenir, préparer et résoudre de futures crises de cette ampleur.

Monsieur le Président,

Si les conséquences de la pandémie ont été désastreuses pour notre monde, les effets des changements climatiques risquent d'être encore pires.

La science et les signes sont clairs et donnent à réfléchir, et les plans sont déjà en place. Nous devons réagir maintenant et honorer les engagements pris à Paris alors que nous nous tournons vers Glasgow.

Pour sa part, l'Islande a pour ambition d'aller au-delà des engagements de Paris.

Il s'agit notamment de réduire de plus de la moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, de parvenir à une neutralité carbone totale d'ici à 2040 et de s'affranchir des combustibles fossiles d'ici à 2050.

La totalité de l'électricité en Islande et près de 85 % de l'ensemble de la consommation d'énergie du pays proviennent d'énergies renouvelables. Nous voulons rattraper le retard avec l'électrification des transports et l'hydrogène vert et les carburants électroniques pour le transport lourd et les machines, la pêche, la navigation et l'aviation. Notre politique énergétique à long terme est également axée sur l'augmentation substantielle de l'efficacité énergétique et l'utilisation multiple des ressources énergétiques.

La capture et la fixation du carbone constituent également un pilier important de nos efforts, pour lesquels nous utilisons à la fois des solutions naturelles éprouvées et des technologies innovantes.

L'Islande abrite la plus grande usine du monde qui extrait le dioxyde de carbone directement de l'air et le transforme en roche par la méthode dite de CarbFix. Cette technologie a été mise au point à partir de l'industrie de l'énergie géothermique et sera applicable dans de nombreuses régions du monde pour capturer et stocker le CO₂ sous forme de roche solide.

Pendant, se concentrer sur nos propres obligations ne suffit pas. Les pays à haut revenu doivent aider les pays à plus faible revenu à réaliser leurs ambitions en matière de climat. J'ai le plaisir d'annoncer que la contribution de l'Islande au financement international du climat a plus que doublé par rapport à 2018.

Mais la principale contribution de l'Islande à la lutte contre les changements climatiques restera notre connaissance et notre expérience de l'utilisation de solutions basées sur l'énergie verte. Il s'agit d'une crise mondiale, et nous devons compter sur l'expertise et les connaissances de chacun.

L'Islande est prête à jouer son rôle. En tant que défenseur mondial d'une transition énergétique juste et inclusive, l'Islande promeut activement l'objectif d'une énergie durable pour tous. Depuis des décennies, mon pays contribue à ce programme planétaire, par la recherche, la formation, le partage d'expériences et la coopération. En tant que défenseur mondial, nous intensifions désormais nos efforts.

Monsieur le Président,

La santé des océans du monde – notre planète bleue – est de plus en plus menacée. Les changements climatiques, la mauvaise gestion et la pollution entraînent l'insécurité alimentaire, une baisse alarmante de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles.

Nous devons prendre des mesures concrètes pour renforcer la coopération régionale et internationale dans le domaine des affaires maritimes. Et nous devons fonder nos actions sur les meilleurs avis scientifiques et sur le droit de la mer – la Constitution même de l'océan.

On peut tirer de nombreux enseignements d'une coopération régionale réussie. Le Conseil de l'Arctique en est un excellent exemple. Il réunit des gouvernements, des peuples autochtones, des scientifiques et diverses parties prenantes afin de partager des connaissances et d'élaborer des politiques et des actions.

Lors de la récente présidence islandaise du Conseil, un accent particulier a été mis sur la protection des écosystèmes marins et côtiers, ce qui a donné lieu à un plan d'action régional pour lutter contre les déchets marins dans l'Arctique. Il s'agit d'un petit pas, mais d'un pas important dans la bonne direction. L'Islande fait également partie du groupe de pays qui font pression en faveur d'un accord mondial pour lutter contre la pollution plastique marine.

La nature sera au cœur de nos préoccupations dans les mois à venir, notamment lors des réunions de la Conférence des Parties sur les changements climatiques, la biodiversité et la désertification, ainsi que lors de la Conférence sur les océans des Nations Unies. La restauration des écosystèmes, tant sur terre que dans les océans, est une autre question mondiale urgente qui doit être abordée à l'unisson par la communauté internationale. Nous devons bien comprendre la situation et nous concentrer sur des engagements plus forts et une mise en œuvre plus solide.

C'est la Décennie d'action. Il est temps d'agir.

Monsieur le Président,

Pour nous remettre de la pandémie, nous ne pouvons pas revenir au statu quo. Nous devons faire mieux, et construire un avenir plus vert, plus bleu, plus équitable et plus durable. Les bases ont déjà été posées avec le Programme 2030. Les objectifs de développement durable sont notre boussole mondiale, et la Décennie d'action nous rappelle l'urgence de la situation.

L'Islande est déterminée à promouvoir la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans le pays et à l'étranger. Les objectifs mondiaux guident notre aide publique au développement croissante, dans le cadre de l'objectif primordial de réduction de la pauvreté et d'une attention particulière aux droits de l'homme, y compris l'égalité des genres, les droits des enfants et des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes.

Reconnaissant le rôle essentiel d'une appropriation et d'une participation larges pour la réussite du développement, l'Islande appuie également les partenaires privés et la société civile dans leur travail de développement et d'aide humanitaire, en tirant pleinement parti de leur force et de leur savoir-faire. Sans la participation et l'inclusion du secteur privé, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs.

L'expérience de l'Islande en dit long sur la valeur de l'inclusion et de l'égalité pour le développement durable, et notamment sur l'importance d'œuvrer à l'égalité des genres pour le progrès économique et social.

Des progrès ont été réalisés à l'échelle mondiale, mais le chemin à parcourir est encore long. La parité des genres est encore loin d'être atteinte, la violence fondée sur le genre est omniprésente et des millions de filles sont mariées impubères. Les hommes et les garçons doivent unir leurs forces à celles des femmes et des filles pour promouvoir l'égalité des genres dans le monde, des vestiaires aux allées du pouvoir.

Dans l'ensemble, les droits de l'homme et la démocratie libérale – qui permettent aux individus de partager librement leurs pensées et leurs idées – sont des moteurs essentiels du développement durable, au même titre que le libre-échange et le marché libre. L'inclusion de tous, indépendamment du genre, de l'orientation sexuelle ou de la race, signifie plus de mains et d'esprits faisant pression pour le progrès social et économique pour tous.

Monsieur le Président,

Pour reconstruire en mieux, il faut respecter davantage les droits de l'homme, les libertés fondamentales et l'égalité des sexes, pierres angulaires d'un avenir meilleur et plus juste.

En effet, investir dans le développement, la paix et les droits de l'homme sera, en fin de compte, toujours moins coûteux que de devoir faire face aux conséquences désastreuses de la pauvreté, de la guerre et de l'injustice.

Malheureusement, les conflits, les crises humanitaires et politiques d'aujourd'hui trouvent trop souvent leur origine dans le non-respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Cette année, nous avons assisté à un impitoyable coup d'État militaire au Myanmar, où la démocratie et les droits civils ont été totalement supprimés. La situation en Afghanistan est très préoccupante, des rapports faisant état d'attaques, de violations graves du droit international humanitaire et des droits humains, notamment les droits des femmes. Les Taliban et les autres parties doivent respecter le droit international, rechercher un règlement politique inclusif et garantir l'accès humanitaire et le passage en toute sécurité pour tous, ou bien être tenus de rendre des comptes.

Dans de trop nombreux endroits, nous avons assisté à un grave déclin du respect des droits civils et politiques. Nous devons soutenir ceux qui risquent leur vie et leurs libertés chaque jour pour dénoncer ces injustices et s'engager dans un débat ouvert et démocratique. Nous avons le devoir collectif de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et la liberté de tous.

Le rôle du Conseil des droits de l'homme n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui. Nous devons engager un dialogue ouvert sur la manière de corriger le tir et de nous diriger vers un plus grand respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, partout et toujours. La période précédant le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 2023 devrait être mise à profit pour redynamiser nos engagements collectifs en faveur des droits de l'homme.

L'Islande est fermement décidée à continuer de promouvoir et de défendre activement les droits de l'homme. Nous avons donc décidé de présenter notre candidature à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2025-2027.

Monsieur le Président,

La conjugaison de facteurs émergents, tels que les changements climatiques, les cybermenaces et la désinformation, et les vieux ennemis que sont l'autoritarisme et la tyrannie ne font qu'accroître la complexité des conflits et des crises modernes. Si des mesures encourageantes ont été prises pour préserver et consolider la paix, notamment en Iraq et en Libye, la tendance générale est tout simplement décevante.

La flambée de violence de cette année en Palestine et en Israël a souligné l'importance de trouver des moyens de revigorer le processus de paix au Moyen-Orient. Sa stagnation actuelle ne servira qu'à approfondir les désaccords existants et à alimenter un extrémisme insensé.

Il est également essentiel de trouver des solutions politiques aux situations en Syrie, au Yémen, en Éthiopie et maintenant en Afghanistan, car la puissance militaire seule ne pourra jamais apporter la paix et la stabilité.

Il en va de même pour les violations persistantes et illégales par la Russie de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de la Géorgie, qui continuent de compromettre la stabilité régionale.

Le rôle de l'ONU dans la poursuite de la diplomatie et la fourniture d'une aide humanitaire et au développement est indispensable. C'est à nous tous qu'incombe la responsabilité de créer et de préserver l'espace pour la diplomatie et le travail humanitaire.

Néanmoins, le Conseil de sécurité assume des responsabilités particulières au nom de l'ensemble des Membres de l'ONU. Le Conseil doit agir avec plus de clairvoyance en se fondant sur une vision plus large de la sécurité, et nous nous félicitons de ses récentes délibérations sur la cybersécurité, la sécurité climatique et la pandémie. Dans le même temps, il est grand temps d'insuffler une nouvelle vie aux discussions sur la réforme du Conseil de sécurité, qui doivent devenir plus substantielles et axées sur les résultats.

La prévention doit être notre priorité absolue, compte tenu du coût humain et des conséquences à long terme des conflits, de l'instabilité et des tensions. Il est particulièrement important de sauvegarder les accords clefs qui nous ont permis de sortir du gaspillage de la course aux armements qui caractérisait la guerre froide, notamment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Monsieur le Président,

Il n'existe aucune plateforme internationale comparable à l'Organisation des Nations Unies. Aucun autre organisme ne peut rassembler des nationalités, des religions et des opinions politiques différentes – littéralement sous un même toit.

L'ONU symbolise les plus grandes aspirations de l'humanité et représente une lueur d'espoir, notamment pour ceux qui sont affligés par les conflits, la pauvreté, l'inégalité et la discrimination.

La Charte des Nations Unies et le droit international doivent continuer à être nos guides. Sans eux, nous serons perdus et influencés par ceux qui recherchent des intérêts nationaux étroits et des jeux à somme nulle.

Mais, pour rester pertinente, il est essentiel que l'ONU évolue avec son temps.

Nous avons besoin de plus de transparence et d'ouverture au sein du système des Nations Unies et entre les États Membres.

Et, ce qui est peut-être le plus important, nous devons rapprocher l'ONU des peuples du monde.

La déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies nous offre une vision et un cadre solides pour l'avenir. Je salue également le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun* sur les défis actuels et futurs

Monsieur le Président,

Les défis d'aujourd'hui peuvent sembler insurmontables si l'on se place du point de vue de nations individuelles agissant seules.

Pourtant, unis dans l'espoir et la volonté, et en respectant nos engagements, nous pouvons relever ces défis et tenir les promesses énoncées dans la Charte des Nations Unies de préserver la paix, les droits de l'homme et le développement.

Notre avenir en dépend.

Je vous remercie.

Annexe II**Déclaration de M. Osman Saleh Mohammed, Ministre des affaires étrangères de l'État d'Érythrée**

[Original : anglais]

Votre Excellence, Monsieur Abdulla Shahid,

Président de l'Assemblée générale ;

Votre Excellence, Monsieur António Guterres,

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à cette auguste Assemblée des États – bien que virtuellement – au nom du Président de l'État d'Érythrée, S. E. M. Isaias Afwerki.

À cet égard, permettez-moi de vous féliciter, Excellence, au nom du Gouvernement et du peuple érythréens, pour votre élection à la présidence de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Vous avez notre plein soutien car nous sommes conscients de l'énormité de vos responsabilités.

Je tiens également à exprimer notre profonde gratitude à votre prédécesseur, S. E. M. Volkan Bozkır, pour sa direction avisée et la conclusion réussie de la soixante-quinzième session.

Monsieur le Président,

Nous vivons une période cruciale et, à bien des égards, sans précédent. Notre communauté mondiale est confrontée à un triple défi d'une gravité énorme : i) la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dont la virulence mortelle se poursuit sans relâche dans de nombreux endroits ; ii) la spirale des changements climatiques qui menacent notre survie même ; et, iii) les risques croissants de rivalités et de troubles internationaux dangereux, liés aux changements dynamiques de l'équilibre mondial des pouvoirs.

Ces graves défis ont accentué certaines vérités fondamentales. Ils ont amplifié les failles et les insuffisances de la sagesse conventionnelle sur certains modèles économiques. Ils ont mis en évidence les déficiences structurelles des paramètres de la gouvernance mondiale et nationale, jusqu'ici présentés comme universels et inattaquables en termes de validité et d'applicabilité universelles.

Si l'on fait abstraction des conséquences délétères de la guerre froide, les politiques malavisées menées immédiatement après par les groupes d'intérêt aux États-Unis et en Europe pour maintenir et consolider un ordre mondial unipolaire n'ont pas ouvert une période de stabilité et de prospérité internationales qui, comme on le prétendait, se répercuterait en cascade dans différentes parties du monde pour promouvoir un progrès social et économique constant. Il se trouve que, même dans les pays avancés, la disparité des revenus entre les quelques riches – moins de 1 % de la population – et la majorité des autres citoyens est devenue ridiculement énorme et moralement répréhensible, avec des ramifications sociales malsaines.

Au niveau international, les politiques maladroitement de confinement et d'encerclement visant à empêcher une saine concurrence stratégique et un progrès mutuel fondés sur un système international symétrique, équitable et fondé sur des règles ont alimenté, et alimentent encore, un climat de confrontation et d'instabilité avec tous les risques que cela peut comporter dans la période à venir.

En tout état de cause, il nous incombe à tous de cesser d'être arrogants et de réfléchir à ces questions de manière globale ; avec le sérieux et la sincérité requis.

Comme je l'ai indiqué ci-dessus, notre monde est toujours confronté à cette pandémie mortelle. Le thème de la soixante-seizième session – « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies » – est, en ce sens, approprié et optimiste. Mais vous le savez bien, les réalités auxquelles l'humanité est confrontée aujourd'hui sont terribles et nombreuses.

Je veux saisir cette occasion pour présenter mes condoléances et exprimer ma solidarité à tous les États Membres et à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers à cause de la pandémie de COVID-19.

Monsieur le Président,

Qu'il s'agisse d'atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, de lutter contre la menace croissante des changements climatiques ou de répondre aux diverses menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, l'énormité des défis mondiaux actuels exige une ONU plus forte, plus représentative, plus transparente et, surtout, plus efficace.

Comme nous l'avons déclaré l'année dernière, la quête et les idéaux d'une paix, d'une stabilité et d'une prospérité mondiales durables reposent purement et simplement, pour avoir une chance d'aboutir, sur l'édifice d'une organisation mondiale solide capable d'être à la hauteur de tous ces défis. Ce fait indélébile est plus évident que jamais.

Dans cette optique, qu'il me soit permis de renouveler notre appel au renforcement et à la refonte du système des Nations Unies, dont l'autorité et l'efficacité ont été rognées au fil des dernières décennies. Malheureusement, les institutions multilatérales ont été rendues impuissantes par les actions unilatérales d'une poignée de pays.

Monsieur le Président,

Dans la Corne de l'Afrique, les problèmes économiques dus à la pandémie de COVID-19 ont été aggravés par un conflit dangereux qui est le fruit de plusieurs décennies de politiques malavisées de certains acteurs majeurs, comme je m'en expliquerai tout à l'heure.

À cela s'ajoutent les tensions croissantes observées ces derniers mois à l'échelle de la région sur les questions liées à un litige frontalier et au Barrage de la Renaissance. De l'avis de l'Érythrée, ce ne sont pas là des problèmes insolubles que les parties concernées ne pourraient pas régler directement par une bonne volonté politique et des négociations de bonne foi propres à produire des bienfaits mutuels et à long terme pour toutes les principales parties prenantes. En ce qui concerne le Barrage de la Renaissance, en particulier, passer par des instances internationalisées et acrimonieuses risque d'entraver l'obtention d'un arrangement durable et complet répondant aux besoins des principaux États riverains – l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte – dans le cadre d'une coopération solide et à long terme et exploitant les options et solutions technologiques disponibles.

Monsieur le Président,

Comme on s'en souviendra, la Déclaration conjointe de paix et d'amitié que l'Érythrée et l'Éthiopie ont signée en juillet 2018 avait inauguré une nouvelle ère

d'espoir et d'optimisme. L'importance de cet accomplissement historique s'est manifestée de manière éclatante dans l'euphorie massive qu'il a suscitée parmi les peuples d'Érythrée et d'Éthiopie.

Mais le Front populaire de libération du Tigré (FPLT) n'a pas su accepter et appréhender les réalités actuelles. Il s'est donc lancé dans de multiples actes de subversion, tant pour faire échouer le processus de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie que pour reprendre le pouvoir par la force en Éthiopie.

Il convient de rappeler ici que lorsqu'il était au pouvoir en Éthiopie, le FPLT a continué à occuper, pendant près de deux décennies, des territoires érythréens souverains, en violation flagrante du droit international et de la sentence arbitrale de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Pendant toute cette période, le FPLT a continué à mener des assauts intermittents contre l'Érythrée afin de provoquer une guerre majeure. En outre, alors que l'Accord de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie stipulait le respect et l'application sans ambiguïté, par l'Éthiopie, du verdict de la Commission du tracé de la frontière, le FPLT a continué à faire obstacle à l'application de bonne foi de cet accord solennel.

En Éthiopie aussi, le FPLT a eu recours à divers subterfuges illicites pour faire reculer le processus positif engagé par la volonté populaire. Point d'orgue d'une escalade dangereuse de ses mesures subversives, il a déclenché une guerre d'insurrection massive contre le commandement nord des forces éthiopiennes, dans le but exprès de neutraliser ce contingent le plus important, d'en confisquer les armes et de prendre ainsi le pouvoir par la force en Éthiopie. Le FPLT entendait aussi mener des actes d'agression militaire ultérieurs contre l'Érythrée.

Le grave danger que les actions coupables et illicites de ce groupe factieux font peser sur l'Éthiopie, l'Érythrée et la région de la Corne de l'Afrique tout entière est manifeste ; point n'est besoin de le détailler davantage. Mais ce que nous trouvons inexcusable, c'est la position de certains pays, notamment les États-Unis et leurs alliés européens, qui défendent les actes d'insurrection et de destruction, illicites et dangereux, du FPLT et mobilisent tous les outils à leur disposition pour le réhabiliter à tout prix. Je ne perdrai pas de temps à relater la rhétorique fallacieuse dont ils ont usé pour créer une équivalence morale entre le principal coupable et ceux qui sont contraints de prendre des mesures dissuasives et de rétorsion justifiées par le droit international et la pratique établie des États.

Cela souligne intrinsèquement l'inadéquation structurelle du système de gouvernance mondiale que j'ai évoquée plus tôt dans mon discours. L'Érythrée a déjà énormément souffert d'actes similaires. Ils ne doivent pas se reproduire. Les injustices infligées à l'Érythrée par des puissances qui pensent pouvoir piétiner la souveraineté des nations et des peuples selon leur bon vouloir doivent véritablement prendre fin.

Je vous remercie.

Annexe III

Déclaration de M. Luca Beccari, Ministre des affaires étrangères, de la coopération économique internationale et des télécommunications de la République de Saint-Marin

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Au nom du Gouvernement de la République de Saint-Marin, je tiens à féliciter S. E. M. Abdulla Shahid pour son élection à la présidence de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et à lui souhaiter des travaux fructueux.

La République de Saint-Marin appuie les priorités de votre programme, telles qu'énoncées dans votre discours inaugural et vous assure, Monsieur le Président, de sa pleine coopération dans tous les travaux de l'Assemblée générale.

Je tiens également à exprimer la gratitude de mon pays au Président sortant, S. E. M. Volkan Bozkır, pour le travail important qu'il a accompli à la soixante-quinzième session.

Enfin, j'adresse des remerciements particuliers au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, pour le dynamisme et la détermination avec lesquels il dirige l'ONU en cette période difficile et éprouvante et conduit les processus de réforme de l'Organisation.

Saint-Marin se félicite de sa reconduction à un second mandat en tant que Secrétaire général. Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations et l'assurons de notre plein appui.

Monsieur le Président,

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est à l'origine d'une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. Les systèmes de santé de nombreux pays ont été poussés au bord de l'effondrement. La pandémie a fait 4 millions de morts. Des dizaines de millions de personnes ont été replongées dans la pauvreté et la faim extrêmes, effaçant les modestes progrès accomplis ces dernières années. Plus de 1,6 milliard d'élèves n'ont pas pu aller à l'école. Beaucoup d'entre eux, en particulier les filles, risquent de ne jamais y retourner, ce qui contribue à la multiplication des mariages d'enfants et à l'augmentation du travail des enfants. Les moyens de subsistance de la moitié de la main-d'œuvre mondiale ont été gravement touchés.

La COVID-19 n'a pas eu les mêmes effets partout. En fait, elle a exposé au grand jour et exacerbé les inégalités et injustices existantes en matière d'assistance médicale dans le monde. Dans les économies avancées, les taux de létalité les plus élevés ont été recensés au sein des groupes marginalisés. Dans les pays en développement, la COVID-19 a frappé encore plus durement les plus vulnérables.

Dans ces conditions, comment rester optimiste face à la reprise économique qui s'annonce ? Si c'est ainsi que nous avons géré l'urgence sanitaire jusqu'à présent, comment pouvons-nous être sûrs que les politiques économiques que nous sommes collectivement appelés à mettre en œuvre dans les années à venir n'accentueront pas les écarts existants ?

Une chose est sûre. Si nous ne les comblons pas, ces écarts, aggraveront les défis mondiaux actuels, tels que les migrations et l'accès au marché du travail et à l'éducation, pour n'en citer que quelques-uns, et se traduiront en fin de compte par une instabilité géopolitique amplifiée.

Monsieur le Président,

Saint-Marin a payé un très lourd tribut à cette crise. Nous avons affiché l'un des taux de mortalité les plus élevés au monde. Nous nous sommes finalement remis de ce fléau grâce à une réaction salutaire de nos autorités, qui ont mis en place des politiques fondées sur le principe d'équité. Nous avons réussi aussi grâce à un extraordinaire témoignage de solidarité de notre peuple et des autres pays.

Pourtant, même pour nous, qui sommes une nation relativement riche au centre de l'Europe, cette crise a donné lieu à d'exceptionnelles difficultés.

Saint-Marin jouit d'une relative prospérité financière et de capacités logistiques idoines. Pourtant, du seul fait de notre petite taille, nous avons été confrontés à des problèmes alarmants en matière d'approvisionnement en vaccins.

À peine avons-nous enfin surmonté ces problèmes en obtenant suffisamment de doses de vaccin et en menant à bien une campagne de vaccination rapide pour notre population que nous allions découvrir un autre visage de l'inégalité : l'inégalité liée à la liberté de circulation.

Comme vous le savez tous, aujourd'hui, la liberté de circulation à l'intérieur des pays et entre eux est une prérogative qui dépend du vaccin qu'un gouvernement a pu obtenir. Quelqu'un a beau avoir des milliers d'anticorps et être testé négatif à la COVID-19, il peut néanmoins ne pas être autorisé à entrer dans un pays donné, dans un musée, un centre sportif, et ainsi de suite.

On peut comprendre que ce soit profondément préoccupant pour un pays comme le mien, qui ne fait que 60 kilomètres carrés.

C'est pourquoi Saint-Marin lance un appel urgent à notre famille de nations.

Nous devons tirer les leçons de cette crise afin de combler les lacunes économiques et sociales existantes et d'être mieux préparés à des menaces existentielles similaires à l'avenir.

Nous devons garantir un accès égal, partout dans le monde, aux vaccins, tests et traitements contre la COVID-19 et au soutien y afférent, afin de prévenir les mutations du virus et les nouveaux foyers de contamination.

La crise de la COVID-19 a mis en évidence le rôle indispensable de la coopération internationale, à travers l'ONU, pour surmonter un défi mondial commun.

En ces temps critiques, nous devons renforcer, plus que jamais, la volonté et le leadership politiques d'appuyer le multilatéralisme et de consolider l'ordre international fondé sur des règles.

Dans un contexte de plus en plus mondialisé et interconnecté, il est impératif de construire un système souple, capable de s'adapter aux différentes particularités de nos pays, de réagir rapidement à de multiples défis simultanés et de répondre aux besoins des populations, partout, en veillant à ce que les intérêts géopolitiques ne prévalent pas et que personne ne soit laissé pour compte.

Monsieur le Président,

Le panorama international de la paix et de la sécurité est de plus en plus fragmenté.

La nature des conflits évolue en raison des interconnexions croissantes entre les ressources naturelles rares, les changements climatiques, les vulnérabilités socioéconomiques, la désinformation et les cyberattaques.

Malgré nos efforts, les populations vulnérables de nombreuses régions du monde continuent d'être confrontées à la menace d'atrocités criminelles.

Le Gouvernement de la République de Saint-Marin est profondément préoccupé par les crises en cours en Afghanistan, au Myanmar, en Syrie, au Yémen, en Palestine et ailleurs.

La situation en Afghanistan nous inquiète en particulier.

Saint-Marin soutient tout effort visant à fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan et demande à toutes les parties de permettre un accès complet, sûr et sans entrave à l'ONU, ses institutions spécialisées et ses partenaires d'exécution, ainsi qu'à tous les acteurs humanitaires engagés dans des opérations de secours.

Nous réaffirmons également l'importance de protéger les droits humains, notamment ceux des femmes, des enfants et des minorités.

À cet égard, nous ne pouvons qu'appuyer la résolution 2593 (2021) du Conseil de sécurité et remercier le Secrétaire général de la réunion ministérielle de haut niveau sur la situation humanitaire en Afghanistan qu'il a convoquée le 13 septembre, ainsi que de ses efforts continus sur cette question.

Nous soutenons également l'engagement du Secrétaire général à renforcer la capacité du système des Nations Unies d'aborder les différents conflits sous l'angle de la prévention, ainsi que ses efforts pour investir davantage dans la prévention des crises.

Le Gouvernement de la République de Saint-Marin s'inquiète de la détérioration des conditions de sécurité à l'échelle internationale et de la prolifération des armes de destruction massive.

Au cours de sa longue histoire, mon pays a toujours défendu un monde exempt d'armes de destruction massive. Nous sommes particulièrement préoccupés par les risques nucléaires croissants. Les conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires font peser une menace sur l'existence même de l'humanité et, pour cette raison, la République de Saint-Marin est une fervente partisane du nouveau Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Monsieur le Président,

Il ne fait aucun doute que la pandémie de COVID-19 a mis en péril l'essence même du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous ne devons pas laisser cette crise entraver nos ambitions et nos espoirs, car les principes qui

sous-tendent les objectifs de développement durable sont essentiels pour reconstruire en mieux dans le cadre du relèvement après la COVID-19.

L'année dernière, nous sommes entrés dans la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Aujourd'hui, il est crucial d'accélérer les réponses aux graves problèmes du monde.

En présentant son premier examen national volontaire, le 13 juillet, Saint-Marin a renouvelé son engagement en faveur d'un monde meilleur, plus juste et plus durable, dans l'intérêt non seulement de ses citoyens d'aujourd'hui, mais aussi des générations futures, dans notre pays et partout ailleurs.

Monsieur le Président,

La lutte collective contre les changements climatiques représente la plus grande urgence de notre époque. Elle doit être la priorité absolue de nos efforts.

À mesure que les effets des changements climatiques deviennent plus visibles, la perte de biodiversité est vouée à s'étendre et à avoir, à terme, des effets dévastateurs. Si les tendances actuelles se poursuivent, la richesse naturelle des écosystèmes terrestres risque de disparaître, ce qui mettrait en péril la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et les moyens de subsistance au niveau mondial.

Nous sommes témoins du grave impact des changements climatiques sur les petits États insulaires en développement du Pacifique, mais aussi dans d'autres régions de la planète.

Les populations du monde, en particulier les jeunes, réclament une action urgente afin de reconstruire les fondamentaux et de réparer la relation avec l'environnement.

Nous ne pourrions atteindre cet objectif que par la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Paris, mais aussi par la promotion d'investissements importants dans l'adaptation et la résilience.

La sortie de la pandémie de COVID-19 pourrait être l'occasion de mieux travailler à la transition verte dans les secteurs de l'énergie, des transports, du tourisme, de l'aviation, de l'agriculture, de l'industrie et des infrastructures.

Monsieur le Président,

La situation des personnes handicapées s'est encore aggravée : la pandémie a accentué leurs difficultés à accéder à l'éducation et aux soins de santé et à participer à la vie de leurs communautés.

La communauté internationale a le devoir de remédier à cette situation.

Saint-Marin attache une grande importance à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées et nous sommes honorés que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme ait qualifié de pratique prometteuse les directives sur le triage des cas de COVID-19 produites par le Comité de bioéthique de Saint-Marin, qui interdisent la discrimination fondée sur le handicap.

La réalisation des droits des personnes handicapées est au cœur du Programme 2030 et de notre promesse de ne laisser personne de côté.

Nous devons bâtir des sociétés accessibles, inclusives et sans discrimination, où les personnes handicapées puissent participer pleinement aux aspects politiques,

sociaux et économiques de leur communauté, où elles soient impliquées dans les processus de prise de décision et où leur valeur soit pleinement reconnue.

Monsieur le Président,

L'ONU doit s'adapter rapidement non seulement aux nouveaux défis mondiaux, mais aussi aux nouvelles possibilités offertes par un monde de plus en plus interconnecté, si elle veut s'acquitter plus efficacement de son mandat.

Les réformes sont donc cruciales pour la stabilité future du monde et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et doivent demeurer au centre de nos actions.

La République de Saint-Marin suit avec intérêt le processus de revitalisation de l'Assemblée générale, qui doit rester un point de référence, un forum où échanger des idées et mener des discussions et où des solutions reposant sur un consensus fort peuvent être obtenues.

De même, la réforme du Conseil de sécurité devrait être un objectif pour tous les États Membres. Comme nous l'avons déclaré en de précédentes occasions, notre pays estime que les négociations intergouvernementales favorisent la recherche d'un accord fondé sur un consensus politique large et fort, qui reflète les intérêts de tous les groupes de négociation. Saint-Marin appelle à une réforme qui rende le Conseil plus démocratique, plus transparent, plus efficace et plus responsable. Cet objectif ne peut être atteint que par un dialogue continu entre les États. Chacun doit prendre conscience qu'il faut dépasser les positions initiales pour négocier l'accord le plus large possible.

Monsieur le Président,

Pour relever les défis nombreux et complexes d'aujourd'hui, les États Membres doivent assumer leurs responsabilités et l'ONU doit être plus efficace et plus souple afin de s'acquitter de son mandat, qui est de protéger les citoyens du monde.

Saint-Marin est un État doté d'une forte identité grâce à son histoire centenaire de paix et de liberté. Notre État est petit, mais fier d'apporter sa contribution à la communauté des Nations Unies.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe IV**Déclaration de M. Sayyid Badr bin Hamad bin Hamood Albusaidi,
Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman**

[Original : arabe]

Monsieur le Président,

C'est un véritable plaisir de commencer notre allocution en vous adressant, à vous et à votre pays ami, la République des Maldives, nos félicitations pour votre élection à la présidence de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes convaincus que vous saurez mener les travaux de cette session avec beaucoup de sagesse et de compétence.

Nous tenons aussi à exprimer nos remerciements et notre reconnaissance à votre prédécesseur, S. E. M. Volkan Bozkır, de la République amie de Turquie, pour les efforts qu'il a déployés à la présidence de la session précédente.

Nous remercions également S. E. le Secrétaire général António Guterres de ses efforts et lui souhaitons plein succès dans son second mandat. Le Sultanat d'Oman poursuivra sa coopération avec lui et les autres États Membres pour réaliser les nobles objectifs de l'Organisation des Nations Unies, dont le plus important est le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Monsieur le Président,

Les crises et les défis représentent pour les pays des occasions de tester leur état de préparation et de renforcer leurs capacités. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) nous a imposé d'importants défis et changements dans notre vie quotidienne, mais Dieu merci, cela ne nous a pas découragés de les affronter, de faire face à leurs répercussions et d'œuvrer à notre relèvement.

Au Sultanat d'Oman, la disponibilité des vaccins a eu une incidence déterminante sur le renforcement de nos efforts nationaux en matière de lutte contre la pandémie et a permis de consolider l'espoir de son élimination et d'un retour progressif à la vie normale. Grâce à des mesures préventives et à une campagne nationale de vaccination pour tous les groupes d'âge ciblés, mon pays a pu limiter la propagation de l'épidémie et réduire le nombre d'infections et de décès, ainsi que le taux d'hospitalisation, ce qui a permis le retour à la normale des activités économiques, sociales et commerciales et la levée de toutes les restrictions imposées aux voyages et aux déplacements, tout en mettant en place les mesures de prévention nécessaires.

Alors que nous poursuivons nos efforts pour faire face à cette pandémie, nous appelons la communauté internationale à renforcer la coopération et la solidarité et demandons aux pays producteurs et aux pays donateurs de vaccins de faire tout leur possible pour assurer une distribution équitable pour tous les pays et toutes les personnes, en particulier dans les régions moins développées qui pâtissent d'installations et de capacités médicales limitées. Cela permettrait d'instaurer une coopération internationale et une solidarité sociétale et de garantir une vie décente aux êtres humains partout dans le monde.

Dans ce contexte, nous saisissons cette occasion pour rendre hommage aux responsables des systèmes de santé, en particulier les travailleurs en première ligne, dans tous les pays du monde et au sein de toutes les organisations internationales pour les énormes efforts et sacrifices qu'ils consentent dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

Monsieur le Président,

Sous la direction avisée de S. M. le Sultan Haitham bin Tariq, le Sultanat d'Oman continue d'adhérer aux grands principes qui ont toujours guidé sa politique étrangère, à savoir les relations de bon voisinage, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États, le respect du droit international et des normes internationales, le renforcement de la coopération entre les États et la promotion du dialogue. Nous sommes fermement convaincus que le règlement des différends dans un esprit de réconciliation et de tolérance est un comportement civilisé qui mène à des résultats meilleurs et plus durables que ceux qui peuvent être obtenus par le conflit. En clair, le dialogue est préférable à la guerre.

Au Sultanat d'Oman, nous faisons partie de ce monde interdépendant. Nous partageons les intérêts et le destin de ses habitants. Nous nous réjouissons de ce qui contribue à son bien-être et nous nous affligeons de ce qui lui nuit. C'est pourquoi nous mobilisons toute notre énergie et toutes nos capacités au service de la paix aux niveaux tant régional qu'international, défendant nos positions avec honnêteté, objectivité et fermeté à l'égard de nos valeurs et principes, et promouvant une approche équilibrée et constructive dans le traitement de toutes les questions.

De ce point de vue, mon pays a salué et appuyé l'issue positive du sommet d'Oula qui s'est tenu au Royaume d'Arabie saoudite, ainsi que le succès des efforts de réconciliation menés par l'État frère du Koweït.

Nous affirmons également notre soutien à la juste cause palestinienne et aux revendications du peuple palestinien pour l'indépendance et la création d'un État, avec Jérusalem-Est comme capitale, conformément au droit international, aux résolutions du Conseil de sécurité et à l'Initiative de paix arabe.

En ce qui concerne la crise yéménite, mon pays poursuit ses efforts inlassables et travaille avec le Royaume frère d'Arabie saoudite, les envoyés de l'ONU et des États-Unis pour le Yémen, ainsi que les parties yéménites concernées afin de mettre un terme à la guerre par un cessez-le-feu global et permanent de toutes les parties. Il s'agit également de reprendre pleinement les efforts humanitaires afin de répondre aux besoins de nos frères yéménites, notamment en matière de médicaments, de soins de santé, de nourriture, de carburant et de logement. Nous nous associons à toutes celles et tous ceux qui croient qu'il n'est pas d'autre solution possible que de parvenir à un règlement politique global de la crise actuelle pour rétablir la sécurité, la stabilité et la normalité au Yémen, pays frère, tout en préservant la sécurité et les intérêts des pays de la région.

Nous voudrions également exprimer notre espoir que les pourparlers de Vienne sur le programme nucléaire iranien aboutissent au consensus souhaité entre toutes les parties, car nous sommes fermement convaincus que cela sera dans l'intérêt de la région et du monde.

Comme le reste du monde, nous avons suivi l'évolution récente de la situation en Afghanistan. Nous nourrissons l'espoir que toutes les parties afghanes œuvreront à la réconciliation et donneront la priorité aux intérêts supérieurs du peuple afghan et à ses aspirations à la sécurité, à la stabilité, au développement économique et social, ainsi qu'à l'établissement de relations positives avec ses voisins dans la région et la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Mon pays condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Dans le même temps, il appuie les efforts et les stratégies visant à éliminer cette menace qui plane sur nous tous, est contraire aux valeurs et à la morale religieuses et humaines et met en péril la sécurité et la stabilité du monde.

En outre, le Sultanat d'Oman appelle à mettre fin aux menaces qui pèsent sur le commerce maritime international et à respecter pleinement les traités, les accords et le droit international afin de garantir la liberté de navigation maritime, de sécuriser les échanges commerciaux entre les pays et de renforcer les possibilités de croissance économique. Nous appelons tous les États Membres à respecter les engagements qu'ils ont pris dans le cadre des traités et accords relatifs au désarmement, en particulier les accords et traités relatifs aux armes nucléaires et autres armes de destruction massive, afin de garantir la stabilité mondiale.

Monsieur le Président,

Mon pays s'est efforcé de concrétiser son engagement international en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, en intégrant les trois piliers économiques et sociaux et les 17 objectifs de développement durable dans ses stratégies et plans de développement. Nous considérons également ces objectifs comme des éléments clés de la Vision 2040 d'Oman et de ses plans de mise en œuvre.

Nous sommes pleinement conscients que la route vers le développement durable est encore longue et semée d'embûches, et que la réalisation des engagements que nous avons pris dépend de notre capacité de relever les défis, ce qui nécessite une coopération à la fois internationale et régionale. À cet égard, nous reconnaissons que le véritable fondement de l'action politique aux niveaux national et international repose sur un engagement renouvelé en faveur de la justice sociale. C'est pourquoi nous saluons et soutenons les programmes d'investissement et de diversification économique, qui font partie des priorités fixées dans les plans de développement du Sultanat d'Oman et dont l'objectif est d'accroître les avantages et les possibilités qui sont offerts à nos partenaires et à notre société.

Comme d'autres pays du monde, mon pays accorde une grande attention aux menaces posées par les changements climatiques qui ont des conséquences négatives sur les systèmes écologiques et agricoles, ainsi que sur l'infrastructure économique. C'est pourquoi, pour faire face aux changements climatiques et limiter leurs effets croissants, le Sultanat d'Oman a mis en œuvre un projet de stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Cette stratégie comprend des rapports sur les conséquences attendues sur les secteurs de développement les plus importants et les mesures d'adaptation appropriées pour y remédier.

Mon pays a récemment soumis son deuxième rapport sur les contributions déterminées au niveau national visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de ses engagements au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le monde connaît de nouvelles transformations grâce aux progrès scientifiques et technologiques, ce qui nous amène à réaffirmer l'importance de renforcer les partenariats mondiaux dans ce domaine afin d'utiliser au mieux les technologies de pointe et de rester en phase avec elles, dans le cadre des objectifs de développement durable. Cela vaut également pour les défis contemporains que nous devons relever et dont les plus importants sont ceux qui menacent le climat.

Monsieur le Président,

Il ne fait aucun doute que les femmes ont un grand rôle à jouer, aux côtés des hommes, dans la formation d'un tissu social qui garantit la bonne éducation des jeunes, sur lesquels les pays fondent leurs espoirs. Comme vous le savez sans doute, les jeunes sont l'espoir du présent et le pilier de l'avenir, dont dépendent les pays pour se développer. C'est pourquoi les États doivent inclure dans leurs priorités les questions relatives aux jeunes et s'assurer que tout est fait pour développer leur potentiel. J'affirme l'engagement de mon pays à donner aux femmes et aux jeunes les moyens d'acquérir les capacités et les connaissances dont ils ont besoin pour participer activement aux processus de construction, de développement, de créativité et de prospérité.

Monsieur le Président,

Pour terminer, la communauté internationale est confrontée à des problèmes urgents qui doivent être résolus par la coopération internationale si l'on veut que les aspirations de l'humanité à la stabilité, à l'harmonie et à la prospérité se réalisent. C'est pourquoi nous considérons que la consolidation du concept de partenariat authentique et de communauté de destin entre tous les peuples et toutes les sociétés est le meilleur moyen de répondre à ces espoirs et de tirer le meilleur parti de la position prestigieuse que l'ONU aspire à atteindre et à maintenir.

Merci de votre aimable attention, et que la paix soit avec vous !

Annexe V**Déclaration de Dato Seri Paduka Awang Haji Erywan bin Pehin Datu Pekerma Jaya Haji Mohd Yusof, Deuxième Ministre des affaires étrangères du Brunéi Darussalam**

[Original : anglais]

Bismillahirrahmanirrahim

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Assalamualaikum warahmatullahi wabarakatuh et que la paix soit sur vous.

Permettez-moi tout d'abord de transmettre les salutations chaleureuses de S. M. le Sultan et Yang Di-Pertuan du Brunéi Darussalam à cette auguste assemblée.

Je voudrais aussi féliciter S. E. M, Abdulla Shahid de son élection à la présidence de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Je félicite également le Secrétaire général António Guterres de sa reconduction à son poste. Cela témoigne de la confiance que les États Membres placent dans sa direction éclairée, et je salue son dévouement et son engagement continu au service de la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Depuis plus de 18 mois, le Brunéi Darussalam, comme le reste du monde, est confronté aux défis de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Après une année sans transmission locale de la maladie, nous avons été frappés par une nouvelle vague de la pandémie.

Dans le cadre de l'action menée pour lutter contre la propagation du virus et de ses variants, le Gouvernement de Sa Majesté a rapidement mis en œuvre plusieurs mesures similaires à celles prises dans d'autres pays, notamment les restrictions aux déplacements et aux voyages internationaux ainsi que l'intensification des efforts de vaccination.

Si notre expérience montre, comme celle de nombreux autres pays, la nécessité de rester vigilant, c'est la vaccination qui reste la clef pour endiguer la propagation de la maladie et assurer la sécurité de notre population.

Or, le fonctionnement actuel du système mondial de distribution des vaccins reste une source de grave préoccupation. Bien que plus de 3,5 milliards de doses de vaccins aient été distribuées dans le monde, 75 % de ces vaccins ne sont allés qu'à 10 pays. En outre, les pays à faible revenu n'ont pu vacciner que moins de 2 % de leur population.

Il est donc urgent que les États Membres collaborent avec les sociétés pharmaceutiques afin de garantir que le Mécanisme COVAX soit en mesure de respecter ses engagements en termes de fourniture et de livraison de vaccins équitables, accessibles et abordables pour tous.

Le message du Secrétaire général sonne juste : la santé de tous dépend de celle de chacun.

Alors que nous nous remettons de la pandémie, la santé mentale constitue un autre défi à long terme qui se pose en raison des confinements et des quarantaines répétés.

Si l'on n'y remédie pas, la prochaine génération de travailleurs et la suivante seront gravement touchées, ce qui entraînera à terme un ralentissement de l'économie mondiale et freinera les progrès en matière de développement.

À cet égard, nous nous félicitons que l'Assemblée mondiale de la Santé ait inclus dans son plan d'action global pour la santé mentale un indicateur permettant de mesurer la préparation à la fourniture d'interventions en matière de santé mentale et de soutien psychosocial dans les situations d'urgence.

Dans notre région, le Brunéi Darussalam travaille en étroite collaboration avec l'Australie et la Malaisie en vue de l'adoption de la déclaration des dirigeants de l'Asie de l'Est sur la coopération en matière de santé mentale à l'occasion du seizième Sommet de l'Asie orientale, qui se tiendra en octobre.

L'adoption de cette déclaration contribuera à renforcer les efforts régionaux en matière de santé mentale et encouragera les autres États Membres à prendre des mesures collectives concrètes pour promouvoir une meilleure santé mentale dans la région.

Plus que tout, la santé et le bien-être des personnes constituent des éléments fondamentaux pour reconstruire en mieux et sur des bases plus solides une communauté mondiale résiliente.

Monsieur le Président,

Les conséquences néfastes de la pandémie ont compromis non seulement les plans nationaux de développement en cours, mais aussi les ressources de nombreux pays, notamment les petits États en développement, et des rapports récents indiquent que les effets de la pandémie retarderont inévitablement les progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous devons donc privilégier, dans le cadre de nos efforts de redressement, la relance de nos économies par le biais d'un accroissement des échanges et des investissements afin de rétablir rapidement les moyens de subsistance et l'emploi.

Cela signifie que nous devons continuer d'appuyer des échanges et des investissements libres et ouverts, d'appeler à une plus grande coopération dans le domaine technologique, d'encourager le transfert des technologies et de renforcer la coopération mondiale en matière de développement afin qu'aucun pays ne soit laissé pour compte.

Dans le cadre de nos plans de redressement après la pandémie, nous devons également intégrer des initiatives de protection de l'environnement.

En effet, la menace des changements climatiques n'a pas disparu pendant la pandémie, et les récentes prévisions du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ne sont pas encourageantes.

Nous avons déjà pris des engagements dans le cadre de l'Accord de Paris, il ne nous reste plus qu'à les respecter et à les mettre en œuvre.

En cette année importante placée sous le signe du climat, nous nous félicitons de la présidence et de l'accueil de la COP 26 par le Royaume-Uni, ainsi que des appels lancés au monde entier pour qu'il s'unisse, tienne ses promesses et relève ses ambitions climatiques dans la mesure du possible. Nous espérons que la COP 26 organisée à Glasgow débouchera sur des résultats concrets, qui donneront le ton et la direction des efforts mondiaux à venir.

Dans notre région, nous lançons le Cadre de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour l'économie circulaire afin de fermer la boucle du gaspillage des ressources non renouvelables tout en renforçant la croissance économique et en réduisant la pression exercée sur l'environnement.

Monsieur le Président,

L'ASEAN, présidée cette année par le Brunéi Darussalam et dont le thème est « We Care, We Prepare, We Prosper » (Nous veillons, nous nous préparons, nous prospérons), entend tenir sa promesse de renforcer la résilience en misant sur l'espoir.

L'adéquation avec le thème de l'Assemblée générale révèle à quel point il importe de veiller à ce que les peuples gardent espoir en l'avenir et continuent d'espérer pour notre planète.

De plus, les réalisations de l'ASEAN témoignent de notre détermination à préserver la paix et la sécurité régionales.

C'est pourquoi, cette année, lorsque la situation dans un des pays membres de l'ASEAN risquait d'affecter la stabilité de la région, les dirigeants de l'Association se sont rapidement réunis et sont parvenus à un consensus en cinq points pour garantir un retour pacifique à la démocratie dans cet État membre, conformément à la volonté et aux intérêts de son peuple.

Le consensus en cinq points appelle, entre autres, à une cessation immédiate de la violence ainsi qu'à l'ouverture d'un dialogue entre toutes les parties concernées et à l'autorisation de fournir une aide humanitaire.

À cette fin, au nom de l'ASEAN, je souhaite exprimer ma plus profonde gratitude à nos partenaires extérieurs, notamment à l'ONU, pour leur assistance et aussi pour les généreuses contributions accordées à la conférence d'annonce de contributions pour l'aide humanitaire qui s'est tenue le mois dernier.

Nous nous félicitons du soutien constant de la communauté internationale aux efforts de l'ASEAN.

Monsieur le Président,

La question de Palestine occupe nos pensées depuis plus de sept décennies. Jusqu'à présent, il n'y a eu aucune résolution concrète.

Nous continuons d'être témoins d'expulsions forcées, de la destruction de maisons et de l'expansion de colonies illégales par la Puissance occupante, ce qui non seulement prive les Palestiniens de leurs droits humains fondamentaux, mais leur ôte également la moindre occasion d'exercer leur droit à l'autodétermination.

Le Conseil de sécurité a la responsabilité particulière d'appeler à la cessation de toute violence, de s'acquitter des obligations de maintien de la paix internationale qui lui incombent et de chercher à instaurer une paix globale et durable sur la base de la solution des deux États.

Par ailleurs, nous appelons la communauté internationale à préserver sans équivoque la solution des deux États, afin de parvenir à un État indépendant de Palestine dans les frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Monsieur le Président,

Le Brunéi Darussalam est présent ici aujourd'hui pour réaffirmer sa détermination à préserver la paix et la sécurité internationales et à les soutenir, à promouvoir la prospérité et le développement durable, en s'appuyant sur le respect des obligations internationales et de l'état de droit, telles que consacrées par la Charte des Nations Unies.

Adoptons cette nouvelle normalité, avec un esprit renouvelé en faveur de la défense du multilatéralisme et l'espoir constant que nous parviendrons à la paix internationale, à la prospérité et à la sécurité dans l'intérêt de tous nos peuples.

Je vous remercie.

Annexe VI

Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la République française

[Original : français]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

En nous rappelant à quel point nos destins sont liés – pour le meilleur comme pour le pire –, la crise pandémique nous a aussi rappelé la valeur de ce qui, depuis plus de 75 ans, nous rassemble au sein de cette organisation. Le réflexe de la coopération, le primat du droit sur la force, le respect inconditionnel de la personne humaine : les principes inscrits dans la Charte n'ont rien perdu de leur sens. Bien au contraire.

Les crises et les défis d'aujourd'hui leur donnent même une urgence nouvelle.

Notre sécurité, notre santé, notre planète sont désormais des biens communs, qu'il nous revient de travailler à préserver ensemble. Cet impératif n'a rien d'une abstraction, rien d'un idéal.

C'est, très concrètement, l'horizon de chacun de nos choix.

Et, tout aussi concrètement, la sanction de chacune de nos divisions, de chacun de nos renoncements, de chacune de nos impuissances.

Car, dans un monde d'échanges et d'interdépendances, un monde en état d'urgence environnementale, un monde en proie à de préoccupantes logiques de brutalisation et à la tentation persistante de l'unilatéralisme, tout ce que nous faisons collectivement – ou à l'inverse manquons de faire – nous engage tous. Nous devons en être conscients, et en tirer les conséquences. Ensemble.

Si, en dépit des assauts qu'ils ont subis ces dernières années, les fondements du système multilatéral ont prouvé leur solidité, trop de risques s'accumulent, qui ne sont pas maîtrisés. Au nom de la France, c'est d'abord un message de responsabilité que je souhaite porter devant vous aujourd'hui.

La première de nos responsabilités partagées, c'est le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Elles sont en péril, quand les jeux de puissance s'exacerbent, quand les logiques des blocs réapparaissent, quand nos cadres de régulation se défont, quand les tentatives du fait accompli se multiplient.

C'est pourquoi la France appelle de ses vœux la tenue d'un sommet des cinq membres permanents du Conseil de sécurité pour établir un programme d'action commun.

Afin de rendre au Conseil de sécurité la capacité d'exercer tout son mandat.

Et afin d'engager le dialogue sur les sujets clés du contrôle des armements et de notre sécurité collective.

C'est pourquoi nous agissons, et continuerons d'agir, en faveur de la paix et de la stabilité dans l'espace indopacifique avec nos partenaires de bonne volonté dans cette région et avec les autres Européens à nos côtés. La France, en tant que nation de l'Indopacifique y a des intérêts majeurs, tout comme l'Europe qui vient de se doter d'une stratégie en la matière.

La paix et la sécurité internationales se trouvent aussi directement mises en jeu à chaque fois qu'une crise éclate ou franchit un nouveau seuil. En Afghanistan, notre devoir est d'apporter à la population l'aide humanitaire dont elle a besoin et notre intérêt commun est de porter une exigence politique et sécuritaire claire à l'égard du régime de Kaboul : tout lien avec les organisations terroristes doit être rompu.

Vingt ans après le choc du 11 septembre, nous savons ce que la reconstitution d'un sanctuaire terroriste impliquerait pour nous tous.

Au Levant et au Sahel, pour la même raison, nous devons poursuivre le combat contre la menace terroriste, agir pour rétablir le dialogue là où il est rompu et redonner des perspectives d'avenir aux populations, à travers les combats de la stabilisation et du développement.

Le Président de la République, Emmanuel Macron, s'est rendu récemment à Bagdad afin d'y soutenir les efforts déterminés des Iraquiens pour se rassembler et rétablir leur souveraineté.

Au Sahel, nous adaptons notre dispositif militaire pour rester en mesure d'agir dans la durée, de répondre aux attentes de nos partenaires régionaux et demeurer pleinement disponibles pour nos partenaires internationaux, ceux de la Coalition pour le Sahel et ceux qui servent au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Cet effort qui se traduit par de réels résultats – j'en veux pour preuve la neutralisation récente d'Abou Walid al Sahraoui – cet effort ne sera toutefois pas durable sans stabilité politique et sans le respect du chemin démocratique. Je pense notamment au respect du calendrier fixé pour l'organisation des élections au Mali, qu'il est impératif de respecter.

En Libye, une voie crédible existe désormais pour rétablir l'unité et la souveraineté du pays, pourvu que chacun se conforme à ses obligations, que les mercenaires étrangers se retirent, que le cessez-le – feu perdure et que des élections se tiennent comme prévu, c'est-à-dire le 24 décembre prochain.

La France souhaite que le Conseil de sécurité, les voisins de la Libye, ceux qui y exercent une influence, agissent ensemble pour atteindre notre objectif commun d'aller au bout de la transition en cours. C'est le sens de la conférence internationale de soutien au processus politique et au rétablissement de la souveraineté libyenne que nous organiserons, à Paris, le 12 novembre prochain.

Au Proche-Orient divisé, le long de la ligne de contact en Ukraine ou encore dans le Haut-Karabakh et dans le sud du Caucase, où le risque de la conflictualité n'est toujours pas écarté, nous devons prévenir les tensions, défendre le droit international et apporter un soutien collectif à la mise en œuvre de solutions politiques concrètes. Quant à la poursuite du programme nucléaire iranien, elle exige de nous la plus grande fermeté. L'Iran ne peut croire que le temps joue en sa faveur, car les risques d'une crise majeure augmentent à mesure que son programme nucléaire devient plus dangereux.

Les positions américaines d'hier ne peuvent justifier que l'Iran continue de violer les engagements qu'il a pris au titre du Plan d'action global commun.

La France prendra toutes les initiatives utiles au dialogue. Mais le seul chemin possible demeure celui d'un accord permettant d'établir que l'Iran respecte à nouveau ses obligations. Il est donc indispensable que la négociation reprenne très rapidement.

Les violations du droit international humanitaire constituent, enfin, une grave menace pour la paix et la sécurité internationales, en particulier lorsque des personnels humanitaires et médicaux sont pris pour cibles, alors même qu'ils portent secours aux populations. Nous devons donc nous donner les moyens de mieux prévenir ces crimes et de punir ceux qui s'en rendent coupables – en Syrie, au Yémen, au Niger, en République centrafricaine, en Éthiopie ou ailleurs.

Notre responsabilité, Mesdames et Messieurs, c'est aussi de construire des réponses pragmatiques et solidaires aux grands défis globaux qui engagent notre avenir commun, à commencer par le défi de la maladie à coronavirus (COVID-19), qui n'est pas derrière nous.

Soyons très clairs : la santé des uns dépend de la santé de tous. Nous devons donc poursuivre les efforts qui, grâce à l'Accélérateur ACT, ont déjà permis à 141 pays de recevoir 255 millions de doses de vaccin. Il n'est pas possible que nous laissions se creuser encore la fracture vaccinale qui existe aujourd'hui entre le Nord et le Sud, parce que le sens et la crédibilité mêmes du multilatéralisme sont en jeu dans cette épreuve et parce que nous savons que l'immunité sera globale ou ne sera pas.

Il est donc urgent d'obtenir une accélération des livraisons, de nous assurer que chaque vaccin livré soit bien administré et de renforcer nos capacités de production sur tous les continents.

La France continuera d'y travailler en étroite concertation avec ses partenaires, notamment ceux du continent africain.

Notre engagement de donner 60 millions de doses sera tenu d'ici la fin de l'année.

Et nous sommes fiers de contribuer à financer un projet de transfert de technologie en Afrique du sud qui devra permettre de développer sur le continent des capacités autonomes de production de vaccins à ARN messenger.

La solidarité internationale doit aussi prévaloir face à l'autre défi de la crise pandémique : le défi de la relance économique.

L'initiative de suspension de la dette que nous avons prise au G20, puis l'établissement d'un cadre commun pour son traitement, ont d'ores et déjà permis d'apporter une réponse à l'urgence. Mais il faut aller plus loin, en construisant, avec l'Afrique, le nouveau pacte que le Président Macron a appelé de ses vœux au Sommet sur le financement des économies africaines en mai dernier.

Le G20 doit s'engager pour que l'allocation des droits de tirage spéciaux (DTS) que nous avons décidée au Fonds monétaire international soit rapidement complétée par la réallocation d'une partie d'entre eux aux pays qui en ont le plus besoin.

La France est prête à transférer 20 % de son allocation de DTS vers les économies africaines, afin de renforcer la résilience des sociétés et d'accompagner la transition vers un modèle de développement soutenable et conforme à nos objectifs pour le climat et l'environnement.

L'urgence environnementale doit, en effet, être au cœur de chacun de nos choix d'avenir.

Sans fatalisme, car les experts du GIEC nous disent que, si nous baissions rapidement le niveau de nos émissions, nous pouvons encore contenir le réchauffement à 2 voire même 1,5 degrés Celsius. Il est urgent d'agir mais il n'est pas trop tard !

Mais, le faire aussi, sans demi-mesures, car – comme l'a dit avec force le Secrétaire général – nous courons aujourd'hui à la catastrophe, en raison d'engagements insuffisants qui nous mèneraient à un réchauffement climatique de 2,7 degrés dont nous finirions tous, sans exception, par payer le prix fort.

La vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'ouvrira le 1^{er} novembre prochain sera donc un moment de vérité.

Chacun d'entre nous doit, en responsabilité, y apporter une contribution à la mesure des enjeux, à savoir des milliers de vies humaines, la stabilité internationale, l'avenir des nouvelles générations. Avant qu'il ne soit trop tard, nous devons nous retrouver autour de l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050. Là encore, la France sera solidaire : elle apportera 6 milliards d'euros par an et consacra plus d'un tiers de ses financements à l'adaptation climatique.

Ce combat pour le climat doit aller de pair avec le combat pour la biodiversité. À Marseille, lors du Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, qui s'est tenu début septembre, nous avons pris des engagements forts, qu'il nous faut maintenant mettre en œuvre, en particulier, concrétiser le projet emblématique de la Grande Muraille verte au Sahel.

Nous devons aussi mettre en œuvre la finance climat au service de la biodiversité, tant les liens entre les deux sujets sont désormais avérés.

Dans cette période de redémarrage de l'économie mondiale, nous devons enfin veiller à ce que nos pratiques commerciales soient bien compatibles avec notre volonté de solidarité internationale et nos objectifs climatiques et environnementaux.

En nous donnant de nouveaux leviers conformes au droit de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), comme le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières que nous voulons mettre en place en Europe pour lutter contre les fuites de carbone, de la même manière que nous voulons lutter contre la déforestation importée et contre les violations des droits sociaux tout au long de nos chaînes de valeur.

Et puis en travaillant, dans le même temps, au « verdissement » concret du cadre commercial multilatéral, dès la réunion ministérielle de l'OMC de cette année, à commencer par un accord ambitieux pour réguler les subventions à la pêche. Il y va du futur de nos océans.

Nous avons enfin une responsabilité à l'égard des principes mêmes du multilatéralisme, dont nous sommes les dépositaires.

La responsabilité, d'abord, de préserver notre capacité à agir au nom de ces principes et promouvoir un ordre international réellement multilatéral.

À cet égard, Monsieur le Secrétaire général, je tiens à saluer votre action et vos efforts pour insuffler une nouvelle dynamique au système des Nations Unies. Nous serons à vos côtés tout au long de votre second mandat.

Tout en soutenant nos institutions collectives, y compris dans leurs efforts de réforme, nous devons aussi continuer à développer un multilatéralisme de projets.

Celui de l'Alliance pour le multilatéralisme, que nous avons lancée il y a deux ans avec mon collègue allemand et qui a su jouer tout son rôle dès le début de la crise pandémique.

Ou encore celui de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit, qui réalise un travail remarquable en Iraq, en Syrie, au Mali et aussi en Afghanistan, en lien avec l'UNESCO.

Nous avons la responsabilité, aussi, de défendre ces principes là où ils vacillent.

En Afghanistan, où les acquis des 20 dernières années ne peuvent s'effacer, tout particulièrement en ce qui concerne l'accès à l'éducation et les droits des femmes et des filles.

Et partout où la portée universelle des droits humains est remise en cause.

Car l'universalité de ces droits est la première traduction politique et juridique de l'unité du genre humain, sans laquelle l'Organisation, notre Organisation, serait dépourvue de fondement. Il s'agit également, je le rappelle, d'un engagement que les États Membres de l'ONU ont librement consenti à signer et à respecter.

Ces principes qui nous rassemblent, nous avons enfin la responsabilité de les faire vivre au présent, en les portant jusque dans l'espace numérique.

Nous y voyons prospérer des comportements de plus en plus irresponsables, sans parvenir, malheureusement, à apporter une réponse normative internationale à même de réguler ces dérives et d'y faire respecter les droits et les libertés de tous.

La mise en place d'un impôt universel minimal de 15 % pour les entreprises multinationales y contribuera.

Nous appelons donc tous les États à se rallier à cette mesure essentielle.

La France et ses partenaires européens entendent même se doter d'une véritable législation sur les marchés numériques. Nous encourageons nos partenaires internationaux à nous suivre sur cette voie, et nous les invitons à œuvrer avec nous à l'instauration d'un nouvel ordre public numérique, dans le sillage de l'Appel de Paris ou de l'appel de Christchurch qui, depuis 2019, nous permet désormais d'agir de manière décisive pour obtenir le retrait de contenus terroristes sur Internet.

Responsabilité collective dans le maintien la paix et de la sécurité internationales ; responsabilité partagée face aux grands défis d'aujourd'hui ; responsabilité de chacun d'entre nous à l'égard de cela même qui nous rassemble : voilà, pour la France, ce qu'appelle le moment de bascule historique que nous sommes en train de vivre. Nous devons tous être au rendez-vous. Alors que notre pays s'apprête à exercer la présidence du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022, vous pouvez, Mesdames et Messieurs, compter sur notre détermination à assumer pleinement notre part de cette triple responsabilité, en nous engageant dans tous les combats de la sécurité, de la solidarité et de l'égalité, pour rebâtir, avec vous, notre monde commun.

Je vous remercie.